ESTIMATES

Citizenship and Immigration Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2001

Canada

Improved Reporting to Parliament
Pilot Document

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/32-2001
ISBN 0-660-61679-3

Foreword

In the spring of 2000 the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting of results through ministers to Parliament and citizens. Earlier this year, departments and agencies were encouraged to prepare their reports following certain principles. Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on results – benefits to Canadians – not on activities. It sets the department's performance in context and associates performance with earlier commitments, explaining any changes. Supporting the need for responsible spending, it clearly links resources to results. Finally the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance of the organization according to the principles outlined above, and provide comments to the department or agency that will help it in the next cycle of planning and reporting.

This report is accessible electronically from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp
Comments or questions can be directed to this Internet site or to:
Results Management and Reporting Directorate
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A 0R5
Tel.: (613) 957-7167 – Fax: (613) 957-7044

102-01214/

Citizenship and Immigration Canada

Performance Report

For the period ending

March 31, 2001

Approved by

The Honourable Elinor Caplan
Minister of Citizenship and Immigration

Table of Contents

Section I: Minister's Message **3**

Operating Context 5

Section II: Performance by Strategic Outcome **9**

Maximum Economic and Social Benefits of Migration to Canada 10

Protection to Refugees and Others in Need of Resettlement 17

Support for the Settlement and Adaptation of Newcomers and Their Integration into Canadian Society 21

Management of Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy 26

Effective Departmental Direction and Management 31

Departmental Information 41

Section III: Consolidated Reporting **43**

Performance of Legislative and Regulatory Initiatives 43

Sustainable Development Strategy (1997–2000) 44

Section IV: Financial Performance **49**

Financial Performance Overview 49

Annexes **55**

Annex 1: Graphs 55

Annex 2: CIC Organizational Chart 56

Section I: Minister's Message

I am pleased to submit to Parliament and the people of Canada, Citizenship and Immigration Canada's (CIC) *Departmental Performance Report* for 2000–2001. My key priorities for the past year have been three, first, to renew the legislative foundation of CIC and ensure that our commitment to public health, safety and security is paramount; second, to see that immigration levels targets are met; and third, to improve the service that the Department offers to its clients. Thanks to the tremendous efforts of my department and its partners, and despite the pressure of increasing volumes of non-discretionary activities and their complexity, each of these goals is being met.

Although CIC's efforts to modernize both the *Immigration Act* and the *Citizenship Act* were not concluded before Parliament was prorogued in the autumn of 2000, the intervening period allowed us to review our legislative proposals in light of the comments received during Parliament's consideration of the bills. This resulted in several improvements to the proposed Immigration and Refugee Protection Act (Bill C-11), which was tabled in February and has now passed second reading in the Senate. Bill C-11 reflects a commitment to modernize Canada's immigration program with new provisions to ensure public safety and security through faster and more effective decision making while maintaining the essential fairness and integrity that are the traditional hallmarks of the program. These changes are key to attracting the immigrants who can most contribute to Canada's economy and society, and to reaffirming our commitment to reuniting families as quickly as possible and providing safe haven to those in genuine need of protection. Plans are currently under way to reintroduce citizenship legislation at the earliest opportunity.

As we sought to renew our legislative foundation, the ongoing business of the Department continued at an unprecedented pace. As immigration plays an ever-increasing role in population and labour market growth in Canada, the selection of immigrants for permanent residence becomes even more critical. This is why I am proud to say that last year, the Department admitted a total of 226,837 new immigrants to Canada, exceeding by a slight margin the top of the targeted range. In addition, Canada welcomed 205,111 new citizens during 2000–2001. The attainment of these objectives during a period when the number of visitors, students and workers coming to Canada for temporary residence reached all-time highs underscores the significance of this achievement.

In addition, CIC has focused on making Canada attractive to prospective immigrants by improving its client service. The Department launched a wide variety of client service initiatives and pilot projects aimed at improving the way we deal with those who wish to come to Canada, whether permanently or temporarily. By moving the Department toward client-centred service delivery, CIC can contribute both to the government-wide commitment to service improvement and to the Department's own goals of ensuring that Canada is able to choose its immigrants from the best and the brightest the world has to offer while reuniting families and protecting genuine refugees.

While these achievements are considerable, the Department continues to face challenges. The effort and resources invested in achieving legislative renewal, meeting our levels commitments and improving client service have, by necessity, drawn from the Department's capacity in other areas. This has come at a time when workloads and client expectations are very high. As we build on these achievements, CIC is identifying new ways to address other challenges.

Immigration contributes significantly to population and labour force growth in Canada and is projected to be the sole source of the growth of the labour force by 2011. I am committed to responsible and effective citizenship, immigration and refugee protection programs that recognize the significance of CIC's role in building Canada's future. We must, and we will, find ways to bring and help establish people who promote prosperous and harmonious communities, while we expand our constant efforts to protect society from threats to our health, safety and security.

Meeting these challenges will require ingenuity, innovation and sustained commitment. It will also position CIC to more effectively manage the risks of a rapidly evolving international environment and take advantage of the enormous benefits that immigration brings to Canada and Canadians. The accomplishments of 2000–2001 are the cornerstones of a strong and dynamic immigration program that will be increasingly important to the economic, social and cultural fabric of Canadian society in the years ahead.

Operating Context

CIC's core objective is to ensure that the movement of people to Canada and membership in Canadian society contribute to Canada's social and economic development while protecting the health, safety and security of Canadians. Citizenship and immigration policies are to be managed consistently with Canada's domestic needs and capacities, and international commitments and responsibilities. The departmental priorities, initiatives and activities of the past year described in this report arose from the challenge of meeting this objective within highly dynamic international and domestic environments.

Worldwide population growth, globalization, and political, economic, social and environmental developments are the underlying trends and events that affect CIC's programs. Transnationalism, growing economic disparity between and within nations, and the transformative power of advanced technology are rapidly changing the way in which people move around the world and influencing who chooses to emigrate, whether on a temporary or a permanent basis. These developments have made immigration a matter of growing importance for many countries around the world, with increasing focus on competition for immigrants who can contribute to the knowledge-based economy, renewed attention to humanitarian responsibilities, and continued commitment to protecting the sovereignty of all nations against migrant smugglers and traffickers, war criminals and international criminals of all kinds. The increasing international importance of immigration has led to deepening relations and a renewed dialogue with other nations as they look to the Canadian experience in managing mixed migration flows to inform their own policies.

This dynamic international environment poses challenges for CIC, but also presents tremendous opportunities. As a multicultural society with a strong history of respect for diversity, Canada is well positioned to compete for the best and the brightest among potential immigrants. The strategic advantage that CIC has in attracting immigrants comes from our experience in managing a balanced immigration program and welcoming newcomers within our society. Canada's reputation and experience in leading humanitarian efforts, together with our quality of life, also make us a destination of choice. Nonetheless, maintaining our strategic advantage in constantly changing circumstances can strain resources. CIC manages the challenges of balancing program and service needs against program integrity and available resources.

CIC has succeeded in dealing with international events while maintaining its role on behalf of all Canadians, including those most directly affected by this dynamic environment: the sponsored relatives of Canadian citizens and permanent residents; people selected for their ability to contribute to Canada's economic well-being by participating in the new knowledge-based economy; and people who are fleeing their homeland and who are in need of protection. CIC has also sought to ensure that Canadians are protected from people who may pose a threat to the health, safety and security of our society. This is a challenging mission given the increasing complexity of the environment within which this work takes place, and the dramatic rise in the demand for services.

Domestically, immigration and citizenship programs must respond to a complex and evolving set of circumstances, both economically and socially. Our programs must also proactively support the government's broader agenda, as set out in the Speech from the Throne,[1] to build a dynamic economy driven by a skilled work force, to create a more inclusive society, to strengthen health care, to ensure the quality of our environment, to build stronger communities, and to enhance Canada's place in the world and our shared sense of citizenship. Governmental priorities such as meeting our fiscal objectives, increasing emphasis on horizontal policy

1. For more information on the Speech from the Throne, see http://www.sft-ddt.gc.ca/

development, the Social Union Framework Agreement,[2] and strengthening relations with the provinces, the voluntary sector and Canadian citizens are also important in managing our policy and operational frameworks.

Section II of this report outlines CIC's specific efforts to meet its four strategic outcomes: maximizing the economic and social benefits of international migration; maintaining Canada's humanitarian tradition by protecting refugees; promoting the integration of newcomers; and managing access to Canada. Meeting these challenges also requires initiatives that span all of CIC's business lines,[3] involving departmental or inter-departmental efforts and improvements to underlying infrastructure and corporate services that direct, support and enable the achievement of the Department's goals. These are highlighted in the section on departmental direction and management.

Resources Used

Planned Spending	$879,173,000
Total Authorities	*$949,717,986*
2000–2001 Actual	**$903,618,435**

Explanation of Variances – Total Authorities were $70.5 million higher than Planned Spending due to additional funding of $42.9 million for legislative reform; a carry forward of the operating budget from 1999–2000 of $13.9 million; $9.1 million for collective agreements; and $3.4 million for the Interim Federal Health program.

Actual expenditures were lower than total authorities by $46.1 million as a result of reduced requirements of $14.4 million related to the Kosovo relief effort; $7.9 million related to the irregular marine arrivals; $5.3 million related to settlement contributions; a $1.6 million capital lapse; and other unused operating resources contributing to the maximization of the carry forward to 2001–2002. Funding provided to CIC for Kosovo and marine arrivals was to be used solely for these purposes. The unused funds were not available for reallocation to other CIC initiatives.

2. For a copy of the Social Union Framework Agreement, see http://www.scics.gc.ca/cinfo99/80003701_e.html
3. CIC's four results-oriented business lines are maximizing the benefits of international migration; maintaining Canada's humanitarian tradition; promoting the integration of newcomers; and managing access to Canada.

Results Achieved

The following table presents some of the principal results achieved by CIC during the past year.

Program	Volumes
Immigrant Landings	226,837
Immigrant Applications	479,300
Temporary Resident Documents	457,141
Temporary Resident Applications	1,102,072
Refugee Claims	37,797
Interdictions Overseas	6,271
Removals	8,636
Secondary Examinations[4]	2,130,730
Citizenship Grants	205,111

The graph below indicates the growth in the volume of immigrants, refugee claimants and non-immigrants, including students, workers and visitors, for the period 1997 to 2000.

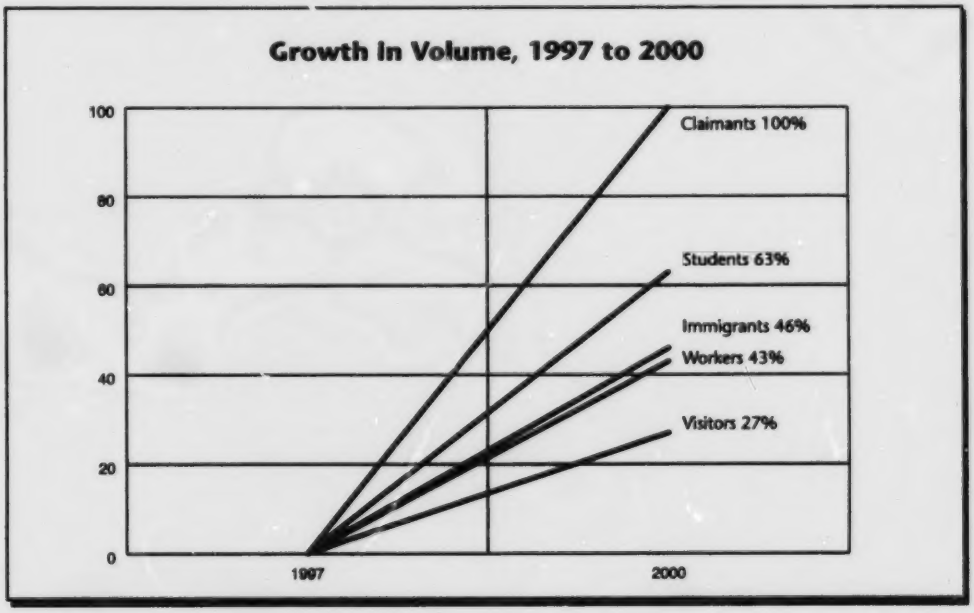

4. All numbers are for calendar year 2000 except secondary examinations, which cover fiscal year 2000–2001.

Section II: Performance by Strategic Outcome

Strategic Outcomes		
To provide	**As demonstrated by**	**Achievement reported on page**
Maximum economic and social benefits of migration to Canada	• Achievement of target immigration levels	12
	• Family reunification of immigrants with Canadian sponsors	13
	• Selection of immigrants capable of adapting to the Canadian labour market	14
	• Selection of business immigrants, including investors	14
	• Admission of visitors and foreign students whose presence in Canada stimulates the demand for goods and services	15
	• Admission of temporary workers whose presence in Canada fills skill gaps in the domestic labour market and who transfer to Canadian workers in-demand occupational skills	16
Protection to refugees and others in need of resettlement	• Achievement of the target for government-assisted and privately sponsored refugees	18
	• An effective and more responsive refugee resettlement program	18
	• Development of effective and efficient working arrangements between the Immigration and Refugee Board and CIC	20
	• Enhancement of Canada's influence on international initiatives to protect refugees	20
Support for the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society	• Successful integration of newcomers into Canadian society	23
	• Advancing accountability to ensure effectiveness and efficiency in the delivery of settlement programs	24
	• According full participation in Canadian society to eligible permanent residents through the granting of citizenship	24
	• Effective promotion and understanding of citizenship and integration issues	25
Management of access to Canada with a fair and effective enforcement strategy	• Departmental activities that contribute to the protection of Canadian society	27
	• Interdiction of individuals attempting to enter Canada with improper documentation	28
	• Reports on and, if necessary, detention of individuals who have contravened the *Immigration Act*	29
	• Removal of people who have no legal right to remain in Canada, especially those who pose a threat to Canadian society	30

Maximum Economic and Social Benefits of Migration to Canada

CIC strives to maximize the economic and social benefits of migration to Canada through the following means: setting and achieving annual targets for immigration; reuniting immigrant family members with their Canadian sponsors; selecting business immigrants, including investors; selecting immigrants capable of adapting to the Canadian labour market; admitting visitors and foreign students whose presence in Canada stimulates the demand for goods and services; and admitting temporary workers whose presence in Canada fills skill gaps in the domestic labour market and who transfer the required occupational skills to Canadian workers.

The selection and admission of newcomers benefit both Canada's economy and society. Immigrants are selected for permanent residence in the economic, family and refugee categories while other people are admitted for temporary purposes, either as visitors, students or workers. CIC balances the components of these programs to address their various purposes. Those admitted for temporary purposes and immigrants selected in the economic category contribute to Canada's economy, while others are selected in order to reunite families or as part of Canada's humanitarian tradition of refugee protection. CIC's other business lines further contribute to this strategic outcome through efforts to ensure that only people selected or admitted legally may enter or remain in Canada, and by promoting the integration of those who have been selected for permanent residence.

Economic immigrants are selected for their potential contribution of knowledge, skills and investment to the Canadian economy, with the expectation that this will enhance Canada's own economic prosperity. Research confirms that principal applicants in the skilled worker category report high employment earnings and low rates of reliance on employment insurance and social assistance benefits as compared to other immigrant taxpayers and Canadian labour market cohorts.[5] Through the selection of immigrants in this category and the admission of visitors, students and temporary workers, CIC seeks to maximize the economic benefits of migration to Canada.

However, immigration policy is about more than economic benefits. Families are the core of our communities and Canada's immigration policies help to ensure that families are reunited in Canada whenever possible. While research indicates that family class immigrants do not initially perform as well in the labour market as economic class immigrants, they catch up over time with average Canadian incomes. Family reunification also contributes to social stability and demonstrates Canada's respect for the fundamental value of the family as a key building block in our social and cultural life.

While refugees face the most serious challenges in adapting to the Canadian labour market, CIC ensures that Canada meets its international obligations toward refugees and promotes Canada's humanitarian tradition by resettling refugees and others in need of protection within its borders. Despite the challenges facing refugees, who are often separated from family members, in time, they also attain average Canadian income levels.

Both refugees and family class immigrants deepen and enrich Canada's social and cultural heritage and traditions, and contribute to our development as a nation.

5. For further information, see http://www.ci.gc.ca/cicexplore/english/org/bsd/bss/research_recherche/rs3aiii.htm

As demonstrated by	Measures
Achievement of target immigration levels	☑ Tabling in Parliament of the Immigration Plan for the year 2001 ☑ Achievement of target immigration levels of 200,000 to 225,000 newcomers to Canada for 2000
Family reunification of immigrants with Canadian sponsors	❑ Streamlining the immigration process for spousal applications ❑ Introduction of provisions in the regulations to the proposed Immigration and Refugee Protection Act to include common-law partners (both opposite-and same-sex) ❑ Introduction of provisions in the proposed Immigration and Refugee Protection Act to decrease the age of sponsors and increase the age of dependants ❑ Introduction of provisions in the proposed Citizenship of Canada Act to provide equal treatment for the adopted and biological children of Canadian citizens
Selection of immigrants capable of adapting to the Canadian labour market	❑ Development of a new model for the selection of economic stream immigrants
Selection of business immigrants, including investors	
Admission of visitors and foreign students whose presence in Canada stimulates the demand for goods and services	
Admission of temporary workers whose presence in Canada fills skill gaps in the domestic labour market and who transfer to Canadian workers in-demand occupational skills	❑ Launch of the first phase of the redesigned Temporary Foreign Worker Program

Resources Used

Planned Spending	$130,206,000
Total Authorities	*$160,767,000*
2000–2001 Actual	$158,119,421

Explanation of Variances – Total Authorities were $30.6 million higher than Planned Spending primarily due to statutory items ($17.9 million) for refunds of the right of landing fee paid in previous years; increased costs for employee benefit plans; and additional resources of $12.7 million for legislative reform.

Resources totaling $2.7 million lapsed to contribute to the maximization of the carry forward to 2001–2002.

Achievement of Target Immigration Levels

Each year, the Minister of Citizenship and Immigration tables in Parliament a report announcing the number of immigrants landed in the previous year and setting the immigration levels target for the coming year. It is through the achievement of these targets that CIC's commitment to maximizing the economic and social benefits of immigration to Canada is measured.

On February 8, 2001, the Minister tabled the immigration plan for 2001 and 2002 in the House of Commons. The Minister also described in the report a new approach to the setting of levels targets called the Multi-year Planning Process (MYPP).[6] Further to its commitment to invest in Canada's economic and social development through immigration, the government established a long-term plan to move toward immigration levels of approximately one percent of the total population in a measured and responsible manner. Many factors must be considered in planning immigration levels: constantly shifting domestic and global environments, operational capacities, the consequences of legislative and policy changes, and the capacity of provinces, territories and municipalities to absorb and integrate new immigrants. In view of the long-term goal of gradually increasing immigration levels and the complexities of setting annual immigration targets, CIC is developing a new way of planning through the MYPP.

The MYPP will enable CIC to signal upcoming directions for the immigration program while maintaining the flexibility needed to respond to global and domestic trends and challenges. The process recognizes that the external environment in which the program operates is not entirely within the Department's control, but it commits CIC to monitoring that environment and developing appropriate responses. It also permits the Department to assess the outcome of its programs over time and adjust them as necessary to maximize the economic and social benefits of immigration for Canada, recognizing that the results generated by policy and program changes take time to manifest themselves.

In 2000, actual immigration reached 226,837,[7] or one percent above the upper end of the planned range. In addition to temporary incremental funding over two years, a number of operational measures contributed to these results, including the reallocation of resources from other areas of the Department to processing functions, the deployment of specialized processing teams to missions abroad, efforts to streamline decision making and priorizing immigrant selection over other activities.

6. For more information on the Multi-year Planning Process, see http://www.cic.gc.ca/english/pub/anrep01e.html
7. This includes some 32,500 immigrants destined for Quebec, representing 11 percent more than in 1999. This is well within the increased target of 30,900 to 33,400 landings as set out in Quebec's immigration plan and conforms with Quebec's planning and selection responsibilities under the Canada-Quebec Accord.

Immigration Arrivals, 2000		
Immigrants	**2000 Plan (as announced November 1, 1999)**	**Actual**
Skilled Workers	100,500–113,300	118,307
Business	15,000–16,000	13,645
Provincial/Territorial Nominees	1,400	1,249
Total Economic	**116,900–130,700**	**133,201**
Spouses, Fiancés and Children	42,000–45,000	42,702
Parents and Grandparents	15,000–16,000	17,724
Total Family	**57,000–61,000**	**60,426**
Other[8]	4,000	3,244
Total Immigrants	**177,900–195,700**	**196,871**
Refugees	**2000 Plan (as announced November 1, 1999)**	**Actual**
Government-assisted	7,300	7,367
Privately Sponsored	2,800–4,000	2,905
Refugees Landed in Canada	10,000–15,000	12,955
and Dependants Abroad	2,000–3,000	3,481
Total Refugees	**22,100–29,300**	**26,708**
Total Immigrants and Refugees	**200,000–225,000**	**226,837**

Family Reunification of Immigrants with Canadian Sponsors

The reunification of families, achieved through the immigration of family members sponsored by Canadian citizens and permanent residents, is fundamental to ensuring the social benefits of immigration to Canada. For newcomers in particular, the distress of separation from family makes integration more difficult, creating additional pressures on CIC's settlement programs.[9] CIC seeks to ensure that families are reunited as quickly and effectively as possible.

In 2000, CIC reunited 60,426 family members with their sponsors in Canada. As with all categories of immigrants, this target was achieved through specific operational measures, including the deployment of significant resources to this function.

New measures to facilitate family reunification are being pursued through Bill C-11, the proposed Immigration and Refugee Protection Act.[10] The Department demonstrated its commitment to modernizing family benefits by proposing changes to the definition of "family" that reflect the government's legislation on modernizing benefits. Regulations proposed concurrently with Bill C-11 would also increase the age of dependent children from under 19 to under 22 years, and would include provisions for recognizing common-law partners[11] as members of the family class; allow spouses and common-law partners of Canadians who meet certain requirements to apply for permanent residence from within Canada; and allow sponsored spouses, common-law partners and dependants to emigrate despite having medical conditions that place demands on health or social services.

8. Includes live-in caregivers and special categories.
9. For more information on CIC's settlement and integration programs, see page 21.
10. For more information on Bill C-11, see http://www.cic.gc.ca/english/about/policy/imm-act.html
11. This includes both same-sex and opposite-sex relationships.

Enhanced Accountability

In 2000–2001, CIC continued to reinforce sponsorship obligations through collaboration with the provinces and territories. In Ontario and British Columbia, this collaboration resulted in the development of new procedures to facilitate the identification of defaulting sponsors, encourage such sponsors to resume their obligations, or recover from sponsors the amounts paid in social assistance benefits to sponsored relatives. While the vast majority of sponsors do live up to their obligations, this collaboration with provinces and territories will further reduce the potential costs to Canadian taxpayers. In addition, cooperation on sponsorship default and collection sends a strong message on the seriousness of the commitment in assuming a sponsorship undertaking.

Selection of Immigrants Capable of Adapting to the Canadian Labour Market

The selection of immigrants with a view to meeting Canadian labour market needs is a critical element of CIC's strategy to maximize the economic benefits of immigration to Canada. Canada wants to attract people with skills, education, talent and ambition, and with a commitment to Canada. Departmental research shows that the employment earnings of skilled workers exceed the Canadian average as early as three to four years after their arrival, and their use of employment insurance from their time of arrival is below the Canadian average.[12] In 2000, CIC landed 118,307 skilled worker immigrants, including their dependants. Highly skilled workers help Canadian businesses increase their productivity and enhance their competitiveness in the global marketplace.

The attraction and retention of highly skilled and adaptable immigrants have increased and will continue to increase the prosperity of Canada. To adapt to the changing structure of the domestic labour market, a new selection model for skilled workers is under development. It is being designed to facilitate the entry of skilled workers who are more likely to integrate quickly into the labour market because of their skills and experience. Research indicates that immigrants who arrive in Canada with advanced education tend to perform better than immigrants with lower levels of education.[13] Similarly, immigrants who arrive in Canada with knowledge of English have the highest incidence of employment earnings and the lowest incidence of employment benefits and welfare benefits compared to immigrants with other language profiles. With a focus on labour market skills that are not occupation-specific (e.g., education levels, language ability and work experience), this model will be incorporated into the regulations being drafted in support of Bill C-11.

Selection of Business Immigrants, Including Investors

Further economic benefits from migration to Canada are realized through the selection of business immigrants, whether entrepreneurs, investors or the self-employed. Each of these programs is designed to select individuals with business acumen, experience and the funds required to invest in existing Canadian enterprises or to establish their own businesses.

Following consultations with the provinces and territories and other key stakeholders, CIC proposed new regulatory definitions for its Business Immigration Program.[14] These new measures, to be implemented under the regulations to the proposed Immigration and Refugee Protection Act, will allow assessments to be conducted in a simpler, more objective manner and make the selection process more consistent. Furthermore, CIC proposals will develop a more objective

12. See note 5.
13. Of all university-educated immigrants landed over the 1980 to 1994 period who filed a tax return in 1995, over 70 percent reported employment earnings, at an average of $30,847; 12.9 percent reported receiving employment insurance; and only 7.9 percent reported having received welfare.
14. The new definitions address concerns raised in the *2000 Auditor General's Report* by introducing unambiguous, objective selection criteria for investors and entrepreneurs. Clear, verifiable performance criteria have also been drafted to ease the administration and increase the effectiveness of post-landing conditions.

system to monitor immigrant entrepreneur performance in Canada.

New immigrants also bring social and cultural benefits to Canadian society, and the Self-Employed Program was created in recognition of these potential contributions. To eliminate overlap with other immigrant categories, however, the program is being redesigned to target only farmers and people able to make a significant contribution to the artistic and cultural life of Canada.

To improve the federal Immigrant Investor Program (IIP), the participating provinces of Ontario, British Columbia and Prince Edward Island have unanimously supported CIC's leadership in implementing and administering the payment of a seven-percent commission on their behalf to designated financial institutions.[15] These institutions, in turn, would use the commissions to market the IIP to prospective immigrants and to promote attractive financing packages.

Admission of Visitors and Foreign Students Whose Presence in Canada Stimulates the Demand for Goods and Services

A growing number of visitors and foreign students come to Canada every year. Facilitating their admission contributes to the Canadian economy through the stimulation of demand for goods and services. Foreign students also contribute to the health and stability of the post-secondary education sector.

In 2000, a total of 63,618 people were authorized to attend Canadian educational institutions as foreign students at all levels of study, representing an increase of 21.2 percent over the previous year. As a result, the total number of foreign students in Canada on December 1, 2000, had risen 20.2 percent over the same date in 1999, to 110,497, because the number of arrivals exceeded the number who returned home or changed status. The number of student authorizations, including extensions issued in 2000, was 120,109, an increase of 14.6 percent over 1999.[16]

As part of its efforts to continually improve service, CIC, in consultation with Human Resources Development Canada and representatives of post-secondary institutions, investigated the labour market implications of allowing foreign students attending post-secondary institutions to work during their course of study. Policies reflecting the results of this investigation are currently being drafted and would be expected to become part of the operational guidelines developed in support of Bill C-11.

In addition, CIC issued visas to 723,149 visitors overseas in 2000, an increase of 8.8 percent over 1999. Spending by foreign tourists in Canada, including visitors from visa-exempt countries, amounted to $16.2 billion, representing a 5.9 percent increase over the previous year.[17]

15. For more information on federal-provincial agreements, see http://www.cic.gc.ca/english/about/policy/fedprov-e.html
16. Note that the data on the number of people are pertinent when considering the impact on educational institutions, whereas the data on the number of documents issued are relevant when considering CIC workloads. The people referred to are those whose primary objective is to study in Canada and do not include those who may, for example, come as foreign workers and elect to study part-time and, therefore, also hold student authorizations.
17. See *National Tourism Indicators: First Quarter 2001*, available at http://www.statcan.ca

Admission of Temporary Workers Whose Presence in Canada Fills Skill Gaps in the Domestic Labour Market and Who Transfer to Canadian Workers In-demand Occupational Skills

The admission of temporary workers quickly and effectively fills temporary gaps in Canada's labour market and helps transfer knowledge of new ways of doing business to Canadian workers.

In 2000, a total of 91,311 individuals were issued employment authorizations for the first time or to re-enter Canada as seasonal workers. This represents an increase of 8.3 percent over 1999. As a result, the total number of foreign workers in Canada on December 1, 2000, rose to 88,962 (a 10.2 percent increase over December 1, 1999) because the number of arrivals exceeded the number who returned home or changed status. The number of employment authorizations and extensions issued in 2000 rose by 7.4 percent over the previous year, to 200,418.[18]

Enhancing Canada's productivity and competitiveness in the world economy requires skills and experience that temporary foreign workers can provide. Highly skilled workers bring economic advantages to the Canadian labour market by filling urgent skill gaps, transferring knowledge from other countries and businesses, enhancing international business linkages and contributing to the Canadian economy as consumers and taxpayers.

New regulations for Canada's Temporary Foreign Worker Program[19] are being drafted as part of the Bill C-11 legislative package and will provide the necessary legal basis for implementation of the redesigned program. In anticipation of this, improvements have been made to the information technology system that supports the delivery of the program to allow for the electronic transmission of Human Resources Development Canada employment offer validations to all CIC points of service, including missions abroad. In addition, agreements have been concluded or are under way with various industry sectors facing exceptional labour market shortages, including the fashion industry in Manitoba, homebuilders in the Greater Toronto Area, and components of Canada's information technology sector.

18. Note that the data on the number of people are pertinent when considering the impact of the Temporary Foreign Worker Program on the labour market, whereas the data on the number of documents issued are relevant when considering CIC workloads. The people referred to are those whose primary objective is to work in Canada and do not include those who may, for example, come as refugee claimants and who are also issued employment authorizations, although they too have an impact on the labour market.
19. For more information on the Temporary Foreign Worker Program, see http://www.cic.gc.ca/english/visit/index.html#tempwork

Protection to Refugees and Others in Need of Resettlement

This strategic outcome is achieved for refugees abroad by meeting the targets set for government-assisted and privately sponsored refugees and by providing an effective and responsive refugee resettlement program. The Department also strives to ensure effective and efficient working arrangements with the Immigration and Refugee Board (IRB) for the benefit of claimants in Canada on whom the IRB confers refugee status. Both of these elements of the program are enhanced through Canada's influence on international initiatives to protect refugees.

As demonstrated by	Measures
Achievement of the target for government-assisted and privately sponsored refugees	☑ Achievement of the government-assisted refugee target ☑ Achievement of the privately sponsored refugee target
An effective and more responsive refugee resettlement program	☑ Testing and evaluation of the refugee resettlement model ☑ More flexible criteria in selecting refugees according to their need for protection and long-term settlement ☑ Swifter processing of urgent protection cases ☑ New procedures to allow for the concurrent case processing of family members ☐ Partnerships with in-Canada and overseas NGOs to locate, identify and resettle refugees in urgent need of protection ☑ Implementation of an Internet site to share information with all key partners
Development of effective and efficient working arrangements between the Immigration and Refugee Board and CIC	☑ Development of an operational framework for the implementation of proposed legislative and regulatory changes to the refugee system in Canada ☑ Examination of the current operating processes of the front-end refugee determination system, beginning when the person claims refugee status and ending when the claim is referred to the IRB ☐ Monitoring the effectiveness of new regulations for the Undocumented Convention Refugee in Canada Class and related initiatives
Enhancement of Canada's influence on international initiatives to protect refugees	

Resources Used

Planned Spending	$161,714,000
Total Authorities	*$145,377,000*
2000–2001 Actual	**$125,923,810**

Explanation of Variances – Total Authorities were $16.3 million lower than Planned Spending, resulting primarily from the reprofile of Kosovo relief effort resources to 2001–2002.

Resources totalling $19.5 million lapsed primarily because of the reduced requirements for the Kosovo relief effort. Funding provided to CIC for Kosovo was to be used solely for that purpose. The unused funds were not available for reallocation to other CIC initiatives.

Outcomes Achieved

Achievement of the Target for Government-assisted and Privately Sponsored Refugees

Each year, CIC sets targets for the number of refugees abroad who will be resettled in Canada, including refugees who are government-assisted and refugees who are privately sponsored. In 2000, CIC met the target for government-assisted refugees with 7,367 landings, and for the first time since 1996, the number of privately sponsored refugee landings fell within the target range as 2,905 were resettled in Canada.

An Effective and More Responsive Refugee Resettlement Program

Admitting and landing the targeted number of refugees is a significant achievement and an important element in meeting CIC's objective of protecting refugees at home and abroad. The Department also seeks to provide an effective and responsive resettlement program aimed at ensuring that people to whom resettlement is offered are those most in need of protection. In addition, CIC strives to ensure that protection is offered quickly and efficiently and that the selected refugees receive the assistance needed to integrate into Canadian society as effectively as possible. With respect to the province of Quebec, resources are made available under the Canada-Quebec Accord to provide comparable services for government-assisted refugees resettled in that province in a manner consistent with the *Immigration Act.*

The tabling of Bill C-11 is a major step toward increasing the effectiveness of CIC's refugee resettlement program as it will, if given royal assent, provide a legislative basis for the development of regulations and policies in furtherance of this objective. In the interim, strategies have been piloted and tested for implementation, including a new refugee resettlement model (RRM)[20]; more flexible criteria in selecting refugees according to their need for protection and long-term settlement; swifter processing of urgent protection cases; new procedures to allow for the concurrent case processing of family

20. The purposes of the RRM are to integrate operational processes, improve operational partnerships, clarify and simplify relevant policy issues and improve specialized training, information and management support systems. See http://www.cic.gc.ca/english/refugee/rrminfo-e.html

members; partnerships with in-Canada and overseas NGOs to locate, identify and resettle refugees in need of protection; and launching of an Internet site to share information with all key partners.

In 2000–2001, CIC tested several elements of the RRM, including administrative guidelines encouraging more flexibility in assessing an individual's resettlement potential by emphasizing protection needs over settlement skills and giving greater consideration to a refugee's existing connections to Canada. The guidelines also establish processing priority for dependants (spouses and dependent children) who have been unavoidably left behind and for the most vulnerable cases in order to protect those at greatest risk. Additional guidelines have been established to facilitate the selection of extended family members. Regulations to Bill C-11, the Immigration and Refugee Protection Act, are being drafted to formalize these initiatives.

During the past year, efforts to facilitate the immediate entry into Canada of persecuted people have included the Urgent Protection Pilot project (UPP). The UPP was designed to process urgent protection refugee cases within three to five days of referral from the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR). However, an evaluation of this project revealed that the average processing time was 7.3 days, primarily due to external factors beyond the control of CIC and, in some cases, even its partners. For example, in Turkey, there are restrictions on documents and travel authorizations; in Pakistan, it was difficult to acquire exit permits within a short time frame; and in Kenya, some delays were caused by the unavailability of flights from Nairobi to reception sites in Canada. In addition, the evaluation revealed that other issues, such as confirming relationships or obtaining security clearances, cannot always be resolved within three to five days. Despite such obstacles, CIC was able to approve 16 of the 20 cases referred by the UNHCR, thereby providing protection on an urgent basis to 39 individuals. Since the pilot projects have demonstrated that urgent protection cases can be effectively expedited, guidelines have been issued which extend the program globally on an interim basis, pending the finalization of the evaluation planned for the fall of 2001.

The Overseas Service Provider Pilot was designed to allow qualified NGOs to undertake the preliminary preparation and processing of refugee cases. A broader implementation of this project, which was to start in early 2001, is under review.

Further changes under the RRM were implemented to facilitate the integration process for refugees selected abroad. Specifically, measures have been put in place for the concurrent processing of extended family members of refugees and their de facto dependants (those who fall outside the normal definition of dependants), alleviating the barrier to the integration of refugees presented by long-term separation from family members. In addition, CIC administers a partnership program that enhances the capacity of private sponsors to assist in the resettlement of refugees from abroad.

Testing of the In-Canada Service Provider Pilot Project (ISP),[21] designed to provide a focal point for potential sponsors in Canada to access expertise on the private sponsorship of refugees, was limited to an interim pilot project for refugees from Sierra Leone. A preliminary evaluation of this pilot project indicated that the capacity of service providers in Canada to participate in the private sponsorship program was clearly enhanced, with the approval of five new sponsorship agreements and the submission of undertakings to sponsor approximately 700 individuals. In addition, the visa office in Accra used the services of the ISP coordinators to improve the attendance rate at interviews, thus ensuring better service to those applicants. The full implementation of this pilot will

21. For information on the In-Canada Service Provider Pilot Project, see the Refugee Protection site at http://www.cic.gc.ca/ref-protection/

depend on the evaluation of its benefits and competing resource priorities.

In April 2000, CIC launched the Refugee Protection Web site[22] to provide information and resource materials to NGOs, refugee sponsors and the general public with regard to the selection and resettlement of refugees from overseas. The site includes information on all refugee resettlement projects and records of consultations with external partners, in addition to providing feedback mechanisms for the users of the site.

Development of Effective and Efficient Working Arrangements Between the Immigration and Refugee Board and CIC

While the Immigration and Refugee Board[23] is responsible for determining whether a refugee claimant in Canada qualifies for status, CIC is responsible for dealing with these claimants prior to their hearing and afterward, whether the claims get a positive or a negative decision. Therefore, effective and efficient working arrangements between the IRB and CIC are critical to the protection of refugees in Canada and to the integrity of the refugee determination system.

Having developed, over the past year, operational accountability frameworks for the key reforms proposed in Bill C-11, the Department will be able to evaluate the effectiveness and efficiency of various approaches designed to expedite the refugee determination process in Canada.[24]

The processing of refugee claimants to determine their eligibility for a hearing at the IRB has been examined extensively over the past year. The examination revealed that a number of functions currently performed by the Department after a person is determined to be a Convention refugee should begin when a refugee claim is initiated. It is anticipated that, by re-engineering these processes, the refugee determination system could be streamlined and people found to be in need of protection may be processed for permanent residence more expeditiously.

Regulations designed to reduce the waiting period imposed under the Undocumented Convention Refugee in Canada Class from five to three years have been delayed, pending Parliament's consideration of Bill C-11.[25]

Enhancement of Canada's Influence on International Initiatives to Protect Refugees

In the past year, collaborative international action to protect refugees while controlling the movement of illegal migrants was enhanced as a direct result of Canada's participation in international initiatives. Specifically, CIC led efforts to place the relationship between refugee movements and other migrant flows on the policy agenda of the UNHCR. Supported by other government departments and members of the voluntary sector, these efforts resulted in a consensus with other like-minded nations to encourage the UNHCR to give recognition to the relationship between refugee protection and immigration control issues. This was reflected in a UNHCR proposal to draft guidelines on interception issues at the most recent global consultations meeting.[26]

22. See address in note 21.
23. The Immigration and Refugee Board Web site is at http://www.irb.gc.ca/
24. The Department is currently refining these frameworks as well as developing the requisite regulatory mechanisms for the successful implementation of Bill C-11, in conjunction with our partners and regional staff.
25. A fact sheet on the Undocumented Convention Refugee in Canada Class is available at http://www.cic.gc.ca/english/refugee/ucrcc-e.html/
26. Further information on global consultations is available at http://www.unhcr.ch/issues/asylum/globalconsult/main.htm

Enhanced Accountability

In support of Canada's international humanitarian commitment to resettling refugees from abroad, CIC administers the Resettlement Assistance Program[27] (RAP), except for the province of Quebec. This program provides income support for up to 12 months for government-assisted refugees and can extend income support for up to an additional 12 months for special needs cases. The RAP also funds organizations to allow them to provide a set of core services to resettled refugees within their first four to six weeks in Canada.[28]

Resources are made available to Quebec, by way of a grant under the Canada-Quebec Accord, to provide comparable services for government-assisted refugees resettled in that province.[29]

To ensure accountability for departmental expenditures under the RAP, a contribution accountability framework, an evaluation framework and performance indicators for this program were developed. Pursuant to the evaluation framework, monitoring of the program began in October 2000, the results of which will assist in analyzing the success of the RAP and provide a basis for modifying the program design and delivery process.

Support for the Settlement and Adaptation of Newcomers and Their Integration Into Canadian Society

This strategic outcome is achieved by supporting and improving both the direct and indirect delivery of integration programs to newcomers, granting citizenship to eligible permanent residents and ensuring that citizenship and integration issues are effectively promoted and understood.

Integration programs play a critical role in helping newcomers adapt to Canada and preparing immigrants to become new Canadians. Such services help immigrants adapt to Canada through official language training, life-skills training and orientation programs delivered upon their arrival in Canada. While evidence shows that the economic situation improves for immigrants the longer they stay in Canada, the economic performance of recent immigrants has been poorer than that of previous newcomers.

One possible explanation for this trend, derived from research conducted in Australia where similarly weak labour market entry performance among immigrants was noted,[30] is the global economic situation that existed in the early 1990s which affected all those entering the labour force. Other possible factors include language abilities, the recognition of foreign credentials and discrimination. Nonetheless, CIC and its partners are striving to ensure that barriers to integration are alleviated to the extent possible and targeting settlement services to enable immigrants to overcome these challenges. Understanding the challenges faced by immigrants will allow CIC and its partners to become more effective at providing quality settlement services and thereby better promote the integration of newcomers into Canadian society.

Similarly, promoting a better understanding of integration and citizenship issues among Canadians assists our society in adapting to the needs of immigrants while fostering a shared sense of citizenship in both Canadians and newcomers alike. Given the increasingly important role that immigration plays in Canada's population and labour market growth, these programs and the granting of citizenship itself are essential to building a cohesive, yet diverse, society.

27. For more information on the Resettlement Assistance Program, see http://www.cic.gc.ca/english/refugee/ref4-e.html
28. The range of immediate essential services includes port of entry reception services, temporary accommodations, assistance with finding permanent accommodations, financial orientation, links to mandatory federal/provincial programs, basic orientation and assessment, and referral to broader services.
29. Total grants under the Canada-Quebec Accord in 2000–2001 amounted to $104.1 million. See table 5, page 53.
30. J.T. McDonald and C. Worswick, "Unemployment and Earnings of Recent Labour Market Entrants by Immigrant Status: Evidence for Australian Men," paper presented at the Canadian Economics Association Meeting, University of Toronto, Toronto, 1999.

As demonstrated by	Measures
Successful integration of newcomers into Canadian society	☑ Development and implementation of the first phase of a settlement accountability framework, including performance measures, a national data collection and reporting system, and a management control module
Advancing accountability to ensure effectiveness and efficiency in the delivery of settlement programs	☑ Improved delivery of settlement services through closer collaboration with provinces and territories
According full participation in Canadian society to eligible permanent residents through the granting of citizenship	❑ Enhancement of the value and integrity of Canadian citizenship through the passage and implementation of the proposed Citizenship of Canada Act ❑ Reduced potential for fraud and misuse of documents through the development of profiles that can help identify potential risks to program integrity in the citizenship application process and enhancements to the process of issuing citizenship certificates
Effective promotion and understanding of citizenship and integration issues	☑ Increased awareness of the responsibilities and obligations conferred by citizenship through promotion activities and product development

Resources Used

Planned Spending	$320,383,000
Total Authorities	*$329,588,879*
2000–2001 Actual	$327,816,972

Explanation of Variances – Total Authorities are $9.2 million higher than Planned Spending primarily as the result of a payment of $4.8 million for the Canada-Quebec Accord on immigration consisting of $2.4 million for each of fiscal years 1999–2000 and 2000–2001. Additional resources of $4.4 million related to collective agreements and the carry forward provision.

Successful Integration of Newcomers into Canadian Society

CIC's integration strategy aims to enable newcomers to settle, adapt and integrate as quickly and comfortably as possible so that they may become contributing members of Canadian society. It is a two-way process that encourages adjustment on the part of both newcomers and the receiving society. Canada responds to the needs of newcomers through a variety of settlement programs, services and integration promotion activities throughout the integration process.

To better prepare immigrants for the demands of settlement and adaptation in Canada, CIC provides orientation sessions abroad which give future immigrants an idea of what life in Canada is like. In 2000–2001, CIC, through its delivery partner, the International Organization for Migration[31] (IOM), expanded its Canadian Orientation Abroad sessions to include not only Vietnam, Kenya, Egypt, Djibouti, Tanzania, Ethiopia and the Balkans, but also offices throughout Pakistan. Reports from the IOM indicate that, by the end of the orientation sessions, participants are better prepared for their departures, have a better understanding of Canadian society, recognize the importance of knowing Canada's official languages, and have begun to understand the process of finding work in Canada.

Although these are programs designed to ease the integration of newcomers into Canadian society, newcomers may still face barriers to integration. Challenges include language acquisition, labour market access, the recognition of credentials, discrimination and the capacity of Canada's major urban centres to support the settlement of newcomers. To assist newcomers in meeting these challenges, CIC works with other government departments to overcome integration barriers and provides vital settlement services, including language training to adult newcomers under the Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC) Program, job-search skills training through the Immigrant Settlement and Adaptation Program (ISAP) and connection with Canadian families under the Host Program.[32]

Informed decisions begin with solid research and data. CIC is working with settlement partners to implement a Contribution Accountability Framework (CAF) that will provide the Department with the data collection and analytic capacity needed to measure the outcomes of its programs.[33] This information will then be used to inform policy and program development. Implementation of the CAF will depend on the availability of funding.

The main elements of the CAF are frameworks for evaluation, performance measurement, management control (where applicable under an agreement) and provincial-territorial accountability, as well as a renewed contribution agreement process. These elements provide an overall structure that establishes and maintains accountability for the use of settlement funds. The CAF will guide performance measurement activities for four settlement contribution programs: ISAP, LINC, Host and the Resettlement Assistance Program. This framework reflects CIC's vision for a collaborative approach to performance measurement involving stakeholders in the settlement sector.

In 2000–2001, the Department completed the development of its Performance Measurement and Evaluation Framework for Services to Immigrants and Refugees. It establishes the first two of the five key components of the CIC Contribution Accountability Framework launched in December 1999. Efforts to develop the remaining three components are currently under way.

31. The International Organization for Migration Web site is at http://www.iom.int/
32. For information on the LINC, ISAP and Host programs, see http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/#partners
33. For further information on the Contribution Accountability Framework, see http://www.integration-net.cic.gc.ca/sp/caf/e/index.htm

Advancing Accountability to Ensure Effectiveness and Efficiency in the Delivery of Settlement Programs

Collaboration with our provincial partners continues through the Federal-Provincial-Territorial Working Group on Settlement and Integration.[34] The group involves all provinces and territories in the sharing of concerns and best practices.[35] In 2000–2001, CIC and the Yukon Territory began negotiations on the development of a formal consultative agreement, and CIC and Alberta developed a statement of understanding to formalize the existing co-management relationship. Further collaboration with other government departments, particularly Human Resources Development Canada and Canadian Heritage, as well as with the voluntary sector, has been initiated and is expected to facilitate CIC's work with the provinces and territories to improve the delivery of settlement services.

As the settlement of immigrants and refugees in Canada is ensured through partnerships between the federal and provincial governments and the voluntary sector, accountability requires that the Canadian public be provided with information on the amount of funds expended, the purpose of the program at hand, and the results associated with the delivery of the program. Information derived from the Contribution Accountability Framework discussed above constitutes an important advancement in this regard.

According Full Participation in Canadian Society to Eligible Permanent Residents through the Granting of Citizenship

The process of integration into Canadian society is a continuum that begins with an application for immigration and the selection of an individual or a family as immigrants, continues with their reception and initial settlement in Canada, and ends with the granting of Canadian citizenship. In this regard, CIC has been developing both new legislation to enhance the legislative basis for citizenship policy, and profiles to improve the integrity of the citizenship application and certificate issuance processes.

In 2000–2001, the Minister of Citizenship and Immigration sought passage of Bill C-16, the revised *Citizenship Act*, as an expression of CIC's commitment to the development of modernized legislation.[36] CIC also conducted focused consultations with the provinces, territories and non-governmental groups to ensure a clear understanding of the changes. However, efforts to conclude the legislative process ended with the dissolution of Parliament for the federal election of October 2000. Plans are being made to reintroduce the new citizenship legislation at the earliest opportunity.

The maintenance of public confidence in the citizenship process while ensuring the delivery of quality client services was pursued through the refinement of CIC's National Quality Assurance Program (NQAP) over the last year. Introduced in 1997, the NQAP reflects CIC's commitment to the quality of decision making with regard to grants and proof of Canadian citizenship, and the reliability of client information. In 2000–2001, the Quality Assurance Working Group was created with the mandate to refine the Quality Assurance Program. The group held its first meeting in March 2001 to assess how quality assurance is conducted in the local offices, examine ways to standardize the quality assurance process through the use of best practices, improve its operational tools and develop a national training plan over the 2001–2002 fiscal period.

34. See note 15.
35. In line with relevant agreements, bilateral exchanges also take place with British Columbia, Manitoba and Quebec. These provinces are responsible for delivering settlement services and receive federal funding to do so.
36. In addition to Bill C-16, the Department also drafted the necessary regulations, administrative processes, policies and procedures needed to implement the new legislation.

Effective Promotion and Understanding of Citizenship and Integration Issues

Supporting the settlement and adaptation of newcomers to Canada is only one element of facilitating the integration of immigrants and refugees into Canadian society. This process also involves ensuring the effective promotion and understanding of citizenship and integration issues.

Between 2,500 and 3,000 citizenship ceremonies are held every year. In 2000–2001, CIC welcomed 205,111 people who became new Canadians. The citizenship ceremonies represent a unique opportunity to honour these newcomers and their friends and families. To promote the benefits newcomers bring to Canada, CIC organizes Canada's Citizenship Week in October of each year, when several special citizenship ceremonies are held across Canada. In 2000–2001, more than 7,000 new Canadians were welcomed as part of this campaign. In addition, every year, the Citation for Citizenship honours approximately 20 individuals or organizations that have helped newcomers integrate into Canadian society.[37] The awards are given during Citizenship Week. The Citation is one of the Department's key contributions to the International Year of Volunteers.[38]

In 2000–2001, CIC introduced two new campaigns aimed at promoting acceptance of diversity and newcomers. "Canada: We All Belong!" was launched on July 1, 2000, to help immigrants feel at home and to advise Canadians on ways of assisting the integration of newcomers. Special messages were highlighted in speeches made by the Minister and by citizenship judges at citizenship ceremonies and at other national and international events. Promotional products were developed and widely distributed across the country, primarily to teachers and youth group leaders. CIC also developed the *Belonging Activity Guide*. Close to 50,000 guides were distributed to youth organizations, schools and service provider organizations. The "Welcome Home" promotional campaign was launched in March 2000 as a millennium project. The objective of the campaign was to ask children to write messages of welcome to newcomers. They responded in large numbers with touching messages. From the more than 1,000 entries received from children, a booklet, entitled *A Welcome Home Keepsake*, was prepared in 2000–2001 for distribution to new Canadians. During the course of the campaign, some 250,000 promotional posters were also distributed.

37. For information on the Citation for Citizenship Award, see http://www.cic.gc.ca/english/citizen/citation.html Information on the recipients for the year 2000 is available at http://www.cic.gc.ca/english/press/00/0016-pre.html
38. More information on the International Year of Volunteers is available at http://www.iyvcanada.org/

Management of Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy

The management of access to Canada is achieved through departmental activities that contribute to the protection of Canadian society, the interdiction of individuals attempting to enter Canada with improper documentation, reports on and, if necessary, detention of individuals who have contravened the *Immigration Act*, and the removal of people who do not have the legal right to remain in Canada, especially those who pose a threat to Canadian society.

By ensuring that only people who should enter or remain in Canada are allowed to do so, not only is the health, safety and security of Canadian society protected, but the benefits of immigration and citizenship programs are enhanced through increased program integrity. By exercising effective control, CIC is able to facilitate the selection, admission and integration of people whose contributions are important to Canada.

As demonstrated by	Measures
Departmental activities that contribute to the protection of Canadian society	☑ Enhanced methods for dealing with the mass arrivals of smuggled migrants ☑ Enhancements to CIC's ability to minimize risks to Canadian society
Interdiction of individuals attempting to enter Canada with improper documentation	☑ Improvement of CIC's interdiction of improperly documented migrants as measured by the number of interdictions and the number of undocumented arrivals at Canadian airports ☐ Development of a more secure identity document for permanent residents
Reports on and, if necessary, detention of individuals who have contravened the *Immigration Act*	
Removal of people who have no legal right to remain in Canada, especially those who pose a threat to Canadian society	

Resources Used

Planned Spending	$172,353,000
Total Authorities	*$168,387,573*
2000–2001 Actual	**$150,795,548**

Explanation of Variances – Total Authorities are $4 million lower than Planned Spending primarily due to the reprofiling of marine arrivals resources of $10 million to 2001–2002, partially offset by additional resources for border modernization and statutory items related to increased costs for employee benefit plans.

Additional resources totalling $17.5 million lapsed primarily due to unused marine arrivals funding of $7.9 million and additional lapses that contributed to the maximization of the carry forward for 2001–2002. Funding provided to CIC for marine arrivals was to be used solely for that purpose. The unused funds were not available for reallocation to other CIC initiatives.

Outcomes Achieved

Departmental Activities That Contribute to the Protection of Canadian Society

While many of the activities undertaken to manage access to Canada are, at least in part, aimed at the protection of Canadian society, there are cross-cutting issues that are not completely captured by commitments to interdict, report, detain or remove people who would pose a threat.

One such issue is the development of legislative and policy options, including increased penalties and seizure of assets, to specifically target people who perpetrate and gain from smuggling operations. Such options were developed and introduced under Bill C-11, the proposed Immigration and Refugee Protection Act. Should Parliament pass Bill C-11 into law, it is anticipated that these additional penalties will greatly help to deter smuggling operations that target Canada.

The successful negotiation this year of the United Nations Convention against Transnational Organized Crime[39] and its supplemental Protocols against Migrant Smuggling and Trafficking are major achievements. CIC had the lead in coordinating Canada's position with respect to the Migrant Smuggling Protocol and, jointly with Status of Women Canada, coordinated Canada's position with respect to the Trafficking in Persons Protocol. CIC conducted the negotiations, with regard to both protocols, at the United Nations negotiating sessions and chaired the subcommittee of the G-8 "Lyon Group" as it developed the G-8 position on the protocols. Negotiations were successfully concluded at the end of October 2000, and Canada was one of the 77 state parties who signed all three instruments at the United Nations signing ceremony in December 2000. With the entry into force of these agreements, expected by the end of 2001, the world community will have the tools and the international framework necessary to more effectively address human smuggling,

39. Further information on the United Nations Convention against Transnational Organized Crime is available at http://www.odccp.org/palermo/convmain.html

trafficking and the involvement of organized crime in these issues.

Further efforts to enhance the management of access to Canada include ongoing developments under the Canada-U.S. strategy for border management, called the Border Vision initiative. Since the Statement of Mutual Understanding on Information Sharing was signed in July 1999, working groups have facilitated the exchange of intelligence on illegal migration issues, including information on known or suspected terrorists to ensure their early detection. Best practices have been shared between the two countries and a comparative analysis of legislative and security requirements has been completed. This close working relationship will assist greatly in enhancing mutual cooperation and improving the management of Canada's land border.

Another effort, which will have cross-cutting impacts, is the production of a more secure identity document for permanent residents in Canada. Although the design for this card has been completed, the security features have been reviewed and approved, and the process to select a company to produce the new identity document has been completed, implementation of this project has been delayed pending the resolution of funding issues.

CIC has developed additional policies to protect the health of Canadians. A departmental medical surveillance unit was created to ensure a focus on medical surveillance activities related to immigration. Improvements to the provision of medical surveillance services include the development of an information handout on medical surveillance requirements for newcomers, informing them of the names of the provincial and territorial public health authorities (PHA); collaboration with the provinces to reduce the number of PHA contact numbers; and updating CIC staff on their medical surveillance responsibilities.

Concurrently with efforts to strengthen the medical surveillance process, a pilot project for the medical examination of refugee claimants was developed. Historically, refugee claimants in Canada have been required to undergo an immigration medical examination (IME) within 60 days of their arrival. However, there have been concerns about the compliance of refugee claimants with this time line. CIC has developed an early IME pilot project for Quebec where the IME was conducted within seven days of arrival. Preliminary analysis indicates that the pilot appears to have resulted in considerable improvements in compliance. The success of the rapid IME project in Quebec suggests that it could be a model for the introduction of similar operations in other provinces. Plans are under way to extend the pilot to Southern Ontario.

The Department has also supported the active recruitment of medical staff, both at the senior management and program level, to address staffing and administrative concerns. Additional legal support dedicated to the provision of medical-legal advice has been retained. Concomitant with these activities, CIC, in collaboration with Health Canada, is working toward an immigration medical screening system that is based on evidence, clearly defined and supported by evaluation. Each of these activities addresses concerns raised by the Auditor General in his May 2000 report on the delivery of Canada's immigration program overseas.

Interdiction of Individuals Attempting to Enter Canada with Improper Documentation

As part of a government-wide initiative to improve program integrity throughout the government, CIC has received funding to increase activities aimed at interdicting individuals attempting to enter Canada without proper documentation. As a result, the Department was able to deploy an additional 12 immigration control officers (ICOs) overseas and augment departmental enforcement activities at Canada's major international airports, in part through the deployment of disembarkation and roving teams. These teams contributed to an increased capacity to link improperly documented passengers with the airlines carrying them, thereby enhancing the control over passenger flows expected from airlines. While ICOs have strengthened our presence

on key smuggling routes, they have also increased our ability to share critical information with partners in international interdiction efforts.

The ICOs increased the number of interceptions of improperly documented travellers abroad by 909 people, for a total of 6,271 interceptions in 2000. Meanwhile, through these and other efforts, the number of improperly documented arrivals at Canadian airports diminished by 235 to 4,403 people that same year.

In the past year, CIC also signed a Statement of Mutual Understanding (SMU) for information sharing with the United Kingdom, and is currently conducting negotiations on a Memorandum of Understanding pertaining to interdiction activities between the two countries. Similarly, an interdiction agreement has been signed with the Netherlands while pursuing negotiations on an SMU for information sharing. In light of recent indications that the number of improperly documented people seeking to travel is increasing significantly, such efforts have become more and more important. International partnerships of this kind will not only enhance the effectiveness of Canada's own efforts through knowledge sharing, but the support of other countries in interdicting improperly documented travellers will contribute to an overall reduction in their numbers.

Reports on and, If Necessary, Detention of Individuals Who Have Contravened the *Immigration Act*

Immigration officers at ports of entry (POEs) and inland offices report individuals who have contravened the *Immigration Act*. In fiscal year 2000–2001, over 51,000 reports were written at POEs, of which just under 1,900 were directed to inquiry. Officers direct the most serious cases to inquiry while exercising other available options, such as discretionary entry or allowing the individual to leave Canada in cases of less serious violations.

In the case of inland violations, immigration officers reported approximately 26,000 individuals in violation of the Act. Generally, only the most serious cases, such as criminals, are directed to inquiry. In the last fiscal year, 2,400 cases were directed to inquiry, including a small percentage of permanent residents.

At both POEs and inland offices, detention is a possible option, particularly when reports are written. The selective use of detention recognizes that denying liberty to someone is a very serious matter, that the cost of detention is high, and that our refugee determination and judicial processes can be lengthy. The Department uses its legislative detention powers primarily to maintain the safety and security of the public, to ensure appearance at immigration proceedings and to support the removal of individuals from Canada. Where safety and security concerns are not at issue, officers must consider alternatives to detention, such as issuing terms and conditions, cash or performance bonds, or third-party risk programs.

In 2000–2001, the number of people detained increased by 7 percent to 8,786 from the previous fiscal year.[40] Of those, an estimated 2,900 people were detained to protect the public. It is particularly people in that category who might be detained for longer terms (that is, over 60 days). Other factors contributing to long-term detention include delays in obtaining travel documents. These delays have serious cost implications and affect CIC's ability to detain people until removal. In turn, this poses a major constraint for removal.

In 2000, CIC undertook a national review of its detention practices. Strengthening the management of the detention program throughout the organization was a key recommendation. As a result, the Detentions Directorate at national headquarters and the National Detention Management Committee were established. The objectives of this new organizational structure are to promote

40. Individuals were detained for a total of 136,380 days.

national consistency; provide strategic direction; develop and maintain national standards and principles for the treatment of detained people; and provide support to the regions.

Removal of People Who Have no Legal Right to Remain in Canada, Especially Those Who Pose a Threat to Canadian Society

The removal of criminals, particularly those who pose a danger to Canadian society (that is, people convicted of more serious offences involving weapons, drugs and violence), takes precedence over all other removals. As criminals are often uncooperative and require escorts during removal, these cases are generally more resource intensive.

Removals have increased steadily in recent years. The 8,636 individuals removed in 2000[41] represent a 3.7 percent increase over 1999 and a 48 percent increase over the 5,849 people removed in 1995.

Incremental resources were provided for investigations and removals, including funding for the Investigations and Removals Directorate to work on an international removals strategy. CIC is working on a coordinated approach with the Department of Foreign Affairs and International Trade and other government departments to improve the cooperation of other countries in issuing travel documents and accepting the return of their citizens.

CIC continued to explore ways to increase cooperation with like-minded countries facing similar removals problems. Through international forums such as the Intergovernmental Consultations on Asylum, Refugee and Migration Policies (IGC), the International Air Transport Association Control Authorities Working Group and the Four Country Conference, Canada has discussed areas of mutual interest, including ways to reduce impediments to removals. Canada has recently assumed the chair of the IGC Working Group on Return and will be hosting an international conference on return and detention in the fall of 2002.

In addition, bilateral removal arrangements with individual countries provide a framework to effect returns. These have been enhanced by the signing of a removal arrangement with Portugal in 2000. There are currently eight such negotiated removal agreements.

War Crimes Program

This year, 42 people were removed from Canada under the War Crimes Program. Canada also refused entry to 644 individuals accused of war crimes. Under the Program, the Department of Justice and the RCMP continue to investigate World War II matters. On March 2, 2001, the government had its sixth successful WWII-related citizenship revocation case before the Federal Court. The government of Canada attributes these successes to CIC's three-pronged approach in dealing with modern-day war crimes and crimes against humanity: preventing suspected people from entering Canada; ensuring that people detected in Canada do not benefit from the protection accorded to genuine refugees; and removing these people from Canada in a timely manner.

41. Of these, 5,755 were unsuccessful refugee claimants and 2,881 were non-claimants. These numbers included 1,701 criminals, representing 20 percent of total removals.

Effective Departmental Direction and Management

In addition to the activities undertaken to directly address CIC's strategic outcomes, equally important corporate services are in place to support the accomplishments of the entire department. Corporate services help to ensure that CIC is a responsive and well-managed organization, oriented toward meeting the needs of Canadian society. Corporate activities support progress on all departmental objectives through the effective direction of horizontal issues and the management of the Department's infrastructure.

Resources Used

Planned Spending	$94,517,000
Total Authorities	*$145,597,534*
2000–2001 Actual	**$140,962,684**

Explanation of Variances – Total Authorities exceeded Planned Spending by $51.1 million. Additional authorities were received in the amounts of $28.5 million for legislative reform, $10.1 million for the carry forward provision, $8.4 million for collective agreements, $0.7 million for debt write-off, and $3.4 million for statutory items and other adjustments. The statutory items included refunds of the right of landing fees paid in previous years and increased costs for employee benefit plans.

Resources totaling $4.6 million lapsed primarily to allow for a contribution to the maximization of the carry forward to 2001–2002.

Outcomes Achieved

Comprehensive Package Comprised of Legislative, Administrative and Policy Changes Agreed Upon through Consultations, and Refinement of the Broad Directions of the Legislative Review

First and foremost among the initiatives undertaken toward effective departmental direction and management is the renewal of CIC's legislative basis. Since 1996, CIC has been working to modernize its immigration program through a comprehensive package of legislative, administrative and policy changes. On February 21, 2001, the Minister for Citizenship and Immigration tabled Bill C-11, the Immigration and Refugee Protection Act, in the House of Commons. The bill passed second reading on February 27, and was then referred to the House Standing Committee on Citizenship and Immigration for extensive cross-country public consultations. On June 13, 2001, Bill C-11 passed third reading in the House of Commons, while first reading took place in the Senate on June 14. Progress was also made on planning for the implementation of legislative and non-regulatory reforms associated with the bill.

This new legislation responds to a clear and present need for reform. The current *Immigration Act* (1978) has been amended more than 30 times and is consequently overly complex, inflexible and difficult to understand. Global and national realities have also changed dramatically since 1978, with severe refugee pressures, threats from human smuggling and trafficking, and a globalized economy that requires dynamic, well-educated and skilled people.[42]

Bill C-11 represents the culmination of four years of public and stakeholder engagement. The government consulted with provinces and territories, non-governmental groups, the legal profession, law enforcement, the United Nations High Commissioner for Refugees and private citizens.

Immigration and refugee reform will permit Canada to proactively respond to this changing, fast-paced environment. It reflects a flexible, comprehensive and balanced approach, and establishes a faster system within a fair process, supports both Canada's economic interests and our social and humanitarian values, and reflects an openness to newcomers while addressing potential abuse.

Although legislation to renew the *Citizenship Act* was also introduced in 2000, it too fell with the election call in October. Such legislation is nonetheless critical to the modernization of the Department's legislative and policy foundation and is a challenge to be pursued in 2001–2002.

Improved Client Services

Providing a high quality of service is fundamental to the success of all the Department's strategic outcomes. Unless Canada can attract the kind of people it needs, the economic and social benefits of migration will not be maximized and people will not be attracted to Canada unless quality services are offered quickly. Without the provision of rapid and attentive service to refugees, Canada will not meet its humanitarian commitment to protecting people in need of assistance. Similarly, quality settlement and citizenship services are fundamental to promoting effective integration. Finally, enforcement and control activities undertaken to manage access to Canada must value the client's interests and centre on the citizen to be effective. It is for these reasons that client service was at the forefront of departmental priorities in 2000–2001.

42. To address these new realities, the Legislative Review Advisory Group (a three-member expert panel) was established in 1996, and its report came out in January 1998. After extensive consultations, the government issued a white paper in January 1999. Further consultations culminated in Bill C-31, which proposed to correct many of the shortcomings of the current act. The bill was tabled in Parliament in April 2000 and had passed second reading in the House of Commons when the legislative process was interrupted by the election call of October 2000. Early development of regulations and implementation was also undertaken in support of Bill C-31. Bill C-11 incorporates a number of improvements and refinements based on the response of Canadians to Bill C-31.

Following the successful launch of a client service initiative at CIC, the Department was asked on June 30, 2000, to become a lead department for the Treasury Board Secretariat's own Service Improvement Initiative.[43]

To date, the initiative at CIC has focused on the following three issues:

- Exploring business solutions for the future of the Department's network abroad through a major pilot project;
- Enhancing client service through the development of selected service standards and client satisfaction feedback frameworks and mechanisms; and
- Supporting and implementing several short-term and longer-term initiatives to improve access to services and quality assurance, and to decrease processing times.

To enhance transparency and efficiency in our selection processes abroad, a pilot has been under way since October 2000 to test the extent to which immigrant selection processes abroad could be centralized.[44] The pilot has also been used as a testing ground for service standards, quality assurance processes, family class redesign and the use of digital immigration files. The pilot's evaluation is to be completed in October 2001, and the business case analysis in December 2001. The timing of the implementation of pilot recommendations will depend on the availability of funding.

In addition to the work on service standards abroad being conducted as part of the pilot project, standards are being developed and tested with respect to a variety of services in some regions of Canada, including visitor applications; applications for landing; citizenship grants and proofs; secondary examinations at airports; and improving our response time to representations from members of Parliament and senators.

In Canada, clients communicate with CIC through the Web, through the CIC Call Centre or in person at Citizenship and Immigration Centres. In 2000–2001, client satisfaction surveys were conducted for the first time for each of these access channels. A comment card pilot project, designed according to the specifications of the Treasury Board Secretariat's Common Measurement Tool, has been operating at the ports of entry of the Quebec and British Columbia regions and at the Citizenship and Immigration Centres. An evaluation of the results of these surveys was completed in August 2001 and recommendations were made to address the views of CIC clients. The results will provide the first benchmarks for CIC's participation in the Service Improvement Initiative, particularly with regard to the commitment to improve service by 10 percent by 2004.

In addition to these efforts, during the past year, CIC continued to improve services that could be provided electronically, and is developing critical infrastructure for further enhancements through the Global Case Management System, expected to be operational in 2004–2005.

CIC's Government On-Line (GOL)[45] project is a major contributor to the federal government's Canada Web site. The site provides a wealth of information on Citizenship and Immigration issues, CIC publications, and printable versions of application kits. As part of our commitment to provide client services on-line, address changes can now be submitted from the CIC site. We have also ensured that our universal resource locators reflected Canada's official languages policy and plan more changes as part of our GOL activities. The *Government On-Line (GOL) Strategy and Plan* was completed and presented to the Treasury Board Secretariat in the

43. For further information on the Policy Framework for Service Improvement in the Government of Canada, see http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/sipubs/si_as/pfsi_e.html
44. Updates on the Overseas Centralization Pilot Project are available at http://www.cic.gc.ca/english/coming/pilot-update.html
45. See http://www.gol-ged.gc.ca/

autumn of 2000. These initiatives and others to come are intended to make CIC more accessible to clients, stakeholders and the public. They are critical to both departmental service delivery and CIC's relationship with Canadians interested in immigration and citizenship issues, and they rely on an effective information technology (IT) system.

In recognition of the need to improve the IT infrastructure at CIC, in support not only of the GOL but also all the Department's work, CIC sought and received approval to implement a Global Case Management System (GCMS) over five years. Progress on the GCMS project continues with the decision to purchase an off-the-shelf case management tool that will significantly reduce risks and ensure the successful implementation of the project.

Increased Policy Capacity, Including the Creation of a Gender-based Analysis Unit

In order to support departmental research priorities and the broader governmental agenda, CIC continued to develop its strategic policy capacity through investments in horizontal linkages with key partners, the use of networks to better inform policy development and the implementation of a gender-based analysis unit.

In recognition of the integration difficulties that newcomers face and the need to work in partnership to address them, CIC, in collaboration with HRDC and Canadian Heritage, is seeking to identify and advance horizontal strategies to address barriers to economic and social integration. By working together more closely, CIC and other concerned departments will be able to more fully develop their capacity to advance joint policy issues. In particular, this work will assist newcomers in integrating more quickly into the Canadian labour market and society in general, which in turn will maximize their potential contributions to Canada's economic and sociocultural development.

Immigrants are a key source of labour force and population growth and as such, are critical to the success of government-wide policy priorities. Consequently, CIC is playing a key role in support of the government's skills and innovation agendas, as well as on other horizontal files such as the recognition of credentials, public safety and labour market development.

CIC increased its participation in the activities of the Policy Research Initiative,[46] particularly with regard to social cohesion, sustainable development and North American linkages, including hosting a workshop on immigration, ethnic diversity and social cohesion. Internationally, CIC played a critical role as one of the lead departments representing Canada before the United Nations Committee against Torture in November 2000.

The Gender-based Analysis Unit was established in April 2000 with a mandate to build internal capacity within CIC to conduct gender-based analysis of policies, programs and legislation. The Unit also acts as a focal point for information, assistance and analysis with respect to gender and diversity issues. As part of its capacity-building mandate, the Unit developed the training and analytical tools in partnership with Status of Women Canada, and worked with the service lines to undertake a gender-based analysis of Bill C-11. Similar analysis will be central to the development of regulations and the drafting of the Regulatory Impact Assessment Statement for the bill.

46. For more information on the Policy Research Initiative, visit http://policyresearch.schoolnet.ca/

More Effective Federal, Provincial and Territorial Cooperation Consistent with the SUFA, and Undertakings in Bilateral Agreements

Immigration is an area of shared jurisdiction and the Department is committed to consulting with the provinces on the establishment of immigration levels and on program and policy changes that will have an impact on the provinces and territories. Consultations are undertaken primarily through multilateral forums and bilateral meetings under federal-provincial-territorial agreements on immigration.

In fiscal year 2000–2001, more effective federal, provincial and territorial cooperation was demonstrated by

- extensive consultations undertaken with the provinces and territories on the development of Bill C-11. Specific language was proposed and incorporated into the bill under sections 8, 9 and 10 to demonstrate a clear commitment to enhanced federal-provincial-territorial cooperation and consultation, and to respect current authorities under the Canada-Quebec Accord;
- bilateral agreements signed with PEI and Yukon[47];
- two multilateral meetings on immigration held at the assistant deputy ministerial level; and
- regular meetings of federal-provincial-territorial working groups on legislative reform, settlement and integration, business immigration and access to professions and trades, among others, that inform departmental policy development.

Evidence-based Policy and Program Development Supported by CIC's Research and Review Activities

A significant number of projects were completed or advanced in 2000–2001 in support of the objectives of evidence-based policy and program development and collaborative work with the provinces and territories. These include the completion of a new database that allows the Department to count the number of individuals under three broad temporary resident programs, admitted to and resident in Canada. For the first time, the Department can estimate the number of people (as compared to documents issued) who came to Canada as foreign students, foreign workers and refugee claimants. This allows analysis of the impacts of these programs and provides a better understanding of the contribution of temporary residents of these categories to the economy and labour market and their impact on specific cities, provinces and territories.

Additional activities to support policy development included research on the economic performance of successful refugee claimants, before and after landing. These refugees rely heavily on social assistance in their early years in Canada, and the research provided a more comprehensive understanding of the transition from social assistance to employment earnings as the main source of income.[48]

Horizontal policy development was further enhanced through the activities of the Metropolis Project, an international forum for research and policy on migration and diversity and their effects on major cities. The national and international conferences and multi-disciplinary conversation series organized by the Project examine the future of immigration policy. In 2000–2001 the Metropolis Project team organized the Fifth International Metropolis Conference in Vancouver, which drew by far the largest number of delegates

47. For information on the Canada and Yukon Immigration Agreement, see http://www.cic.gc.ca/english/press/01/0109-pre.html
For information on the Canada and Prince Edward Island Immigration Agreement, see http://www.cic.gc.ca/english/press/01/0113-pre.html
48. Information on the Strategic Research and Review Division of CIC is available at http://www.cic.gc.ca/english/srr/research/about.html

ever to a Metropolis conference and signalled the future directions of the Project. These include an expansion of the Project's scope into the areas of international politics, transnational communities, international crime such as migrant smuggling and trafficking, and the links between multiculturalism and the institutions of liberal democracies.[49]

Pursuit of Collaborative Research Activities of Common Interest with the Provinces and Territories to Improve the Understanding of the Settlement and Integration Process, under the Auspices of the Enduring Federal Role for Research

In consultation with the provinces and territories, a series of 13 census-based profiles of major urban centres was completed. The most extensive analysis to date of the foreign-born population in urban centres, the profiles compare the characteristics and performance of recently arrived immigrants with those of earlier arrivals. They are being used by service providers and the provinces to enhance their understanding of their client base and the impact of immigrants on their communities.

The provinces and territories and federal departments were consulted on the Longitudinal Survey of Immigrants to Canada to ensure that it met their specific needs. CIC made significant investments over the course of 2000–2001 to maximize the number of immigrants who participated in the survey, with the end result that Statistics Canada was able to begin the first series of interviews in April 2001. The survey will provide the first national information in over 25 years on the settlement experience of immigrants, including their access to and use of a range of services funded by various levels of government.[50]

Improved Program Efficiencies, Integrity and Outcomes through the Implementation of Audit, Review and Evaluation Findings and Recommendations

The year 2000–2001 was one of transition for audit and evaluation activities. While a small number of outstanding projects were completed, most efforts were devoted to beginning a number of critical audits and reviews. Among the completed projects was a review of centralized case processing at three missions abroad to inform the new overseas centralized processing pilot on the benefits of different processing environments and the requirements for data capture to compare or evaluate options. The War Crimes Program was reviewed as a prelude to an evaluation being conducted in 2001–2002. The review indicated that the program succeeded in denying entry at posts abroad and at ports of entry to people suspected of being war criminals. However, because of legal complexities, it has been less successful in removing suspects already in Canada.

Projects commenced in 2000–2001 place particular focus on the program integrity of the Department's operations, including a security audit of the Department to conform with Treasury Board's Government Security Policy[51] and a review of the Handling of Public Money initiative, through which fees for processing immigration and citizenship applications are collected by designated financial institutions on behalf of CIC. Work on an evaluation framework for the $48.6 million received by CIC under the Program Integrity initiative also began in the past year. The framework, to be completed and implemented in 2001–2002, will provide an evaluation of the effectiveness of these funds in meeting the original objectives set out by CIC, largely centred around enforcement activities.[52]

49. The Metropolis Project maintains an extensive network of Web sites that can be accessed through www.metropolis.net
50. Examples of reports on recent immigrants in metropolitan areas are available at http://www.cic.gc.ca/english/srr/research/reports-c.html
51. Information on the security policy is available at http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/gospubs/tbm_12a/chapt1-1_e.html
52. Information on the function of the Strategic Research and Review Division of CIC is available at http://www.cic.gc.ca/english/srr/review/about.html

Development of a Performance Measurement Strategy

In 2000–2001, following consultations across the Department and with key players outside of CIC such as the Treasury Board Secretariat, the Department developed a performance measurement strategy. The strategy outlines an integrated approach to performance measurement for all departmental activities, with a strong focus on developing both output and outcome information, relates that information to financial information and uses the results both to inform decision making and policy development and as a basis for improving accountability and reporting. Implementation will depend on available resources to enhance the quality of the information available and to develop analytic capacity throughout the Department.

Enhanced Accountability—Modern Management

CIC is one of 15 modern comptrollership[53] pilot departments. Launched in August 2000, CIC's Modern Management initiative is designed to improve management practices and decision making at all levels and in all areas of the Department. Specifically, these improvements include enhancement of CIC's capacity in the seven principal areas of modern comptrollership: strategic leadership, motivated people, shared values and ethics, integrated performance information, mature risk management, rigorous stewardship and clear accountability.

Progress has been made with respect to key components of the Modern Management initiative. These include the completion of a departmental capacity check report, the development of a CIC values and ethics framework and related action plan, and the establishment of the Modern Management Office to provide strategic support for the implementation of modern comptrollership across the Department. While work in this area has only just begun, it is anticipated that the initiative will help move the Department toward the realization of the seven principles of modern comptrollership and thereby enhance accountability throughout CIC.

Continued Development of the Modern War Crimes System and the National Case Management System to Support Broader Departmental Priorities

The government has implemented a War Crimes Program to prevent people suspected of involvement in war crimes or crimes against humanity from entering Canada; ensure that any such people already in Canada do not benefit from the protection accorded to immigrants and genuine refugees; and consider investigation, prosecution or extradition in appropriate cases, or removal of those people from Canada in a timely manner. In support of this program, CIC developed the appropriate information technology infrastructure and implemented the Modern War Crimes System. This system is designed to support the information and research requirements of immigration field officers in Canada and abroad. It effectively provides decision makers with access to the information needed to enhance CIC's ability to minimize risks to Canadian society.

At the same time, CIC continued the development of the National Case Management System (NCMS), a system that delivers critical case-tracking support to address the needs of the CIC enforcement and war crimes programs. The NCMS provides a national centralized database that is accessible from all sites across the country. The system was installed in Toronto, Montréal and the Atlantic Region in the past fiscal year. Additional installations will depend on a review of competing departmental pressures.[54]

53. For more information on modern comptrollership, visit http://www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/contents.asp
54. Further information on the War Crimes Program is available at http://www.cic.gc.ca/english/press/01/0115-pre.html

Implementation of the Financial Information Strategy, Alterations to the Integrated Financial and Materiel System, and Development of New Accounting Policies and Practices

During 2000–2001, measures were taken to prepare the Department for the implementation of the government-wide Financial Information Strategy (FIS) on April 1, 2001.[55] The challenges included preparing CIC for the technical implementation of the strategy as well as ensuring that the Department's financial information reconciles with the information held by the Receiver General of Canada. In preparation for FIS implementation, alterations were made to the Integrated Financial and Materiel System (IFMS). This included the implementation of interfaces to communicate and exchange financial information with the Department of Public Works and Government Services central systems and the modification and integration of the salary management system and accounts within the IFMS. Accounting policies were developed, as demonstrated by the production of new financial policies and a new financial coding manual. Accrual accounting courses were also provided to financial and administrative staff in need of training. As a result, CIC successfully reconciled its financial information and submitted it to the Receiver General of Canada.

Increased Knowledge and Awareness of Government and CIC Strategic Issues and Priorities on the Part of Management, and the Department's Strategy for Human Resources Management (Career and Succession Planning, Recruitment, Training and Competent Work Forces)

In contributing to management's increased knowledge and awareness of government and CIC strategic issues and priorities, a corporate leadership program was created. This program focuses on informing all management levels about the Department's strategic orientation, values and ethics, and leadership. The management of our human resources also involved the continued development of recruitment and retention strategies, which was supported by demographic studies. For example, a profile of CIC's next generation of workers was developed within the framework of the CIC Youth Network activity. In addition to this study, CIC implemented the Career Progression Program for Visible Minorities to encourage and expand the presence of visible minorities within the management cadre. The Department also undertook a demographic survey, "Your say, our future!" whose objective was to obtain comprehensive information on all its employees, to help prepare for future human resources planning, to assist the Department and central agencies in the renewal of the Public Service, and to ensure that the Department would be able to monitor its compliance with the employment equity requirements set out in employment equity legislation.

55. Approved by the Treasury Board, the FIS was developed to upgrade financial and accounting management in departments and agencies. The key components of the strategy include a change to accrual accounting, the implementation of a new chart of accounts for government-wide reporting, the improvement of decision making through investment in key areas, and the modernization of central information systems.

Increased Awareness and Identification of Departmental and Workplace-related Problems and Solutions through the Sharing of Best Practices and Information at the Horizontal Management Level, and Identification of the Need for New or Improved Management Tools, Including Technological Advancements

The Department used its Public Service Employee Survey (PSES) planning process to deal with workplace-related issues.[56] Organizational unit and sector plans were developed through direct employee participation. The departmental PSES Action Plan complements the resulting initiatives by introducing departmental activities related to five management challenges: management commitment to acting on survey results; discrimination and harassment; staff retention and development; internal communications; and management practices. Continuing progress is assured through the incorporation of PSES accountability in the Deputy Minister's management accord process.

The Employee Departure Feedback Program was developed to enhance the Department's ability to identify and address any management or organizational practices viewed by employees as impeding successful staff retention strategies. In addition, a revised telework policy was introduced to encourage work and personal life balance and to provide employees with the opportunity to consider working away from the office as a viable work option. At the same time, mandates, policies, training programs and guides in support of occupational health and safety were developed for all employees.

Better Public Understanding of the Department's Mandate, Policies and Programs

The Department's communication activities are designed to meet the needs of Canadians for increased access to information on citizenship and immigration issues, as reflected in the production of extensive print and Web-based material to explain our legislative initiatives to various audiences.[57] *Forging Our Legacy*[58] was released, with assistance from several Canadian corporations, to help increase understanding of the role played by immigration in the development of Canada and to trace the evolution of Canadian citizenship. CIC has also worked with the Canada Information Office to produce a brochure on government services containing information on the contribution of immigration to the economic and social objectives of our country. At a local level, many community outreach activities help various audiences better understand CIC's activities and policies.

CIC Millennium Projects

The Millennium Project has seen the development of three initiatives that relate to history, youth and partnerships while at the same time taking into consideration the goals of the Millennium Bureau of Canada.[59] The projects developed are Gateway to Canada, consisting of murals at eight of Canada's international airports celebrating the different modes of transportation that newcomers have used in coming to Canada; a publication entitled *The Role of Transportation in Canadian Immigration: 1900–2000;* and a Web site for youth—Youthfluence.com/Jeunefluence.com—designed as a bilingual "civic space" on the Internet for young people across Canada to use in order to increase their understanding of how government works, and to increase their involvement in the governmental decision-making process.

56. See http://www.survey-sondage.gc.ca/index.html
57. For more information, see http://www.cic.gc.ca/english/about/policy/imm-act.html
58. More information on *Forging Our Legacy* is available at http://www.cic.gc.ca/english/about/legacy/index.html
59. These goals are to celebrate the history of Canada; to encourage Canadians and others from around the world to visit our country; to encourage Canadian youth to be more involved in their communities; to respect the environment and support sustainable development; and to advance the application of appropriate innovation and technology focused on youth and communities. For more information on the millennium projects, see http://www.cic.gc.ca/english/press/01/0105-pre.html

Recognizing the importance of an effective Web site, CIC surveyed the users of its site. The results provided good suggestions and as a result, changes were made to CIC's Internet site to make it more user friendly and effective. In addition, the site has been brought into full compliance with government-wide "common look and feel" guidelines that facilitate navigation.

Better Coordination of Communication with Clients, Other Government Departments and Partners at the Local, Regional and International Levels

In the past year, the Department has worked with communities by participating in special events such as Child Find and Police Days. In addition, work has continued on communicating with and consulting Canadians on citizenship and immigration issues. This has included responding to public inquiries and requests for information in a timely manner. CIC's performance in this area is demonstrated by our compliance with service standards and other improvements in client service.

As demonstrated throughout this report, the Department strives to increase the effectiveness of our refugee program and to facilitate the settlement, adaptation and integration of newcomers by working with other government departments, federal-provincial-territorial partners, the IOM and NGOs in Canada and overseas. The Department also works with the United Nations, the United States and other international and federal partners on issues related to the protection of Canadian society.

Continued Improvements in Legislative Compliance with Respect to the Time Lines for Our Responses to Requests under Access to Information and Privacy Legislation

In 2000–2001, requests made for departmental information under the *Access to Information Act* increased by 22 percent and, under the *Privacy Act*, by 21 percent over the previous year.

CIC continued to improve its compliance with legislative deadlines with respect to the timeliness of responses to requests. The Department's overall compliance with response times to Access to Information requests increased from 75 percent in 1999–2000 to 81 percent in 2000–2001. As responsibility for responding to *Privacy Act* requests is decentralized, the Department does not yet track national data on this performance indicator. Work is under way to put in place database tools that will allow CIC to do so in the future.

Increased Knowledge of and Participation in the Development of the Department's Strategic Directions on the Part of Employees

The Employee Orientation to CIC Web site and video were created to provide new employees with information on the Public Service in general and on CIC's history, programs and major challenges in particular.

Departmental Information

Section 95 of the *Constitution Act, 1867* provides that the Parliament of Canada and the provincial legislatures exercise concurrent legislative authority over immigration, while making federal legislation paramount in situations of conflict. Section 91 (25) of the same act gives the Parliament of Canada exclusive legislative authority over "naturalization and aliens."

On June 23, 1994, Parliament approved the act that established the Department of Citizenship and Immigration (*Department of Citizenship and Immigration Act*) and gave its minister powers, duties and functions over all citizenship and immigration matters within its jurisdiction.

Citizenship and Immigration Canada is responsible for the administration of the *Citizenship Act*, the *Immigration Act* and the regulations issued under these acts, including the *Citizenship Regulations, 1993*, the *Immigration Act Fees Regulations*, the *Humanitarian Designated Classes Regulations* and the *Immigration Regulations, 1978*.

The objective of the Citizenship and Immigration program is to ensure that the movement of people into Canada and membership in Canadian society contribute to Canada's social and economic interests while protecting the health, safety and security of Canadians. Citizenship and Immigration policies and programs are to be managed consistently with Canada's domestic needs and capacities, and international commitments and responsibilities.

CIC's mission is to build a stronger Canada by

- deriving maximum benefit from the global movement of people;
- protecting refugees at home and abroad;
- supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers; and
- managing access to Canada.

CIC's business lines operate on a continuum from the initial selection of immigrants, refugees or visitors at one end, to the granting of citizenship at the other.

Section III: Consolidated Reporting

Performance of Legislative and Regulatory Initiatives

Purpose of legislative or regulatory initiative	Expected results	Results achieved
Immigration and Refugee Protection Act and Regulations: Introduction of new framework legislation that touches upon virtually every major element of the immigration program. Regulations are being developed to give effect to the principles set out in the legislation.	• Greater legislative transparency • Reinforcement of the integrity of immigration legislation • A family class immigration program that is more contemporary in its orientation and requirements • The selection of immigrants who are more capable of contributing to the Canadian economy • Faster and more effective and efficient determination of claims for refugee status • Cost-effective, efficient and consistent decision-making processes and program delivery	Bill C-11 has passed first reading in the Senate
Immigration Regulations—Extension of the Humanitarian Designated Classes Regulations: Intended to extend the sunset date of the HDC Regulations to December 31, 2002, and to amend the Source Country Schedule to add one new country, Sierra Leone, and to remove two countries previously listed, Bosnia-Herzegovina and Croatia. The purpose of extending the Regulations by 18 months is to avoid the possibility of having them expire just prior to the coming into force of a new act.	• A more timely response from Canada to refugee situations • Flexibility in meeting the needs of a rapidly changing world • Balance between access to Canada's humanitarian program and Canada's resettlement capacity	HDC Regulations came into force on June 29, 2001

Sustainable Development Strategy (1997–2000)

CIC's first sustainable development strategy (SDS) was tabled in Parliament on December 10, 1997. It outlined the following four strategic priorities, which were based on the Department's business line objectives:

- deriving maximum social and economic benefit for Canada from the global movement of people, and protecting refugees and people in need of humanitarian assistance;
- defining membership in Canadian society, enhancing the role of Canadian citizenship, and supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers;
- preserving the integrity of Canada's citizenship, immigration and refugee programs and protecting the health, safety, security and well-being of Canadian society; and
- promoting organizational effectiveness and supporting the Department in adapting to its changing environment through the management of resources, information and partnerships.

In 2000–2001, CIC focused on strengthening its environmental management system, better integrating sustainable development dimensions within the Department's policies and programs, and improving its planning, reporting and performance measurement. The chart below outlines CIC's progress in meeting specific objectives.

CIC recognizes that meeting its sustainable development objectives is an ongoing process of learning from experience and undertaking corrective action to achieve intended results. Although CIC made progress in meeting many of its original SDS commitments, there were other areas where progress fell short of expectations because of resource constraints and competing operational and workload pressures.[60] CIC's second sustainable development strategy (2001–2003) builds on our first strategy, refines our commitments, and presents a more focused plan for meeting our objectives.

60. A more detailed assessment of CIC's progress, audit results and lessons learned is contained in the second sustainable development strategy (2001–2003) at http://www.cic.gc.ca/english/about/policy/sds/sds-2001.html#progress.

1. Environmental Management System			
RPP 2000–2001 Targets and Time Lines	**Planned Results**	**Results Achieved in 2000–2001**	**Follow-up Action (If Required)**
Contribute to the government commitment to reducing waste	Raising awareness, encouraging the promotion and implementation of environmentally friendly practices	Awareness and promotion achieved through CIC's various Environment Week activities and electronic messages to staff. Some of the activities included table displays of environmental brochures from Natural Resources Canada, Environment Canada, and Public Works and Government Services Canada; a display of environmental products from a local store; and the sale of millennium trees from the Tree Canada Foundation.	CIC employees will be encouraged, through e-mail messages, to support the government commitment to reducing waste.
Ensure lowest possible emissions and fuel consumption	Energy efficient practices	Regional fleet managers were encouraged to compare their own practices with the guidelines of the departmental fleet policy.	A monitoring process to ensure effective vehicle management will be put in place in 2001–2002.
Increase average annual use of each vehicle	Minimizing new purchase requirements and reducing the use of resources required to sustain operations	CIC's capacity to effect enforcement investigations and removals required the purchase of additional vehicles.	Regional fleet operational needs and practices will be reviewed in 2001–2002 to track vehicle use.
In 2000–2001, develop a procurement policy with environmental considerations and management reporting, roles and responsibilities	Integration of environmental considerations within procurement policy	CIC did not develop a new procurement policy in 2000–2001 because of a lack of resources and other operational priorities.	CIC intends to update its existing procurement policy in 2001–2002 by incorporating green procurement initiatives currently under way in other government departments.
Disseminate a guide on green procurement to purchasing agents by December 2000	Enhancement of environmental awareness	CIC did not disseminate a guide on green procurement because of a lack of resources and other operational priorities.	PWGSC's Green Procurement Network was established in May 2001. CIC employees with purchasing delegation authority were encouraged to use this electronic tool.
Develop an action plan in 2001–2001 to encourage materiel and facility partners to take a leadership role in incorporating environmental specifications in standing offers, leases and other dealings with materiel and facilities management	Communicating the importance of environmental considerations beyond departmental operations	In 2000–2001, CIC actively participated in the Performance Measurement for Sustainable Government Operations Committee, seeking to develop common tools, measures and environmental specifications that would facilitate green procurement and facilities management.	CIC will continue to support interdepartmental work aimed at developing a targeted action plan.

RPP 2000–2001 Targets and Time Lines	Planned Results	Results Achieved in 2000–2001	Follow-up Action (If Required)
Consult broadly with provinces, territories and interest groups on the establishment of new selection criteria for skilled worker immigrants	Attracting highly skilled immigrants, including professionals in environmental fields	In 2000–2001, CIC consulted provinces, territories and other stakeholders on proposals for revised skilled worker selection criteria. The result was the development of a model that emphasizes generic, transferable skills rather than specific occupations.	Regulations governing revised selection criteria for skilled workers will be brought forward under the proposed Immigration and Refugee Protection Act (Bill C-11).
Put in place a sustainable development Internet site for CIC by December 2000	Enhancing awareness of key partners, stakeholders and newcomers with respect to sustainable development issues and objectives	CIC's Internet site now contains a section on sustainable development.[61]	The information on the site will be updated as required.
Strategic environmental assessment	Memoranda to Cabinet will include assessment of environmental effects	CIC explored possible models and approaches with regard to the implementation of the Cabinet Directive on Strategic Environmental Assessments (SEAs).	As part of its 2001–2003 SDS, CIC has committed to developing materials and providing training for policy advisors to conduct SEAs and to evaluate the environmental impacts of policy and program proposals, including memoranda to Cabinet.

61. See http://www.cic.gc.ca/english/about/policy/sds

3. Planning, Reporting and Performance Measurement			
RPP 2000–2001 Targets and Time Lines	**Planned Results**	**Results Achieved in 2000–2001**	**Follow-up Action (If Required)**
Integrate SDS update and reporting processes into annual business planning and performance reporting	Improved management of CIC's SDS.	Reporting on the implementation of CIC's SDS commitments is now fully integrated into the planning cycle used to prepare the annual *Report on Plans and Priorities* and the annual *Departmental Performance Report.*	As part of its 2001–2003 SDS, CIC has committed to creating an intra-departmental working group to monitor the implementation of its SDS commitments and to measure performance on an ongoing basis.
Refine sustainable development performance indicators and measures	Identifying CIC's contribution to sustainable development and improving performance in areas where significant progress has not been made	CIC contributed to the development of sustainable development indicators by participating in the work of the National Round Table on the Environment and the Economy, the Task Force on a Canadian Information System for the Environment, and the Interdepartmental Working Group on the Social and Cultural Dimensions of Sustainable Development.	CIC will continue to provide input on these projects as work advances on refining performance indicators and measures of sustainable development.
Promote consultations in the spring and summer of 2000 to provide a framework for input from a sustainable development perspective	Consultations that provide an opportunity for input from key partners and stakeholders, thereby contributing to the development of the Department's next SDS	CIC solicited feedback on its 1997–2000 SDS from other government departments, key stakeholders and the general public.[62]	
Develop, by December 2000, a three-year plan that will include the assessment of policy impacts to assist in identifying steps to further the social dimensions of sustainable development	Increasing efforts to integrate the environmental, economic and social components of the sustainable development initiative	CIC produced its second SDS in the fall of 2000. The document was tabled in Parliament in February 2001.[63]	

62. For a summary of these consultations, see http://www.cic.gc.ca/english/about/policy/sds/sds-consum.html
63. The second SDS is available at http://www.cic.gc.ca/english/about/policy/sds/sds-2001.html

Section IV: Financial Performance

Financial Performance Overview

This section provides a summary of the Department's financial performance. The following schedules outline the resources that have been approved by Parliament for the Department as well as the Department's annual expenditures and revenues.

Table 1: Summary of Voted Appropriations ($ millions)

Authorities for 2000–2001
Financial Requirements by Authority

Vote		2000–2001		
		Planned Spending	Total Authorities[a]	Actual
1	Operating expenditures	445.9	494.3	464.5
2	To write off from the Accounts of Canada 3,217 debts due to Her Majesty in Right of Canada, amounting in the aggregate to $706,641	–	0.7	0.6
5	Capital expenditures	10.0	12.6	11.0
10	Grants and contributions	387.3	381.0	366.4
(S)	Salary and motor car allowance	0.1	0.1	0.1
(S)	Contributions to employee benefit plans	35.9	40.3	40.3
(S)	Refund of amounts credited to revenues in previous years	–	20.3	20.3
(S)	Payments to private collection agencies pursuant to section 17.1 of the *Financial Administration Act*	–	0.2	0.2
(S)	Court awards	–	0.1	0.1
(S)	Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets	–	0.1	0.1
Total Department		**879.2**	**949.7**	**903.6**

[a] For an explanation of variances, see page 6.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Table 2: Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending ($ millions)

The following table provides details on the allocation of 2000–2001 Total Planned Spending, Total Authorities (in italics) and Actual Expenditures (shaded areas) by strategic outcome and type of expenditure. For an explanation of the variances, see Performance by Strategic Outcome, beginning on page 9.

Strategic Outcomes	FTEs[a]	Operating[b]	Debt Write-off[c]	Capital	Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Maximizing Benefits of International Migration	1,216	130.2	-	-	-	130.2	-	130.2
		160.8	-	-	-	*160.8*	-	*160.8*
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition	108	68.1	-	-	93.6	161.7	-	161.7
		63.3	-	-	*82.1*	*145.4*	-	*145.4*
Promoting the Integration of Newcomers	418	26.7	-	-	293.7	320.4	-	320.4
		35.2	-	-	*294.4*	*329.6*	-	*329.6*
Managing Access to Canada	1,241	172.4	-	-	-	172.4	-	172.4
		162.1	-	*1.7*	*4.5*	*168.3*	-	*168.3*
Providing Corporate Services	908	84.5	-	10.0	-	94.5	-	94.5
		134.0	*0.7*	*10.9*	-	*145.6*	-	*145.6*
Total	3,891	481.9	-	10.0	387.3	879.2	-	879.2
		555.4	*0.7*	*12.6*	*381.0*	*949.7*	-	*949.7*

Other Revenues and Expenditures	
Non-respendable Revenues	(349.1)
	(349.1)
Cost of Services Provided by Other Departments	189.3
	189.3
Net Cost of the Program	719.4
	789.9

a A full-time equivalent (FTE) is a measure of human resources consumption based on average levels of employment. An FTE factors out the length of time an employee works each week by calculating the rate of assigned hours of work over scheduled hours of work.

b Operating includes statutory votes identified in Table 1: Summary of Voted Appropriations.

c Write-off of outstanding immigration loans pursuant to section 25 of the *Financial Administration Act*.

Table 2: Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending ($ millions)

The following table provides details on the allocation of 2000–2001 Total Planned Spending, Total Authorities (in italics) and Actual Expenditures (shaded areas) by strategic outcome and type of expenditure. For an explanation of the variances, see Performance by Strategic Outcome, beginning on page 9.

Strategic Outcomes	FTEs[a]	Operating[b]	Debt Write-off[c]	Capital	Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Maximizing Benefits of International Migration	1,216	130.2	-	-	-	130.2	-	130.2
		160.8	-	-	-	*160.8*	-	*160.8*
		158.1	-	-	-	158.1	-	158.1
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition	108	68.1	-	-	93.6	161.7	-	161.7
		63.3	-	-	*82.1*	*145.4*	-	*145.4*
		57.0	-	-	68.9	125.9	-	125.9
Promoting the Integration of Newcomers	418	*26.7*	-	-	293.7	320.4	-	320.4
		35.2	-	-	*294.4*	*329.6*	-	*329.6*
		34.8	-	-	293.0	327.8	-	327.8
Managing Access to Canada	1,241	172.4	-	-	-	172.4	-	172.4
		162.1	-	*1.7*	*4.5*	*168.3*	-	*168.3*
		145.4	-	0.9	4.5	150.8	-	150.8
Providing Corporate Services	908	84.5	-	10.0	-	94.5	-	94.5
		134.0	*0.7*	*10.9*	-	*145.6*	-	*145.6*
		130.3	0.6	10.1	-	141.0	-	141.0
Total	3,891	481.9	-	10.0	387.3	879.2	-	879.2
		555.4	*0.7*	*12.6*	*381.0*	*949.7*	-	*949.7*
		525.6	0.6	11.0	366.4	903.6	-	903.6
Other Revenues and Expenditures								
Non-respendable Revenues								(349.1)
								(349.1)
								(302.2)
Cost of Services Provided by Other Departments								189.3
								189.3
								191.8
Net Cost of the Program								719.4
								789.9
								593.2

a A full-time equivalent (FTE) is a measure of human resources consumption based on average levels of employment. An FTE factors out the length of time an employee works each week by calculating the rate of assigned hours of work over scheduled hours of work.

b Operating includes statutory votes identified in Table 1: Summary of Voted Appropriations.

c Write-off of outstanding immigration loans pursuant to section 25 of the *Financial Administration Act*.

Table 3: Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending ($ millions)

The following table provides a history of spending by strategic outcome. A comparison of the 2000–2001 Total Planned Spending and the actual expenditures recorded in the Public Accounts is also incorporated.

Strategic Outcomes	Actual 1998–1999	Actual 1999–2000	2000–2001 Planned Spending	2000–2001 Total Authorities	2000–2001 Actual[a]
Budgetary					
Maximizing Benefits of International Migration	108.7	116.4	130.2	160.8	158.1
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition	73.5	150.8	161.7	145.4	125.9
Promoting the Integration of Newcomers	278.4	314.0	320.4	329.6	327.8
Managing Access to Canada	81.1	123.5	172.4	168.3	150.8
Providing Corporate Services	162.8	151.1	94.5	145.6	141.0
Total Budgetary	**704.5**	**855.8**	**879.2**	**949.7**	**903.6**
Non-budgetary					
Settlement—Immigrant Loans Program[b]	(1.4)	(6.9)	–	–	(4.1)

a For an explanation of variances, see page 6.

b Loan amounts represent disbursements (loans issued) less receipts (loans reimbursed). Figures in parentheses (indicating a negative value) denote receipts exceeding disbursements.

Table 4: Non-respendable Revenues ($ millions)

Strategic Outcomes	Actual 1998–1999	Actual 1999–2000	2000–2001 Planned	2000–2001 Actual
Maximizing Benefits of International Migration				
Immigration Cost-recovery Fees	213.4	244.3	158.5	280.5
Right of Landing Fees	100.5	126.7	131.0	166.9
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition				
Immigration Cost-recovery Fees	9.6	8.5	6.6	9.8
Right of Landing Fees[a]	17.2	18.1	0.0	0.0
Interest on the Immigrant Loans Program	0.6	0.8	0.6	0.9
Promoting the Integration of Newcomers				
Citizenship Cost-recovery Fees	18.9	21.0	19.9	23.4
Right of Citizenship Fees	14.3	13.7	22.4	14.7
Managing Access to Canada				
Immigration Cost-recovery Fees	6.4	5.9	5.1	7.0
Obligations of Transportation Companies	4.2	4.6	5.0	2.8
Total Non-respendable Revenues	**385.1**	**443.6**	**349.1**	**506.0**

a The right of landing fee was introduced in the February 1995 budget. On February 28, 2000, it was eliminated for refugees.

Table 5: Transfer Payments by Strategic Outcome ($ millions)

Strategic Outcomes	Actual 1998–1999	Actual 1999–2000	2000–2001 Planned Spending	2000–2001 Total Authorities	2000–2001 Actual
Grants					
Promoting the Integration of Newcomers					
Grants for the Canada-Quebec Accord	101.4	102.9	99.3	104.1	104.1
Grants to provinces	0.1	51.4	0.0	0.0	0.0
Total Grants	**101.5**	**154.3**	**99.3**	**104.1**	**104.1**
Contributions					
Promoting the Integration of Newcomers					
Immigrant Settlement and Adaptation Program	28.5	32.2	16.0	40.2	39.8
Host Program	2.7	2.4	2.8	2.7	2.7
Language Instruction for Newcomers to Canada	119.0	95.6	102.3	94.6	93.6
Contributions to provinces	0.0	0.0	73.3	52.8	52.8
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition					
Resettlement Assistance Program	42.3	80.9	91.6	80.1	67.8
International Organization for Migration	1.5	1.1	2.0	2.0	1.1
Managing Access to Canada					
Agreement with the Province of British Columbia on unaccompanied minors[a]	0.0	0.0	0.0	4.5	4.5
Total Contributions	**194.0**	**212.2**	**288.0**	**276.9**	**262.3**
Total Transfer Payments	**295.5**	**366.5**	**387.3**	**381.0**	**366.4**

The Immigrant Settlement and Adaptation Program provides funds for services such as orientation, paraprofessional counselling, translation and job-search assistance.

The Language Instruction for Newcomers to Canada program provides funds for basic language training in one of Canada's official languages to adult immigrants to facilitate their social, cultural, economic and political integration.

Grants for the Canada-Quebec Accord and contributions to provinces recognize the importance of settlement services by responding to the growing need to assist immigrants in integrating.

Host funds are provided to match Canadian volunteers (individuals and groups) with newcomers to facilitate their settlement and integration.

The Resettlement Assistance Program, formerly the Adjustment Assistance Program, helps pay for temporary accommodations, clothing, household effects and living expenses for up to one year for indigent Convention refugees.

a Funding for the extraordinary costs incurred by the province for the special care of the unaccompanied minors who arrived by boat in 1999.

Table 6: Loans, Investments and Advances

Immigration Loans	Actual 1998–1999 ($000s)	Number of Loans 1998–1999	Actual 1999–2000 ($000s)	Number of Loans 1999–2000	Actual 2000–2001 ($000s)	Number of Loans 2000–2001
Transportation, Admissibility and Right of Landing Fee[a] Loans	16,042	6,087	14,232	6,778	12,324	5,051
Assistance Loans	1,092	4,646	1,064	1,930	1,581	2,834
Total	**17,134**	**10,733**	**15,296**	**8,908**	**13,905**	**7,885**

a The right of landing fee was introduced in the February 1995 budget. On February 28, 2000, it was eliminated for refugees.

Table 7: Contingent Liabilities ($ millions)

Contingent Liabilities[a]	March 31 1999	March 31 2000	March 31 2001
1. Claims related to two individuals who, while under deportation order, were convicted of or accused of murder	10.0	10.0	10.0
2. Cases arising from the application of the provisions of the *Immigration Act*	3.7	7.7	23.0
Total	**13.7**	**17.7**	**33.0**

a Because these cases are before the courts, the Department cannot comment on them. They must, however, be recognized as potential liabilities against the Crown and are, therefore, presented for information purposes.

Annexes

Annex 1: Graphs

Graph 1: Access to Information Requests, 1997–1998 to 2000–2001

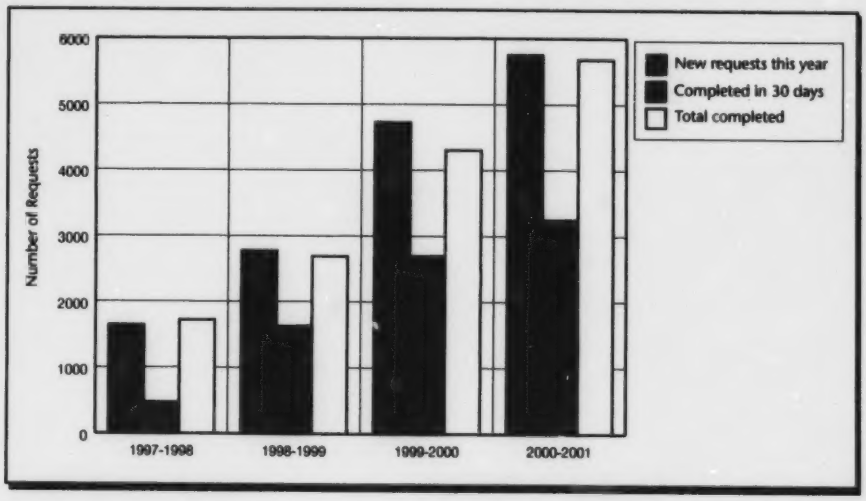

Graph 2: Privacy Requests, 1997–1998 to 2000–2001

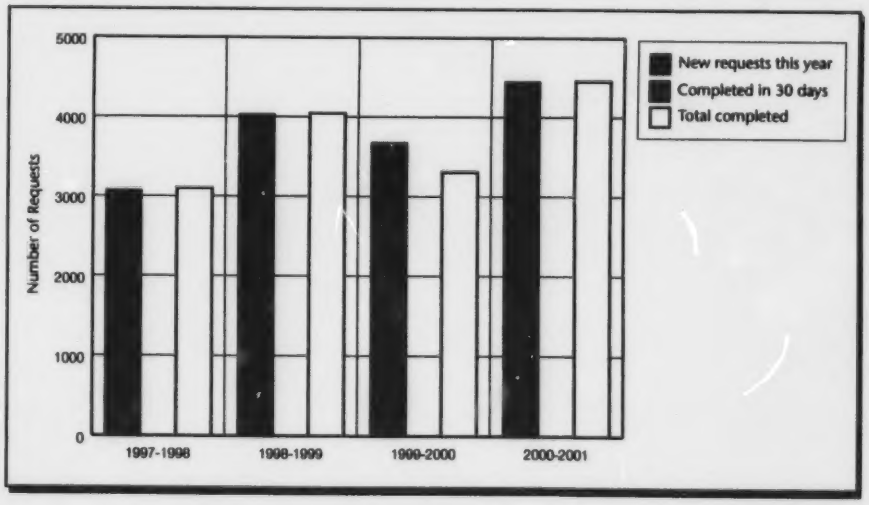

Annex 2: CIC Organizational Chart

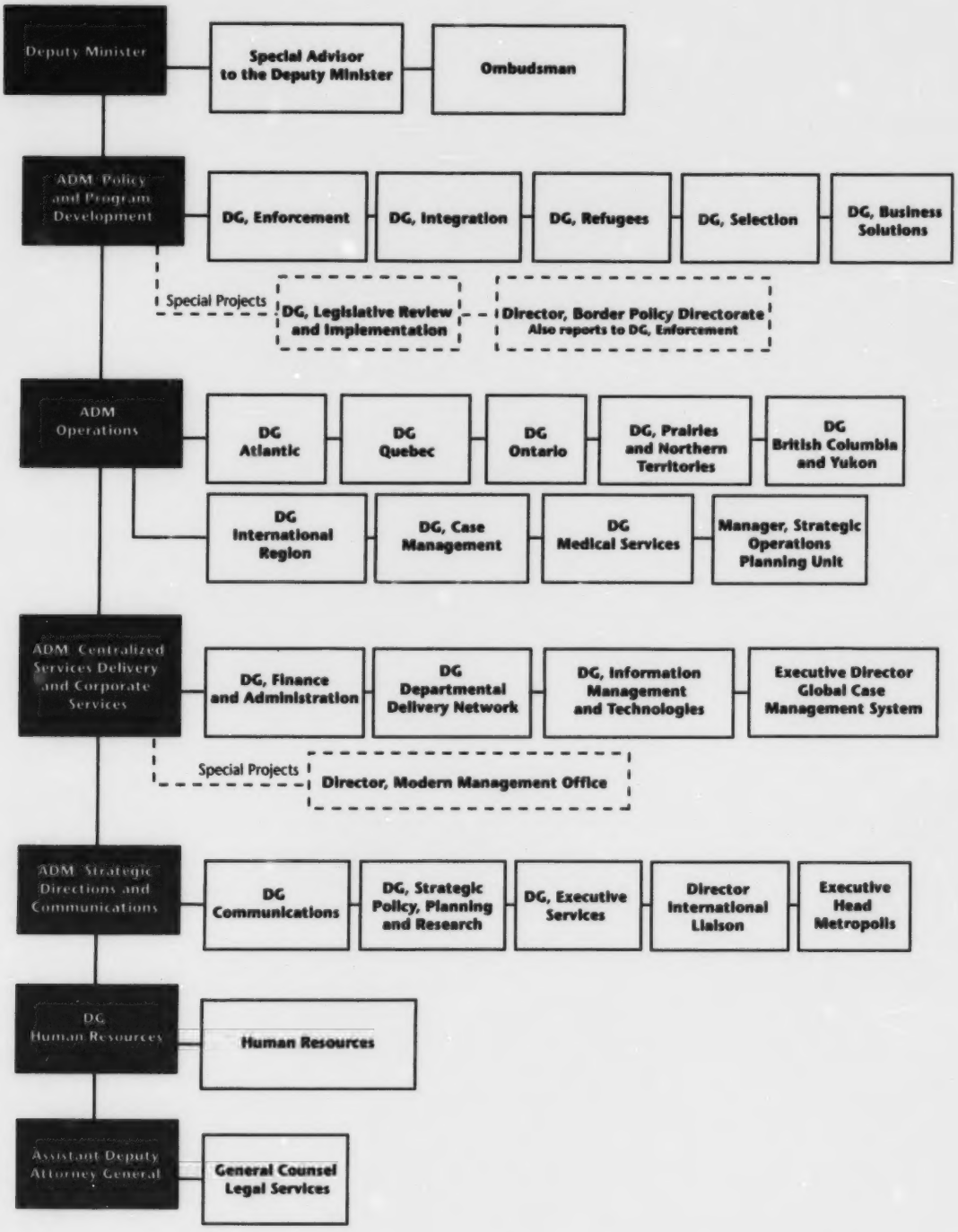

Index

A
Access to Information, 39, 40, 55
access to professions and trades, 35
arrivals, 6, 13, 15, 16, 27, 29, 36

B
Bill C-11, 3, 13-16, 18-20, 27, 32, 35, 43, 46
Bill C-16, 24,
Bill C-31, 32

C
children, 11, 13, 19, 25
citizenship, 3-5, 7, 9, 11, 12, 21, 24-26, 32-34, 36, 39-41, 44, 52
Citizenship Act, 3, 24, 32, 41
Citizenship of Canada Act, 11, 22
client service, 3, 4, 24, 32, 33, 40
communications, 39
contributions, 6, 15, 25, 26, 34, 49, 53
Convention refugees, 17, 20, 53

D
Department of Foreign Affairs and International Trade, 30
Department of Justice, 30
dependants, 11, 13, 14, 19

E
economy, 3, 5, 10, 15, 16, 32, 35, 43, 47

F
family, 3, 9-11, 13, 17-19, 24, 33, 43
Financial Information Strategy (FIS), 38
foreign students, 9-11, 15, 35

G
Global Case Management System (GCMS), 34
globalization, 5, 32
Government On-Line (GOL), 33
grants, 7, 21, 24, 33, 49, 50, 53

H
Health Canada, 28
Host Program, 23, 53
human resources, 38, 50
Human Resources Development Canada (HRDC), 15, 16, 24, 34
human smuggling, 27, 32

I
Immigrant Loans Program, 52
Immigration Act, 3, 9, 18, 26, 29, 32, 41, 54
Immigration and Refugee Board (IRB), 9, 17, 20
Immigration and Refugee Protection Act, 3, 11, 13, 14, 19, 27, 32, 43, 46
immigration plan, 11, 12
integration, 6, 9, 10, 13, 19, 21-26, 32, 34-36, 38, 40, 41, 44-46, 50-53
International Organization for Migration (IOM), 23, 40, 53
investors, 9-11, 14

K
Kosovo, 6, 18

L
legislation, 3, 13, 24, 32, 34, 38, 40, 41, 43
legislative reform, 6, 11, 31, 35

M
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition, 6, 10, 51-53
Managing Access to Canada, 6, 41, 51-53
marine arrivals, 6, 27
Maximizing Benefits of International Migration, 6, 50-52
migrant smuggling, 27, 36

O
organized crime, 27, 28

P
Parliament, 11, 12, 20, 24, 27, 32, 33, 41, 44, 47, 49
partners, 11, 13, 17, 19-24, 29, 34, 40, 45-47
permanent residents, 5, 9, 13, 21, 22, 24, 26, 28, 29
Promoting the Integration of Newcomers, 6, 50-53
provinces, 6, 12, 14, 15, 22, 24, 28, 32, 35, 36, 46, 53

Q
Quality assurance, 24, 33

R
Refugee Resettlement Program, 9, 17, 18
refugees, 6, 9, 10, 13, 17-21, 23-25, 30, 32, 35, 37, 41, 44, 52-54
Report on Plans and Priorities (RPP), 45-47
resettlement, 17-20, 23, 53
Resettlement Assistance Program (RAP), 21, 23, 53
right of landing fee (ROLF), 11, 52, 54

S
safety and security, 5, 26, 29, 41
skilled workers, 13, 14, 16, 46
Social Union Framework Agreement, 6
students, 7, 10, 11, 15, 35
sustainable development, 34, 39, 44, 46, 47

T
temporary workers, 10, 11, 16
territories, 12, 14, 22, 24, 32, 35, 36, 46
transfer payments, 53
Treasury Board Secretariat (TBS), 33, 34, 36, 37

U
United Nations, 27, 34, 40
United Nations Convention against Transnational Organized Crime, 27
United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), 19, 20, 32
United States, 40
Urgent Protection Pilot Project (UPP), 19

V
visitors, 7, 10, 11, 15, 41

W
war crimes, 30, 36, 37

BUDGET DES DÉPENSES

Citoyenneté et Immigration Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/32-2001
ISBN 0-660-61679-3

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp
Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044

Citoyenneté et Immigration Canada

Rapport ministériel sur le rendement

Pour la période s'étant terminée
le 31 mars 2001

Approuvé par

L'honorable Elinor Caplan
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

Table des matières

Partie I : Message de la Ministre **3**

Contexte opérationnel 5

Partie II : Rendement selon le résultat stratégique **9**

Avantages sociaux et économiques optimaux tirés de la migration au Canada 10

Protection des réfugiés et d'autres personnes ayant besoin de se réétablir 17

Aide pour l'adaptation et l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que pour leur intégration à la société canadienne 22

Gestion de l'accès au Canada par une stratégie juste et efficace en matière d'exécution de la loi 27

Orientation et gestion ministérielles efficaces 33

Informations sur le Ministère 44

Partie III : Rapport d'ensemble **45**

Résultats des initiatives législatives et réglementaires 45

Stratégie de développement durable (1997-2000) 46

Partie IV : Rendement sur le plan financier **51**

Aperçu du rendement sur le plan financier 51

Annexes **57**

Annexe 1 : Graphiques 57

Annexe 2 : Organigramme de CIC 58

Partie I : Message de la Ministre

Je suis heureuse de présenter au Parlement, ainsi qu'aux Canadiens et aux Canadiennes, le *Rapport ministériel sur le rendement* de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) pour 2000-2001. Mes priorités pour le dernier exercice étaient au nombre de trois : premièrement, renouveler le fondement législatif de CIC, et m'assurer que nos engagements en matière de santé publique, de sécurité et de protection prédominent; deuxièmement, faire en sorte que les niveaux cibles d'immigration soient atteints; et enfin, améliorer le service que le Ministère offre à ses clients. Grâce aux vaillants efforts de mon ministère et de ses partenaires, chacun de ces buts a été atteint, et ce, malgré la pression exercée par l'augmentation et la complexité des activités indispensables.

Comme les efforts de CIC pour actualiser la *Loi sur l'immigration* et la *Loi sur la citoyenneté* n'ont pu aboutir avant la prorogation du Parlement à l'automne 2000, nous avons pu, entre-temps, passer en revue nos propositions législatives à la lumière des commentaires reçus pendant l'étude du projet de loi par le Parlement. Nous avons ainsi pu apporter plusieurs améliorations au projet de loi C-11, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, qui a été déposé en février et qui est maintenant passé en deuxième lecture au Sénat. Le projet de loi C-11 témoigne de notre engagement à moderniser le programme d'immigration du Canada en adoptant de nouvelles dispositions pour assurer la sécurité et la protection de la population, grâce à un processus décisionnel plus rapide et plus efficace, tout en préservant les principes fondamentaux d'équité et d'intégrité, qualités intrinsèques du programme. Ces changements sont essentiels pour attirer les immigrants qui peuvent le plus contribuer au bien-être socio-économique du Canada, et pour réaffirmer notre volonté de réunir les familles le plus rapidement possible en offrant un refuge sûr à ceux et celles qui ont un réel besoin de protection. On prévoit actuellement présenter à nouveau le projet de loi sur la citoyenneté dès que possible.

Pendant que nous nous efforcions de renouveler les fondements de nos lois, le Ministère poursuivait ses activités de tous les jours à un rythme sans précédent. Comme l'immigration joue un rôle de plus en plus important dans la croissance de la population et du marché du travail au Canada, la sélection des immigrants qui obtiendront le statut de résident permanent revêt une importance grandissante. C'est pourquoi je suis heureuse de vous annoncer que l'an passé, le Ministère a admis au total 226 837 nouveaux immigrants au Canada, nombre légèrement supérieur à l'objectif établi. De plus, le Canada a accueilli 205 111 nouveaux citoyens en 2000-2001. Le fait d'atteindre ces objectifs pendant une période où le nombre de visiteurs, d'étudiants et de travailleurs venant au Canada pour une résidence temporaire atteignait des sommets inégalés souligne encore davantage la portée des réalisations.

De plus, CIC s'est efforcé de rendre le Canada plus attrayant pour les immigrants potentiels en améliorant son service à la clientèle. Le Ministère a lancé en ce domaine un large éventail d'initiatives et de projets pilotes visant à aider son personnel à mieux transiger avec les personnes qui souhaitent venir s'établir au Canada, de façon temporaire ou permanente. En se tournant vers une prestation de services axée sur le client, CIC peut aider le gouvernement à respecter son engagement au chapitre de l'amélioration des services en se rapprochant de l'atteinte de ses

propres buts, c'est-à-dire de faire en sorte que le Canada soit en mesure de choisir ses immigrants parmi les meilleurs et les plus brillants que le monde a à offrir tout en facilitant la réunion des familles et en protégeant les véritables réfugiés.

Même si ces réalisations sont remarquables, le Ministère doit encore relever des défis. L'énergie et les ressources investies pour réaliser la réforme législative, atteindre le niveau d'immigration fixé et améliorer le service à la clientèle ont nécessairement empêché le Ministère de se consacrer à d'autres projets, et ce, à un moment où la charge de travail et les attentes des clients sont très élevées. Tout en s'appuyant sur ces réalisations, CIC tente de trouver de nouvelles façons de relever les autres défis qui se présentent.

L'immigration contribue grandement à la croissance de la population et de la main-d'œuvre au Canada. De fait, on s'attend à ce que les immigrants soient la seule source de croissance de la main-d'œuvre d'ici 2011. Je me suis engagée à ce que les programmes d'immigration, de citoyenneté et de protection des réfugiés soient administrés de manière responsable et efficace, étant entendu que CIC joue un rôle important pour bâtir l'avenir du Canada. Nous trouverons des moyens – c'est notre devoir – d'attirer et de faciliter l'établissement de personnes qui apportent la prospérité et l'harmonie dans nos communautés, tout en faisant des efforts accrus pour protéger la société contre tout ce qui menace sa santé, sa sécurité, et sa protection.

Pour relever ces défis, il nous faudra faire preuve d'ingéniosité, d'innovation et d'un engagement constant. C'est ainsi que nous permettrons à CIC de gérer plus efficacement les risques que représente le contexte international bouillonnant et de tirer parti des avantages considérables qu'apporte l'immigration au Canada et aux Canadiens. Les réalisations de l'exercice 2000-2001 constituent la pierre angulaire d'un programme d'immigration solide et dynamique qui prendra de plus en plus d'importance dans la formation du tissu de la société canadienne sur les plans économique, social et culturel dans les années à venir.

Contexte opérationnel

L'objectif principal de CIC est de faire en sorte que le mouvement des personnes qui entrent au Canada et l'appartenance à la société canadienne soient favorables aux intérêts socio-économiques de notre pays, tout en assurant la santé et la sécurité de sa population. Le Ministère doit gérer les politiques et les programmes de citoyenneté et d'immigration de manière à tenir compte des capacités et des besoins internes du Canada ainsi que de ses responsabilités et de ses engagements internationaux. Les priorités, les initiatives et les activités ministérielles du dernier exercice, qui sont décrites dans le présent rapport, sont nées de notre obligation d'atteindre cet objectif malgré l'effervescence des contextes international et national.

La croissance démographique mondiale, la mondialisation et l'évolution politique, économique, sociale et environnementale sont les manifestations et les tendances sous-jacentes qui influent sur les programmes de CIC. Le transnationalisme, les disparités économiques croissantes au sein des nations et entre elles et, enfin, le pouvoir de transformation que représente la technologie de pointe modifient rapidement la façon dont les gens parcourent la planète et exercent une influence sur ceux qui choisissent d'immigrer, à titre provisoire ou permanent. Ces faits nouveaux ont fait de l'immigration une question qui gagne en importance dans de nombreux pays du monde qui, de plus en plus, se font concurrence pour attirer les immigrants les plus susceptibles d'apporter une contribution à l'économie fondée sur le savoir. Ces faits nouveaux ont accru l'attention accordée aux responsabilités humanitaires et la volonté de protéger la souveraineté de toutes les nations contre les trafiquants d'immigrants clandestins, les criminels de guerre et les criminels internationaux de toute espèce. L'importance de plus en plus grande que revêt l'immigration sur la scène internationale s'est traduite par un approfondissement des relations et un renouvellement du dialogue avec d'autres nations qui s'inspirent du Canada dans le domaine de la gestion des mouvements migratoires mixtes au moment d'établir leurs propres politiques.

L'effervescence qui règne sur la scène internationale représente un défi pour CIC, mais elle lui offre également d'immenses possibilités. En tant que société multiculturelle reconnue pour son respect de la diversité, le Canada est bien placé pour attirer les immigrants potentiels les meilleurs et les plus brillants. L'avantage stratégique que CIC détient à cet égard vient de son expérience dans la gestion d'un programme d'immigration équilibré et l'accueil des nouveaux arrivants dans notre société. La réputation et l'expérience du Canada comme chef de file des initiatives humanitaires, de même que la qualité de vie qu'offre notre pays, en font une destination de choix. Néanmoins, le maintien d'un avantage stratégique dans un monde en constant changement peut grever les ressources. CIC doit trouver une façon d'établir un juste équilibre entre les besoins liés au programme et aux services et le maintien de l'intégrité de son programme d'activités sans épuiser les ressources disponibles.

CIC a réussi à faire face aux événements internationaux tout en continuant de jouer son rôle au nom de tous les Canadiens, y compris ceux qui sont le plus directement touchés par ce contexte agité : les personnes apparentées que parrainent des citoyens ou des résidents permanents du Canada, des personnes choisies en raison de leur capacité de contribuer au bien-être économique du pays en participant à la nouvelle économie du savoir, et enfin, celles qui fuient leur patrie et ont besoin de protection. CIC s'est également employé à protéger le Canada contre les personnes qui représentent une menace pour la santé et la sécurité de sa population. Il s'agit d'une mission difficile compte tenu de la complexité toujours plus grande du contexte et de la hausse marquée de la demande de services.

Au pays, il faut adapter les programmes d'immigration et de citoyenneté à une conjoncture socio-économique complexe qui évolue constamment. Nos programmes doivent également appuyer de façon dynamique le programme d'action plus large défini dans le

discours du Trône[1] afin de créer une économie florissante au moyen d'une main-d'œuvre qualifiée, de rendre la société plus inclusive, d'améliorer la santé et la qualité des soins, d'assurer la qualité de notre environnement, de renforcer les collectivités et d'élargir le rôle du Canada dans le monde de même que notre façon commune de voir la citoyenneté. Les priorités gouvernementales, notamment le respect de nos objectifs budgétaires, l'accent mis sur l'élaboration de politiques horizontales, l'Entente-cadre sur l'union sociale[2], ainsi que le resserrement des relations avec les provinces, les organismes de bénévoles et les Canadiens, revêtent également une importance dans la gestion de nos cadres stratégiques et opérationnels.

Dans la partie II du présent rapport, on présente les efforts précis déployés par CIC pour obtenir les quatre résultats stratégiques auxquels il aspire : maximiser les avantages économiques et sociaux des migrations internationales; maintenir la tradition humanitaire du Canada en assurant la protection des réfugiés; favoriser l'intégration des nouveaux arrivants; et gérer l'accès au Canada. Pour relever ces défis, il faut aussi lancer des initiatives qui mettent à contribution l'ensemble des secteurs d'activité de CIC[3], dont des efforts ministériels ou interministériels et des améliorations aux infrastructures sous-jacentes et aux services ministériels qui orientent et favorisent la réalisation des buts du Ministère. On présente ces initiatives dans la partie consacrée à l'orientation et à la gestion ministérielles.

Ressources utilisées

Dépenses prévues	879 173 000 $
Total des autorisations	*949 717 986 $*
Dépenses réelles 2000–2001	**903 618 435 $**

Explication des écarts – Le total des autorisations a dépassé de 70,5 millions de dollars les dépenses prévues en raison d'un financement supplémentaire de 42,9 millions de dollars attribué à la réforme législative; un report du budget de fonctionnement de 1999-2000 de 13,9 millions de dollars; 9,1 millions de dollars pour les conventions collectives et 3,4 millions de dollars pour le Programme fédéral de santé intérimaire.

Les dépenses réelles ont été inférieures de 46,1 millions de dollars au total des autorisations parce qu'elles ont été inférieures de 14,4 millions de dollars pour l'initiative liée au Kosovo, de 7,9 millions de dollars pour les clandestins de la mer, de 5,3 millions de dollars pour les contributions d'établissement, de 1,6 million de dollars en capital non utilisé et d'autres ressources opérationnelles inutilisées, ce qui a augmenté le report du budget de fonctionnement pour 2001-2002. Les fonds fournis à CIC pour le Kosovo et les clandestins de la mer devaient servir uniquement à ces fins. Les sommes inutilisées n'ont pu être réaffectées aux autres initiatives du Ministère.

1 Pour obtenir plus de renseignements sur le discours du Trône, voir http://www.pco.bcp.gc.ca/sft-ddt/doc/index_f.html

2 Pour obtenir un exemplaire de l'Entente-cadre sur l'union sociale, voir http://www.scics.gc.ca/cinfo99/80003701_f.html

3 Les quatre grands domaines d'activité de CIC sont les suivants : maximiser les avantages économiques et sociaux des migrations internationales, maintenir la tradition humanitaire du Canada, favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et gérer l'accès au Canada.

Résultats

Le tableau suivant montre les principaux résultats de CIC au cours de l'année écoulée.

Programme	Volumes
Arrivées d'immigrants	226 837
Demandes d'immigration	479 300
Documents de résidents temporaires	457 141
Demandes de résidence temporaire	1 102 072
Demande du statut de réfugié	37 797
Interceptions à l'étranger	6 271
Renvois	8 636
Deuxièmes contrôles[4]	2 130 730
Octrois de la citoyenneté	205 111

Le graphique ci-dessous indique la croissance du volume d'immigrants, de demandeurs du statut de réfugié et des non-immigrants, y compris les étudiants, les travailleurs et les visiteurs de 1997 à 2000.

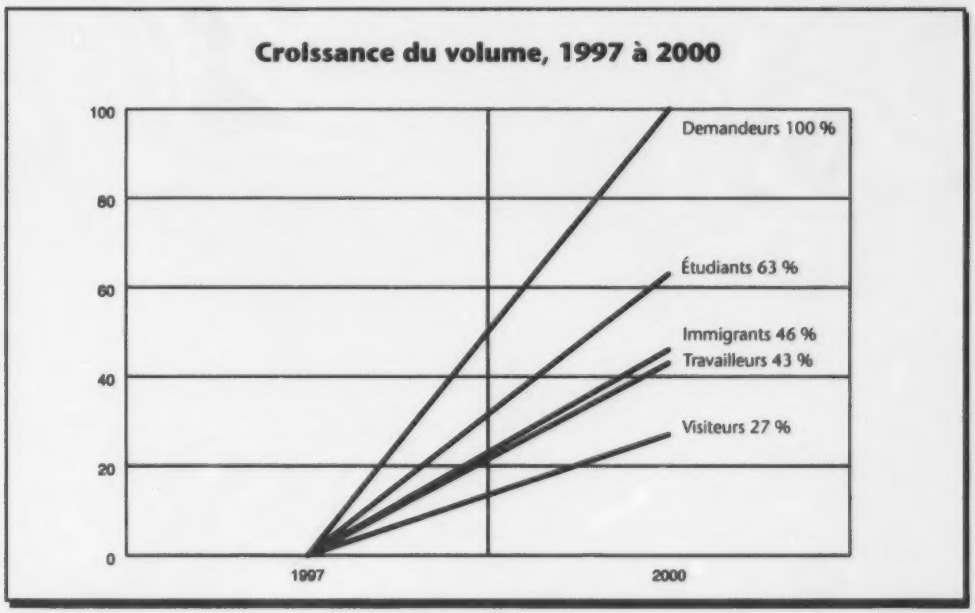

4 Tous les chiffres s'appliquent à l'année civile 2000, sauf pour les deuxièmes contrôles, qui couvrent l'exercice financier 2000–2001.

Partie II : Rendement selon le résultat stratégique

Résultats stratégiques		
Pour assurer	**Manifestation**	**Réalisation signalée à la page...**
Des avantages sociaux et économiques optimaux tirés de la migration au Canada	• Atteinte des niveaux d'immigration prévus • Réunion des familles d'immigrants parrainées par des Canadiens • Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien • Sélection de gens d'affaires comprenant des investisseurs • Admission de visiteurs et d'étudiants étrangers dont la présence au Canada stimule la demande en biens et services • Admission au Canada de travailleurs temporaires dont les compétences professionnelles en demande sur le marché du travail national comblent des lacunes et sont transférées aux travailleurs canadiens	12 13 14 14 15 16
La protection des réfugiés et d'autres personnes ayant besoin de se réétablir	• Atteinte des objectifs à l'égard des réfugiés pris en charge par le gouvernement et parrainés par des groupes privés • Programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté • Établissement d'ententes de travail efficaces entre la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et CIC • Influence accrue du Canada sur les initiatives internationales visant à protéger les réfugiés	18 18 20 21
Une aide pour l'adaptation et l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que pour leur intégration à la société canadienne	• Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne • Promotion de la reddition de comptes pour améliorer la prestation des programmes d'établissement • Pleine participation à la société canadienne des résidents permanents qui demandent et obtiennent la citoyenneté • Promotion et compréhension efficaces des questions de citoyenneté et d'intégration	24 25 25 26
La gestion de l'accès au Canada par une stratégie juste et efficace en matière d'exécution de la loi	• Activités du Ministère qui contribuent à la protection de la société canadienne • Interception de personnes cherchant à entrer au Canada sans les documents voulus • Rapports sur les contrevenants à la *Loi sur l'immigration* et, au besoin, détention • Renvoi des personnes qui n'ont pas le droit légal de demeurer au Canada, surtout de celles qui constituent une menace pour la société canadienne	28 30 30 31

Avantages sociaux et économiques optimaux tirés de la migration au Canada

CIC cherche à maximiser les avantages économiques et sociaux de la migration au Canada par les moyens suivants : établissement et atteinte des objectifs annuels d'immigration; réunion des familles d'immigrants parrainées par des Canadiens; sélection de gens d'affaires comprenant des investisseurs; sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien; admission de visiteurs et d'étudiants étrangers dont la présence au Canada stimule la demande en biens et services; admission au Canada de travailleurs temporaires dont les compétences professionnelles en demande sur le marché du travail national comblent des lacunes et sont transférées aux travailleurs canadiens.

La sélection et l'admission des nouveaux arrivants profitent tant à l'économie qu'à la société canadiennes. Les immigrants sont choisis pour la résidence permanente dans les catégories « gens d'affaires », « famille » et « réfugiés », tandis que d'autres personnes sont admises comme visiteur, comme étudiant ou comme travailleur temporaire. CIC établit un équilibre entre les composantes de ces programmes afin de répondre à tous les besoins. Les personnes admises à titre temporaire et les immigrants choisis dans la catégorie « gens d'affaires » contribuent à l'économie canadienne, tandis que d'autres sont choisis dans le cadre du programme de réunion des familles ou de la tradition humanitaire du Canada qui consiste à protéger les réfugiés. Les autres secteurs d'activité de CIC contribuent eux aussi à ce résultat stratégique grâce aux efforts qu'ils déploient pour faire en sorte que seules les personnes choisies ou légalement admises peuvent entrer ou demeurer au Canada, ainsi que pour faciliter l'intégration des personnes choisies pour la résidence permanente.

Les immigrants dans la catégorie des gens d'affaires sont choisis pour les connaissances, les compétences et les investissements qu'ils pourront peut-être apporter à l'économie canadienne. On espère que leur présence rendra le Canada plus prospère. Les recherches confirment que les demandeurs principaux dans la catégorie des travailleurs qualifiés exercent un emploi bien payé et font peu appel à l'assurance-emploi et au bien-être social comparativement à d'autres cohortes de contribuables immigrants et de membres de la population active canadienne[5]. CIC sélectionne des immigrants dans cette catégorie et admet des visiteurs, des étudiants et des travailleurs temporaires afin de maximiser les avantages économiques de la migration pour le Canada.

Toutefois, la politique sur l'immigration ne vise pas uniquement l'obtention d'avantages économiques. Les familles forment le cœur de nos collectivités, et les politiques sur l'immigration du Canada ont pour but de réunir les familles dans la mesure du possible. Même si les recherches indiquent que les immigrants de la catégorie de la famille ne connaissent pas, dès leur arrivée, autant de succès sur le marché du travail que ceux de la catégorie des gens d'affaires, avec le temps, leur revenu se rapproche de la moyenne canadienne. La réunion des familles contribue également à la stabilité sociale et prouve le respect du Canada pour la valeur fondamentale de la famille, qui constitue une composante de base de notre vie sociale et culturelle.

Même si les réfugiés doivent relever les défis les plus difficiles pour s'adapter au marché du travail canadien, CIC s'assure que notre pays respecte ses obligations internationales envers ces personnes et suit la tradition humanitaire du Canada en aidant les réfugiés et d'autres personnes ayant besoin de protection à se réétablir à l'intérieur de ses frontières. Malgré les problèmes auxquels ils doivent faire face, y compris la séparation d'avec les membres de leur famille, les réfugiés réussissent, avec le temps, à atteindre le niveau de revenu canadien moyen.

Ces deux catégories d'immigrants permettent d'approfondir et d'enrichir les traditions et le patrimoine sociaux et culturels du Canada et contribuent à notre épanouissement en tant que pays.

---

5 Pour plus de renseignements, voir http://www.cic.gc.ca/cicexplore/french/org/bsd/bss/research_recherche/rs3aiii.htm

Manifestation	Mesures
Atteinte des niveaux d'immigration prévus	☑ Présentation au Parlement du plan d'immigration pour l'année 2001 ☑ Atteinte des niveaux d'immigration prévus de 200 000 à 225 000 nouveaux arrivants au Canada pour 2000
Réunion des familles d'immigrants parrainées par des Canadiens	❑ Simplification du processus d'immigration pour la demande du conjoint ❑ Introduction de dispositions dans le règlement à la future Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés pour inclure les conjoints de fait (de même sexe ou de sexe opposé) ❑ Introduction de dispositions dans la future Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés pour réduire l'âge des répondants et accroître l'âge des personnes à charge ❑ Introduction de dispositions dans la nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada afin de traiter de la même façon les enfants adoptés et les enfants biologiques des citoyens canadiens
Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien	❑ Élaboration d'un nouveau modèle pour la sélection des immigrants de la catégorie des gens d'affaires
Sélection de gens d'affaires comprenant des investisseurs	
Admission de visiteurs et d'étudiants étrangers dont la présence au Canada stimule la demande en biens et services	
Admission au Canada de travailleurs temporaires dont les compétences professionnelles en demande sur le marché du travail national comblent des lacunes et sont transférées aux travailleurs canadiens	❑ Lancement de la première phase du nouveau Programme d'admission des travailleurs étrangers temporaires

Ressources utilisées

Dépenses prévues	130 206 000 $
Total des autorisations	*160 767 000 $*
Dépenses réelles 2000–2001	**158 119 421 $**

Explication des écarts – Le total des autorisations excédait de 30,6 millions de dollars la somme des dépenses prévues, principalement en raison des postes législatifs (17,9 millions de dollars) pour le remboursement de droits exigés pour l'établissement qui ont été versés les années précédentes; les coûts accrus des régimes d'avantages sociaux des employés et les ressources supplémentaires de 12,7 millions de dollars pour la réforme législative.

Des ressources totalisant 2,7 millions de dollars sont demeurées inutilisées et contribueront à augmenter le report du budget de fonctionnement à l'exercice 2001-2002.

Résultats obtenus

Atteinte des niveaux d'immigration prévus

Chaque année, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration dépose au Parlement un rapport qui énonce le nombre d'immigrants admis l'année précédente et établit le niveau d'immigration prévu pour l'année à venir. C'est par l'atteinte de ces niveaux d'immigration que l'on mesure l'engagement de CIC à maximiser les avantages économiques et sociaux de l'immigration au Canada.

Le 8 février 2001, la ministre a déposé le plan d'immigration pour 2001 et 2002 à la Chambre des communes. La ministre a aussi décrit, dans le rapport, une nouvelle méthode de détermination des niveaux cibles appelée processus de planification pluriannuelle (PPP)[6]. Dans le cadre de son engagement à recourir à l'immigration pour investir dans le développement social et économique du Canada, le gouvernement a établi un plan à long terme pour porter le niveau d'immigration à environ 1 p. 100 de la population totale et atteindre ce niveau de façon mesurée et responsable. Nombre de facteurs doivent être pris en considération lorsqu'on planifie des niveaux d'immigration : l'évolution constante des contextes national et international, les capacités opérationnelles, les conséquences des modifications législatives et stratégiques, ainsi que la capacité des provinces, des territoires et des municipalités d'absorber et d'intégrer des nouveaux immigrants. En vue d'atteindre l'objectif à long terme qui est d'accroître graduellement les niveaux d'immigration tout en tenant compte de la difficulté d'établir les niveaux d'immigration annuels, CIC procède à une nouvelle façon de planifier grâce au PPP.

Le PPP permettra à CIC de signaler les orientations à venir du programme d'immigration tout en conservant la souplesse nécessaire pour réagir aux tendances et aux défis mondiaux et nationaux. Le processus tient compte du fait que le Ministère ne contrôle pas entièrement l'environnement externe dans lequel le programme d'activités fonctionne, mais il engage CIC à superviser cet environnement et à y réagir adéquatement. Il permet également au Ministère d'évaluer le résultat de ses programmes sur une certaine période et de les adapter, au besoin, afin de maximiser les avantages économiques et sociaux de l'immigration pour le Canada, puisque les résultats que permettent d'obtenir les changements apportés aux politiques et aux programmes prennent du temps à se manifester.

En 2000, 226 837 personnes[7] ont immigré au Canada, soit 1 p. 100 de plus que la limite supérieure prévue. En plus du financement supplémentaire temporaire versé sur deux ans, certaines mesures ont contribué à ces résultats, notamment la réaffectation de ressources provenant d'autres secteurs du Ministère aux fonctions de traitement, le redéploiement d'équipes de traitement spécialisées dans des missions à l'étranger, la simplification de la prise de décisions et l'attribution de la priorité à la sélection des immigrants plutôt qu'aux autres activités.

6 Pour plus de renseignements sur le processus de planification pluriannuelle, voir http://www.cic.gc.ca/francais/pub/plan01.html

7 Dont quelque 32 500 immigrants à destination du Québec, ce qui représente 11 p. 100 de plus qu'en 1999. Cela correspond bien à l'objectif révisé qui était de faire passer de 30 900 à 33 400 le nombre d'immigrants admis que prévoyait le plan d'immigration du Québec, et montre bien que cette province a rempli ses responsabilités en matière de planification et de sélection en vertu de l'Accord Canada-Québec.

Admission d'immigrants en 2000		
Immigrants	**Plan 2000 (annoncé le 1er novembre 1999)**	**Chiffres réels**
Travailleurs qualifiés	100 500–113 300	118 307
Gens d'affaires	15 000–16 000	13 645
Candidats d'une province ou d'un territoire	1 400	1 249
Total – composante économique	**116 900–130 700**	**133 201**
Conjoints, fiancés et enfants	42 000–45 000	42 702
Parents et grands-parents	15 000–16 000	17 724
Total – catégorie de la famille	**57 000–61 000**	**60 426**
Autre[8]	4 000	3 244
Total des immigrants	**177 900–195 700**	**196 871**
Réfugiés	**Plan 2000 (annoncé le 1er novembre 1999)**	**Chiffres réels**
Pris en charge par le gouvernement	7 300	7 367
Parrainés par le secteur privé	2 800–4 000	2 905
Réfugiés reconnus comme tels au Canada	10 000–15 000	12 955
Personnes à charge à l'étranger	2 000–3 000	3 481
Total – réfugiés	**22 100–29 300**	**26 708**
Total – immigrants et réfugiés	**200 000–225 000**	**226 837**

Réunion des familles d'immigrants parrainées par des Canadiens

La réunion des familles d'immigrants, réalisée grâce au parrainage des membres par des citoyens canadiens et des résidents permanents, est essentielle pour tirer profit des avantages sociaux de l'immigration au Canada. Pour les nouveaux arrivants, en particulier, la détresse provoquée par la séparation de leur famille rend l'intégration plus difficile, ce qui crée des pressions supplémentaires sur les programmes d'établissement de CIC[9]. CIC veille à ce que les familles soient réunies le plus rapidement et le plus efficacement possible.

En 2000, CIC a permis à 60 426 membres de familles de retrouver leur répondant au Canada. Comme dans toutes les catégories d'immigrants, l'atteinte de cette cible a été possible grâce à des mesures opérationnelles précises, notamment l'affectation d'importantes ressources à cette fonction.

De nouvelles mesures pour faciliter la réunion des familles sont inscrites dans le projet de loi C-11, la nouvelle Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés[10]. Le Ministère prouve son engagement à moderniser les avantages offerts aux familles en proposant des modifications à la définition de « famille » qui tiennent compte des mesures législatives du gouvernement à cet égard. Le règlement d'application proposé pour le projet de loi C-11 ferait passer l'âge des personnes à charge de moins de 19 ans à moins de 22 ans et comprendrait des dispositions pour reconnaître les conjoints de fait[11] comme membres de la catégorie de la famille. Il permettrait aux époux et aux conjoints de fait de Canadiens qui respectent certaines exigences de demander la résidence permanente à partir du Canada, et il permettrait aussi aux époux, aux conjoints de fait et aux personnes à charge parrainées d'immigrer malgré certains problèmes de santé qui supposent le recours aux services de santé ou aux services sociaux.

8 Comprend les aides familiales et les catégories spéciales.

9 Pour plus de renseignements sur les programmes d'établissement et d'intégration de CIC, voir p. 22.

10 Pour plus de renseignements sur le projet de loi C-11, voir http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/politique/loi-imm.html

11 Conjoints de même sexe et conjoints de sexe opposé.

Reddition de comptes améliorée

En 2000–2001, CIC a continué à prendre des mesures pour que les parrains assument leurs responsabilités en collaborant à ce chapitre avec les provinces et les territoires. En Ontario et en Colombie-Britannique, cette coopération s'est traduite par l'élaboration de nouvelles procédures qui permettront de trouver les répondants en défaut, de les inciter à respecter de nouveau leurs obligations ou de récupérer auprès d'eux les montants versés en prestations d'aide sociale aux parents parrainés. Même si la grande majorité des répondants remplissent effectivement leurs obligations, cette collaboration avec les provinces et les territoires permettra de réduire les coûts potentiels du non-respect des obligations pour les contribuables canadiens. De plus, ce travail intergouvernemental concernant les répondants en défaut et le recouvrement envoie un message clair sur le sérieux de l'engagement qu'une personne prend lorsqu'elle en parraine une autre.

Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien

La sélection d'immigrants qui répondent aux besoins du marché du travail canadien constitue un élément essentiel de la stratégie de CIC pour maximiser les avantages économiques de l'immigration au Canada. Le Canada veut attirer des personnes qualifiées, scolarisées, ayant du talent et de l'ambition, et prêtes à contribuer à la prospérité du Canada. Les recherches ministérielles révèlent que les revenus d'emploi des travailleurs qualifiés excèdent les revenus moyens des Canadiens dès trois à quatre ans après leur arrivée, et que leur recours à l'assurance-emploi à partir de leur arrivée au Canada se situe sous la moyenne canadienne[12]. En 2000, CIC a admis 118 307 travailleurs qualifiés immigrants, dont leurs dépendants. Des travailleurs triés sur le volet ont aidé les entreprises canadiennes à accroître leur productivité et à améliorer leur compétitivité sur le marché mondial.

Nous avons réussi à attirer et à retenir chez nous un plus grand nombre d'immigrants très compétents et capables de s'adapter, et cela permettra de rehausser la prospérité du Canada. Comme la structure du marché du travail national a changé, nous travaillons à la conception d'un nouveau modèle de sélection des travailleurs qualifiés. Il vise à faciliter l'entrée des travailleurs qui sont les plus susceptibles de s'intégrer rapidement au marché du travail grâce à leurs compétences et à leur expérience. La recherche indique que les immigrants qui arrivent au Canada avec une éducation postsecondaire réussissent mieux que les immigrants moins scolarisés[13]. De même, ceux qui sont arrivés au Canada avec une bonne connaissance de l'anglais avaient le plus souvent des revenus d'emploi supérieurs et recouraient moins souvent aux prestations d'assurance-emploi ou de bien-être social que les immigrants qui parlaient une autre langue. Ce modèle, qui met l'accent sur les compétences non précisément liées à une profession (p. ex., niveau de scolarité, compétence linguistique et expérience de travail), sera intégré au règlement d'application du projet de loi C-11.

Sélection de gens d'affaires comprenant des investisseurs

D'autres avantages économiques de la migration au Canada sont obtenus par la sélection de gens d'affaires, qu'il s'agisse d'entrepreneurs, d'investisseurs ou de travailleurs indépendants. Chacun des programmes de sélection est conçu pour faciliter le choix de personnes ayant un sens aigu des affaires, de l'expérience et les fonds nécessaires pour investir dans les entreprises canadiennes existantes ou pour établir leurs propres entreprises.

Après des consultations avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants clés, CIC a proposé de nouvelles définitions réglemen-

12 Voir note 5.

13 De tous les immigrants détenant un diplôme universitaire admis entre 1980 et 1994 et qui ont rempli une déclaration de revenu en 1995, plus de 70 p. 100 ont signalé des revenus d'emploi, dont la moyenne était de 30 847 $; 12,9 p. 100 ont signalé recevoir des prestations d'assurance-emploi, et seulement 7,9 p. 100 ont dit recevoir des prestations d'aide sociale.

taires pour son programme d'immigration des gens d'affaires[14]. Ces nouvelles mesures, qui seront mises en œuvre aux termes du règlement d'application de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés proposée, permettront d'effectuer des évaluations d'une façon plus simple et plus objective et rendront le processus de sélection plus uniforme. De plus, les propositions de CIC permettront la mise en place d'un système plus objectif de contrôle du rendement des immigrants entrepreneurs au Canada.

Les nouveaux arrivants présentent aussi des avantages sociaux et culturels pour la société canadienne, et le programme d'immigration des travailleurs autonomes a été créé en reconnaissance de ces contributions potentielles. Toutefois, afin d'éliminer les chevauchements avec d'autres catégories d'immigrants, nous modifions actuellement le programme afin qu'il ne vise que les cultivateurs et d'autres personnes capables d'apporter une contribution importante à la vie artistique et culturelle du Canada.

Les provinces participant au Programme d'immigration des investisseurs (PII), soit l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard, ont unanimement appuyé l'initiative prise par CIC pour en améliorer la prestation. Le Ministère a décidé de verser et d'administrer une commission de 7 p. 100 en leur nom aux institutions financières désignées[15]. Ces établissements, à leur tour, utiliseront les commissions pour faire connaître le PII aux immigrants potentiels et pour promouvoir d'attrayants montages financiers.

Admission de visiteurs et d'étudiants étrangers dont la présence au Canada stimule la demande en biens et services

Chaque année, un nombre grandissant de visiteurs et d'étudiants étrangers viennent au Canada. En facilitant leur admission, on contribue à l'économie canadienne puisque leur présence stimule la demande en biens et en services. Les étudiants étrangers contribuent également à la santé et à la stabilité du secteur de l'éducation postsecondaire.

En 2000, 63 618 personnes ont été autorisées à fréquenter les établissements d'enseignement du Canada en tant qu'étudiants étrangers à tous les niveaux, ce qui représente une hausse de 21,2 p. 100 par rapport à l'année précédente. Ainsi, le nombre total d'étudiants étrangers au Canada le 1er décembre 2000 avait augmenté de 20,2 p. 100 comparativement à la même date en 1999 pour s'élever à 110 497, parce qu'il y a eu plus d'arrivants que de personnes qui sont retournées chez elles ou qui ont changé de statut. Le nombre de permis de séjour pour étudiants, y compris les prolongations accordées en 2000, était de 120 109, une augmentation de 14,6 p. 100 par rapport à 1999[16].

Dans le cadre de ses efforts pour améliorer continuellement le service offert, CIC, en consultation avec Développement des ressources humaines Canada et des représentants des établissements d'enseignement postsecondaires, a étudié les répercussions qu'aurait sur le marché du travail le fait de permettre aux étudiants étrangers qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire de travailler pendant leurs études. Des politiques fondées sur les résultats de cette étude

14 Les nouvelles définitions visent à régler les problèmes soulevés dans le *Rapport du Vérificateur général 2000* par l'adoption de critères de sélection non ambigus et objectifs pour les investisseurs et les entrepreneurs. Des critères de rendement clairs et vérifiables ont également été rédigés afin de faciliter l'administration des critères à respecter après l'octroi du droit à l'établissement et d'améliorer leur efficacité.

15 Pour plus de renseignements sur les accords fédéraux-provinciaux, voir http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/politique/fedprov.html

16 Remarque : ces données sur le nombre de personnes sont pertinentes lorsqu'on prend en considération les répercussions sur les établissements d'enseignement, tandis que les données sur le nombre de documents délivrés sont pertinentes lorsqu'on examine la charge de travail de CIC. Les personnes auxquelles on fait référence sont celles dont l'objectif principal est d'étudier au Canada et cela ne comprend pas les personnes qui viennent, par exemple, à titre de travailleurs étrangers, mais qui choisissent d'étudier à temps partiel et qui, par conséquent, détiennent aussi un permis de séjour pour étudiants.

sont actuellement en cours d'élaboration. On s'attend à ce qu'elles deviennent partie intégrante des lignes directrices opérationnelles élaborées pour appuyer le projet de loi C-11.

De plus, en 2000, CIC a délivré 723 149 visas de visiteur à l'étranger, une augmentation de 8,8 p. 100 par rapport à 1999. Les dépenses des touristes étrangers au Canada, y compris les visiteurs provenant de pays dispensés du visa atteignent les 16,2 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 5,9 p. 100 par rapport à l'année précédente[17].

Admission au Canada de travailleurs temporaires dont les compétences professionnelles en demande sur le marché du travail national comblent des lacunes et sont transférées aux travailleurs canadiens

L'admission de travailleurs temporaires permet de combler rapidement et efficacement des lacunes dans le marché du travail national et permet de donner aux travailleurs canadiens des connaissances sur les nouvelles façons de faire des affaires.

En 2000, 91 311 personnes ont obtenu une autorisation d'emploi pour la première fois ou l'autorisation de revenir à titre de travailleur saisonnier. Cela représente une augmentation de 8,3 p. 100 par rapport à 1999. Par conséquent, le nombre total de travailleurs étrangers qui se trouvaient au Canada le 1er décembre 2000 s'est élevé à 88 962 (une hausse de 10,2 p. 100 par rapport au 1er décembre 1999) parce que le nombre d'arrivants a dépassé le nombre de personnes qui sont retournées chez elles ou qui ont changé de statut. Le nombre d'autorisations d'emploi et de prolongations accordées en 2000 a augmenté de 7,4 p. 100 par rapport à l'année précédente pour atteindre 200 418[18].

Pour améliorer la productivité et la compétitivité du Canada au sein de l'économie mondiale, il nous faut les compétences et l'expérience des travailleurs étrangers temporaires. Les travailleurs hautement qualifiés apportent des avantages économiques sur le marché du travail canadien puisqu'ils comblent des lacunes urgentes, permettent à nos travailleurs d'acquérir des connaissances d'autres pays et d'autres entreprises, resserrent les liens avec les entreprises internationales et contribuent à l'économie canadienne en tant que consommateurs et contribuables.

Le nouveau règlement lié au Programme d'admission des travailleurs étrangers temporaires au Canada[19] est en cours d'élaboration et fait partie de l'ensemble des mesures législatives entourant le projet de loi C-11. Il fournira le fondement juridique nécessaire pour la mise en œuvre du nouveau programme. En attendant, nous avons apporté au système de technologie de l'information des améliorations qui facilitent l'exécution du Programme en permettant la transmission électronique des validations d'offre d'emploi de Développement des ressources humaines Canada à tous les points de service de CIC, y compris les missions à l'étranger. De plus, des ententes ont été conclues ou sont sur le point de l'être avec divers secteurs industriels qui font face à une pénurie exceptionnelle de main-d'œuvre, y compris l'industrie de la mode au Manitoba, celle des constructeurs de maison dans la région du grand Toronto et certaines composantes du secteur de la technologie de l'information dans tout le Canada.

17 Voir *Indicateurs nationaux du tourisme : premier trimestre 2001*, accessible à http://www.statcan.ca

18 Remarque : les données sur le nombre de personnes sont pertinentes lorsqu'on se penche sur les répercussions du programme d'admission des travailleurs étrangers temporaires sur le marché du travail, tandis que les données sur le nombre de documents délivrés sont pertinentes lorsqu'on étudie la charge de travail de CIC. Les personnes visées sont celles dont l'objectif principal est de travailler au Canada. On ne compte pas les personnes qui, par exemple, arrivent comme revendicateurs du statut de réfugié et qui obtiennent aussi une autorisation d'emploi, même si elles ont, elles aussi, des répercussions sur le marché du travail.

19 Pour plus de renseignements sur le Programme d'admission des travailleurs étrangers temporaires, voir http://www.cic.gc.ca/francais/visiteur/index.html

Protection des réfugiés et d'autres personnes ayant besoin de se réétablir

Pour les réfugiés à l'étranger, on obtient le résultat stratégique escompté en atteignant les objectifs au chapitre des réfugiés pris en charge par le gouvernement et parrainés par des groupes privés, ainsi qu'en offrant un programme de réétablissement des réfugiés efficace et adapté. Le Ministère cherche également à garantir des ententes de travail permanentes et efficaces avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) dans l'intérêt des revendicateurs au Canada à qui la CISR a accordé le statut de réfugié. Ces deux éléments du programme sont renforcés par l'influence du Canada sur les initiatives internationales de protection des réfugiés.

Manifestation	Mesures
Atteinte des objectifs à l'égard des réfugiés pris en charge par le gouvernement et parrainés par des groupes privés	☑ Atteinte des objectifs relatifs aux réfugiés pris en charge par le gouvernement ☑ Atteinte des objectifs relatifs aux réfugiés parrainés par des groupes privés
Programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté	☑ Mise à l'essai et évaluation du modèle de réétablissement des réfugiés ☑ Critères plus souples pour la sélection des réfugiés selon leur besoin de protection et d'établissement à long terme ☑ Traitement plus rapide des demandes de personnes ayant un urgent besoin de protection ☑ Nouvelles procédures pour permettre le traitement simultané du dossier des membres d'une même famille ☐ Partenariats avec les ONG au Canada et à l'étranger pour trouver, identifier et réétablir des réfugiés ayant un urgent besoin de protection ☑ Mise en œuvre d'un site Web pour mettre en commun des renseignements avec tous les partenaires
Établissement d'ententes de travail efficaces entre la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et CIC	☑ Élaboration d'un cadre opérationnel pour la mise en œuvre des mesures législatives proposées et des changements législatifs au système de traitement des cas de réfugié au Canada ☑ Examen des processus opérationnels actuels du système de première ligne pour la détermination du statut de réfugié, commençant lorsque la personne revendique le statut de réfugié et se terminant lorsque la demande est déférée à la CISR ☐ Contrôle de l'efficacité du nouveau règlement concernant la catégorie des réfugiés au sens de la Convention se trouvant au Canada sans pièce d'identité et autres initiatives connexes
Influence accrue du Canada sur les initiatives internationales visant à protéger les réfugiés	

Ressources utilisées

Dépenses prévues	161 714 000 $
Total des autorisations	*145 377 000 $*
Dépenses réelles 2000–2001	**125 923 810 $**

Explication des écarts – Le total des autorisations était de 16,3 millions de dollars inférieur aux dépenses prévues, ce qui est principalement attribuable au report des ressources destinées à aider le Kosovo à l'exercice 2001-2002.

Des ressources totalisant 19,5 millions de dollars sont restées inutilisées principalement parce que les besoins du Kosovo se sont révélés moins importants que prévu. Les fonds fournis à CIC pour le Kosovo et les clandestins de la mer devaient servir uniquement à ces fins. Les sommes inutilisées n'ont pu être réaffectées aux autres initiatives de CIC.

Résultats atteints

Atteinte des objectifs à l'égard des réfugiés pris en charge par le gouvernement et parrainés par des groupes privés

Chaque année, CIC établit des objectifs quant au nombre de réfugiés à l'étranger qui seront réétablis au Canada, y compris des réfugiés pris en charge par le gouvernement et d'autres qui sont parrainés par des groupes privés. En 2000, CIC a atteint ses objectifs relatifs aux réfugiés pris en charge par le gouvernement en accordant le droit d'établissement à 7 367 personnes. Mentionnons en outre que, pour la première fois depuis 1996, le Canada a réalisé son objectif en ce qui concerne le nombre de réfugiés parrainés par des groupes privés, puisque 2 905 d'entre eux se sont réétablis au Canada.

Programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté

Admettre au Canada le nombre cible de réfugiés et leur accorder le droit d'établissement est une réalisation importante, et un élément essentiel à l'atteinte de l'objectif de CIC concernant la protection des réfugiés ici et à l'étranger. Le Ministère cherche également à offrir un programme de réétablissement efficace et adapté qui permet de s'assurer que les personnes à qui on offre le réétablissement sont celles qui ont le plus besoin de protection. En outre, CIC s'efforce de garantir que la protection est offerte rapidement et efficacement et que les réfugiés sélectionnés reçoivent l'aide dont ils ont besoin pour s'intégrer à la société canadienne le plus efficacement possible. Les réfugiés pris en charge par le gouvernement qui s'établissent au Québec peuvent bénéficier de services comparables grâce aux ressources qui ont été mises de côté à leur intention en vertu de l'Accord Canada-Québec de façon à respecter la *Loi sur l'immigration*.

Le dépôt du projet de loi C-11 constitue un pas important vers l'amélioration de l'efficacité du programme de réétablissement des réfugiés de CIC. En effet, s'il reçoit la sanction royale, ce projet servira de fondement législatif pour l'élaboration des règlements et des politiques qui permettront d'atteindre cet objectif. En attendant, des stratégies pilotes ont été mises en œuvre, notamment un nouveau modèle de réétablissement des réfugiés (MRR)[20]; des critères de sélection des réfugiés mieux adaptés à leur besoin de protection et d'établissement à long terme; un

20 Le but du MRR est d'intégrer les processus opérationnels, d'améliorer les partenariats opérationnels, de clarifier et de simplifier les questions de politique pertinentes ainsi que d'améliorer la formation spécialisée de même que les systèmes d'appui en matière d'information et de gestion. Voir http://www.cic.gc.ca/francais/refugie/mrr-info.html

traitement plus rapide des demandes de personnes ayant un urgent besoin de protection; de nouvelles procédures pour faciliter le traitement simultané des dossiers de membres de la même famille; des partenariats avec des ONG au Canada et à l'étranger afin de repérer, d'identifier et de réétablir des réfugiés qui ont besoin de protection; et le lancement d'un site Internet pour mettre en commun les renseignements avec tous les partenaires clés.

En 2000-2001, CIC a mis à l'essai plusieurs éléments du MRR, y compris les lignes directrices administratives qui favorisent une évaluation plus souple du potentiel de réétablissement de chaque personne en mettant l'accent sur le besoin de protection plutôt que sur la capacité de s'établir, et qui accordent plus d'importance aux liens que le réfugié a déjà établis avec le Canada. Les lignes directrices accordent aussi la priorité au traitement des demandes concernant les personnes à charge les plus vulnérables (conjoints et enfants à charge) qui ont dû demeurer dans leur patrie. En outre, des lignes directrices supplémentaires ayant pour but de faciliter la sélection des membres de la famille élargie ont été écrites. Le règlement d'application du projet de loi C-11 (la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés) qui rendra ces initiatives officielles est en cours de rédaction.

Au cours de la dernière année, il y a eu diverses initiatives pour faciliter l'entrée immédiate au Canada de personnes persécutées, dont le Projet pilote sur la protection d'urgence (PPPU). Le PPPU a été conçu afin de traiter le dossier des réfugiés ayant un urgent besoin de protection dans les trois à cinq jours après la présentation de leur cas par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Toutefois, une évaluation de ce projet a révélé que le délai de traitement moyen était de 7,3 jours, surtout en raison de facteurs externes échappant au contrôle de CIC et, dans certains cas, même de ses partenaires. Par exemple, en Turquie, il y a des restrictions sur les documents et les autorisations de voyage; au Pakistan, il a été difficile d'obtenir promptement les permis de sortie et, au Kenya, certains retards ont été causés par l'impossibilité d'obtenir un vol de Nairobi vers le site de réception au Canada. De plus, l'évaluation révèle que d'autres problèmes, comme la confirmation des liens de parenté ou l'obtention d'une autorisation de sécurité ne peuvent pas toujours être résolus dans les trois à cinq jours. Malgré ces obstacles, CIC a pu approuver 16 des 20 cas soumis par le HCR, et offrir ainsi une protection d'urgence à 39 personnes. Comme les projets pilotes ont prouvé que les cas de protection urgente pouvaient réellement être traités avec diligence, on a émis des lignes directrices qui étendent le programme au monde entier de façon provisoire, en attendant la dernière étape de l'évaluation prévue pour l'automne 2001.

Le projet pilote Fournisseurs de services à l'étranger a été conçu pour permettre aux ONG qualifiées d'entreprendre l'examen et le traitement préliminaires des cas de réfugiés. On envisage actuellement de donner une plus vaste portée à ce projet, dont la mise en œuvre devait commencer au début de 2001.

Les changements apportés grâce au MRR ont été mis en œuvre pour faciliter le processus d'intégration des réfugiés sélectionnés à l'étranger. De façon plus précise, disons que des mesures ont été adoptées pour que soit effectué le traitement concurrent des demandes présentées par les membres de la famille élargie des réfugiés et des personnes à charge de fait (celles qui ne répondent pas à la définition courante de personne à charge), pour réduire l'obstacle que représente une longue séparation des membres de leur famille pour l'intégration des réfugiés. En outre, CIC administre un programme de partenariat qui améliore la capacité des répondants du secteur privé d'aider au réétablissement de réfugiés de l'étranger.

La mise à l'essai du projet pilote Fournisseurs de services au Canada (FSC)[21], dont le but est de fournir un point de liaison pour permettre aux répondants potentiels au Canada d'avoir accès à l'expertise sur le parrainage de

21 Pour plus de renseignements sur le projet pilote Fournisseurs de services au Canada, voir le site sur la protection des réfugiés à l'adresse suivante : http://www.cic.gc.ca/ref-protection/

réfugiés par le secteur privé, était limitée à un projet pilote à l'intention des réfugiés de la Sierra Leone. Selon une évaluation préliminaire, ce projet a clairement accru la capacité des fournisseurs de services au Canada de participer au programme de parrainage privé, comme en font foi l'approbation de cinq nouvelles ententes de parrainage et la présentation d'engagements pour parrainer environ 700 personnes. De plus, le bureau des visas d'Accra a eu recours aux services des coordonnateurs du projet pilote FSC afin d'améliorer le taux de participation aux entrevues et d'assurer ainsi un meilleur service à ces demandeurs. La mise en œuvre complète de ce projet pilote dépendra de l'évaluation de ses avantages et des autres priorités en matière de ressources.

En avril 2000, CIC a lancé le site Web sur la protection des réfugiés[22] qui fournit des renseignements et de la documentation aux ONG, aux répondants et au grand public en ce qui a trait à la sélection et au réétablissement de réfugiés de l'étranger. Le site comprend des renseignements sur tous les projets de réétablissement de réfugiés et des comptes rendus de consultations avec les partenaires externes, en plus de fournir aux utilisateurs du site des mécanismes de rétroaction.

Établissement d'ententes de travail efficaces entre la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et CIC

Tandis que la Commission de l'immigration et du statut de réfugié[23] a pour responsabilité de déterminer si un revendicateur du statut de réfugié au Canada répond aux critères établis, CIC a pour responsabilité de traiter avec ces revendicateurs avant et après leur audience, que la décision rendue soit négative ou positive. C'est pourquoi des ententes de collaboration permanentes et efficaces entre la CISR et CIC sont indispensables pour la protection des réfugiés au Canada et l'intégrité du système de détermination du statut de réfugié.

Comme le Ministère a élaboré, au cours de la dernière année, des cadres de reddition de comptes en ce qui a trait aux principales réformes proposées dans le projet de loi C-11, il sera en mesure d'évaluer l'efficacité des diverses techniques visant à accélérer le processus de détermination du statut de réfugié au Canada[24].

Le traitement des revendications du statut de réfugié visant à déterminer l'admissibilité des revendicateurs à une audience devant la CISR a été étudié en profondeur au cours de la dernière année. L'examen a révélé qu'un certain nombre de fonctions effectuées actuellement par le Ministère après qu'une personne a obtenu le statut de réfugié au sens de la Convention devraient être entreprises dès la présentation de la revendication du statut de réfugié. On prévoit que le remaniement de ces processus pourrait simplifier la détermination du statut de réfugié et permettre d'accorder plus rapidement le statut de résident permanent aux personnes qui ont réellement besoin de protection.

Le règlement visant à réduire la période d'attente imposée à la catégorie des réfugiés au sens de la Convention se trouvant au Canada sans pièces d'identité de cinq à trois ans est retardé puisqu'on attend que le Parlement étudie le projet de loi C-11[25].

22 Voir l'adresse à la note 21.

23 Le site Web de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié est accessible à l'adresse suivante : http://www.irb.gc.ca/

24 Le Ministère perfectionne actuellement ces cadres tout en élaborant les mécanismes réglementaires requis pour la mise en œuvre réussie du projet de loi C-11, en collaboration avec nos partenaires et les employés des régions.

25 Une fiche de renseignements concernant la catégorie des réfugiés au sens de la Convention se trouvant au Canada sans pièces d'identité se trouve à l'adresse suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/crccspi.html

Influence accrue du Canada sur les initiatives internationales visant à protéger les réfugiés

Au cours de la dernière année, les efforts de collaboration internationale pour protéger les réfugiés tout en tentant d'endiguer le mouvement de migrants clandestins ont connu une intensification, résultat direct de la participation du Canada aux initiatives internationales. Précisons que CIC a dirigé les efforts pour faire inscrire les liens qui existent entre le mouvement de réfugiés et d'autres mouvements migratoires au programme d'action du HCR. Grâce à ces efforts, qui ont été appuyés par d'autres ministères et des membres du secteur des bénévoles, d'autres pays qui partagent les mêmes idées se sont entendus pour encourager le HCR à reconnaître la relation entre la protection des réfugiés et les questions de contrôle de l'immigration. Cette collaboration a porté ses fruits puisque le HCR a proposé de rédiger des lignes directrices sur les problèmes d'interception à la plus récente réunion de consultation mondiale[26].

Reddition de comptes améliorée

Pour appuyer l'engagement humanitaire international du Canada concernant le réétablissement de réfugiés de l'étranger, CIC administre le Programme d'aide au réétablissement (PAR)[27], sauf dans le cas des réfugiés accueillis par le Québec. Ce programme fournit un soutien du revenu pendant au plus 12 mois aux réfugiés pris en charge par le gouvernement et un soutien du revenu se prolongeant sur 12 mois supplémentaires dans les cas spéciaux. Le PAR finance également des organisations pour leur permettre d'offrir un ensemble de services essentiels aux réfugiés réétablis dans les quatre à six premières semaines de leur arrivée au Canada[28].

En vertu de l'Accord Canada-Québec, on fournit au Québec des ressources grâce auxquelles la province assure des services comparables aux réfugiés pris en charge par le gouvernement qui se réétablissent dans la province[29].

Pour que les responsables rendent compte de leur utilisation des fonds ministériels alloués au PAR, on a mis au point un cadre d'imputabilité et des indicateurs de rendement pour les programmes de contributions, notamment pour ce programme. Conformément au cadre d'évaluation, la supervision du programme a commencé en octobre 2000, et ses résultats permettront d'analyser le rendement du PAR et de fournir des éléments d'information pour la modification du programme et celle de son processus d'exécution.

26 Pour plus de renseignements sur les consultations mondiales, consultez le site : http://www.unhcr.ch/issues/asylum/globalconsult/main.htm

27 Pour plus de renseignements sur le Programme d'aide au réétablissement, voir http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/refugies-4.html

28 Parmi ces services essentiels immédiats, notons les services d'accueil au point d'entrée, de l'hébergement temporaire, de l'aide à la recherche d'un logement permanent, des conseils financiers, des liens vers des programmes fédéraux ou provinciaux obligatoires, de l'orientation de base ainsi que l'aiguillage vers des services plus généraux.

29 La contribution totale prévue dans l'Accord Canada-Québec se chiffre à 104,1 millions de dollars. Voir le tableau 5 à la page 55.

Aide pour l'adaptation et l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que pour leur intégration à la société canadienne

Ce résultat stratégique s'obtient par l'appui et l'amélioration de l'exécution directe et indirecte des programmes d'intégration à l'intention des nouveaux arrivants, l'octroi de la citoyenneté aux résidents permanents admissibles et l'assurance que les questions liées à la citoyenneté et à l'immigration sont efficacement diffusées et bien comprises.

Les programmes d'intégration jouent un rôle essentiel pour aider les nouveaux arrivants à s'adapter au Canada et à devenir de nouveaux Canadiens. Les services fournis dans le cadre des programmes consistent en une formation linguistique en langues officielles, en une formation de base et en des programmes d'orientation qui sont offerts aux immigrants dès leur arrivée au Canada. Bien qu'il soit démontré qu'avec le temps, la situation économique des immigrants vivant au Canada s'améliore, le rendement économique des immigrants arrivés le plus récemment a été plus faible que celui des groupes d'immigrants précédents.

Une explication possible de cette tendance, tirée d'une recherche effectuée en Australie où un faible rendement au moment de l'intégration au marché du travail chez les immigrants a également été remarqué[30], est la situation économique mondiale au début des années 1990 qui a touché toutes les personnes qui faisaient leur entrée sur le marché du travail. Parmi les autres facteurs envisagés, notons l'incapacité linguistique, la non-reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger et la discrimination. Néanmoins, CIC et ses partenaires s'efforcent de faire en sorte que les obstacles à l'intégration soient aplanis dans la mesure du possible et que les services d'établissement aident à surmonter ces difficultés. Le fait de comprendre les défis auxquels font face les immigrants permettra à CIC et à ses partenaires de se concentrer plus efficacement sur la prestation de services d'établissement de qualité et, ainsi, de mieux favoriser l'intégration des nouveaux arrivants à la société canadienne.

De même, une meilleure compréhension des questions d'intégration et de citoyenneté parmi les Canadiens aide notre société à s'adapter aux besoins des immigrants tout en rehaussant un sentiment commun de citoyenneté tant pour les Canadiens que pour les nouveaux arrivants. Compte tenu du rôle de plus en plus important que joue l'immigration pour la population et la croissance du marché du travail au Canada, ces programmes et l'octroi de la citoyenneté elle-même sont essentiels à l'établissement d'une société unie quoique diversifiée.

30 J.T McDonald et C. Worswick. « Unemployment and Earnings of Recent Labour Market Entrants by Immigrant Status: Evidence for Australian Men », article présenté à la réunion de l'Association canadienne d'économique, University of Toronto, Toronto, 1999.

Manifestation	Mesures
Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne	☑ Élaboration et mise en œuvre de la première phase d'un cadre de reddition de comptes sur l'établissement, comprenant des mesures du rendement, une collecte de données nationale et un système de production de rapports de même qu'un module de contrôle de gestion
Promotion de la reddition de comptes pour améliorer la prestation des programmes d'établissement	☑ Meilleure prestation des services d'établissement grâce à une collaboration plus étroite avec les provinces et les territoires
Pleine participation à la société canadienne des résidents permanents qui demandent et obtiennent la citoyenneté	☐ Amélioration de la valeur et de l'intégrité de la citoyenneté canadienne par l'adoption et l'application de la Loi sur la citoyenneté au Canada proposée ☐ Possibilité réduite de fraude et de mauvais usage de documents grâce à l'élaboration de profils qui pourront aider à cerner les risques potentiels pour l'intégrité du programme d'activités dans le processus de demande de la citoyenneté et amélioration du processus d'émission des certificats de citoyenneté
Promotion et compréhension efficaces des questions de citoyenneté et d'intégration	☑ Sensibilisation accrue aux responsabilités et aux obligations conférées par la citoyenneté par le truchement d'activités de promotion et l'élaboration de produits

Ressources utilisées

Dépenses prévues	320 383 000 $
Total des autorisations	*329 588 879 $*
Dépenses réelles 2000–2001	**327 816 972 $**

Explication des écarts – Le total des autorisations est de 9,2 millions de dollars supérieur aux dépenses prévues surtout en raison des 4,8 millions de dollars versés à l'Accord Canada-Québec, qui consiste en 2,4 millions de dollars pour chacun des exercices 1999-2000 et 2000-2001. Les ressources supplémentaires de 4,4 millions de dollars ont trait aux conventions collectives et aux dispositions de report du budget de fonctionnement.

Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne

La stratégie d'intégration de CIC vise à permettre aux nouveaux arrivants de s'établir, de s'adapter et de s'intégrer le plus rapidement possible et en douceur afin de devenir des membres à part entière de la société canadienne. Il s'agit d'un processus bidirectionnel qui encourage tant les nouveaux arrivants que la société qui les accueille à faire des rajustements. Le Canada répond aux besoins des nouveaux arrivants en leur offrant divers programmes d'établissement, des services et des activités de promotion de l'intégration tout au long du processus d'intégration.

Afin de mieux préparer les immigrants aux exigences de l'établissement et de l'adaptation au Canada, CIC offre des séances d'orientation à l'étranger. Ces séances permettent aux futurs immigrants d'avoir une bonne idée de ce qu'est la vie au Canada. En 2000-2001, CIC, avec l'aide de son partenaire de prestation, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)[31] , a élargi ses séances d'orientation canadiennes à l'étranger afin de les offrir non plus seulement au Vietnam, au Kenya, en Égypte, à Djibouti, en Tanzanie, en Éthiopie et dans les Balkans, mais aussi dans les bureaux de tout le Pakistan. Les rapports de l'OIM indiquent qu'à la fin des séances d'orientation, les participants sont mieux préparés à leur départ, comprennent mieux ce qu'est la société canadienne, savent qu'il est important de connaître les langues officielles du Canada et commencent à comprendre ce qu'il faut faire pour se trouver du travail dans notre pays.

Même si tous ces programmes sont conçus pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants à la société canadienne, ceux-ci peuvent quand même rencontrer des obstacles à l'intégration. Pour ces personnes, il peut être difficile, entre autres, d'acquérir les connaissances linguistiques nécessaires, d'accéder au marché du travail et de faire reconnaître leurs diplômes. Elles peuvent parfois aussi se heurter à la discrimination ou à une capacité réduite des principaux centres urbains du Canada de les aider à s'établir. CIC travaille toutefois en collaboration avec d'autres ministères pour aplanir ces obstacles à l'intégration et fournir aux nouveaux arrivants les services d'établissement essentiels, notamment des cours de langue aux adultes dans le cadre du programme de Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC), de la formation en technique de recherche d'emploi grâce au Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI) et des liens avec des familles canadiennes grâce au Programme d'accueil[32].

C'est en trouvant des données fiables que l'on peut prendre des décisions éclairées. CIC travaille avec ses partenaires de l'établissement à la mise en place d'un Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions (CIPC) afin de fournir au Ministère un ensemble de données et les capacités analytiques nécessaires pour mesurer les résultats de ses programmes[33]. Ces renseignements seront utilisés pour faciliter l'élaboration de programmes et de politiques. La mise en œuvre du CIPC dépendra de la disponibilité des fonds.

Les principaux éléments du CIPC sont les cadres pour l'évaluation, la mesure du rendement, le contrôle de la gestion (le cas échéant en vertu d'une entente), et la reddition de comptes des provinces et des territoires, de même qu'un processus d'ententes de contribution renouvelé. Le CIPC favorise et maintient la reddition de comptes en ce qui concerne l'utilisation des fonds réservés à l'établissement. Il sera utile pour orienter les activités de mesure du rendement des quatre programmes de contribution pour

31 L'adresse du site Web de l'Organisation internationale pour les migrations est la suivante : http://www.iom.int/

32 Pour plus de renseignements sur les CLIC, le PEAI et le Programme d'accueil, voir http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/index.html

33 Pour plus de renseignements concernant le Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions, voir http://www.integration-net.cic.gc.ca/sp/caf/e/index.htm

l'établissement : le PEAI, les CLIC, le Programme d'accueil et le Programme d'aide au réétablissement. Ce cadre est conforme à l'approche préconisée par CIC en matière de mesure du rendement, selon laquelle les principaux intervenants du secteur de l'établissement doivent participer à cette activité.

En 2000-2001, le Ministère a terminé l'élaboration de son cadre d'évaluation et de mesure du rendement pour les services aux immigrants et aux réfugiés. Ce cadre établit les deux premières de cinq composantes clés du Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions de CIC, lancé en 1999. On s'active actuellement à concevoir les trois éléments qui restent.

Promotion de la reddition de comptes pour améliorer la prestation des programmes d'établissement

La collaboration avec nos partenaires provinciaux se poursuit grâce au Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'établissement et l'intégration[34]. Toutes les provinces et tous les territoires participent aux travaux du groupe, mettant ainsi en commun leurs préoccupations et leurs pratiques exemplaires[35]. En 2000-2001, CIC et le Yukon ont entrepris des négociations pour l'élaboration d'une entente consultative officielle. CIC et l'Alberta ont, de leur côté, rédigé un protocole d'entente pour confirmer leur relation de cogestion. De plus, CIC a entrepris de collaborer avec d'autres ministères, tout particulièrement Développement des ressources humaines Canada et Patrimoine canadien, de même qu'avec le secteur des bénévoles, pour être en mesure de travailler plus facilement avec les provinces et les territoires à l'amélioration de la prestation des services d'établissement.

Comme l'établissement des immigrants et des réfugiés au Canada est assuré par des partenariats entre les gouvernements fédéral et provinciaux de même que le secteur bénévole, la reddition de comptes exige que le public canadien obtienne des renseignements sur le montant des fonds dépensés, le but des programmes offerts et les résultats liés à l'exécution du programme. Les renseignements tirés du Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions mentionné ci-dessus constituent un important progrès à cet égard.

Pleine participation à la société canadienne des résidents permanents qui demandent et obtiennent la citoyenneté

Le processus d'intégration à la société canadienne est un continuum qui commence par une demande d'immigration, la sélection d'une personne ou d'une famille à titre d'immigrant, l'accueil et l'établissement initial au Canada, jusqu'à l'octroi de la citoyenneté canadienne. À cet égard, CIC a élaboré une nouvelle loi sur la citoyenneté afin d'améliorer le fondement législatif de la politique sur la citoyenneté et d'élaborer des profils visant à améliorer l'intégrité des processus de demande de citoyenneté et de délivrance des certificats.

En 2000-2001, la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a cherché à faire adopter le projet de loi C-16, la *Loi sur la citoyenneté* révisée, pour exprimer l'engagement de CIC à se doter d'une loi plus moderne[36]. CIC a également mis l'accent sur les consultations avec les provinces, les territoires et les ONG pour s'assurer que tous comprennent bien les changements. Toutefois, les efforts pour conclure le processus législatif ont pris fin avec la dissolution du Parlement en raison de l'élection fédérale d'octobre 2000. On prévoit déposer de nouveau le projet de loi modernisé sur la citoyenneté dès que possible.

Le Ministère a tenté de conserver la confiance du public dans le processus de citoyenneté tout en offrant des services de qualité aux clients grâce au perfectionnement du Programme national d'assurance de la qualité

34 Voir la note 15.

35 Conformément aux ententes pertinentes, des échanges bilatéraux ont également lieu avec la Colombie-Britannique, le Manitoba et le Québec. Ces provinces doivent offrir des services d'établissement et reçoivent un financement fédéral pour le faire.

36 Parallèlement à la rédaction du projet de loi C-16, le Ministère a rédigé le règlement, les processus administratifs, les politiques et les procédures nécessaires pour mettre en œuvre la nouvelle loi.

(PNAQ) au cours de la dernière année. Le PNAQ, mis en place en 1997, témoigne de l'engagement de CIC envers l'excellence du processus décisionnel qui régit les octrois et les preuves de citoyenneté canadienne et la fiabilité des renseignements sur les clients. En 2000-2001, on a créé un groupe de travail sur l'assurance de la qualité dont le mandat était de perfectionner le PNAQ. Le groupe s'est réuni pour la première fois en mars 2001 afin d'évaluer la façon dont l'assurance de la qualité était effectuée dans les bureaux locaux, d'étudier des façons de normaliser le processus d'assurance de la qualité en recourant aux pratiques exemplaires, d'améliorer ses outils opérationnels et d'élaborer un plan de formation national pour l'exercice 2001-2002.

Promotion et compréhension efficaces des questions de citoyenneté et d'intégration

Le soutien apporté à l'établissement et à l'adaptation des nouveaux arrivants au Canada n'est qu'un des éléments pour faciliter l'intégration des immigrants et des réfugiés à la société canadienne. Il faut aussi diffuser de l'information pour garantir une bonne compréhension des questions liées à la citoyenneté et à l'intégration.

Chaque année, entre 2 500 et 3 000 cérémonies de citoyenneté sont organisées. En 2000-2001, CIC a accueilli 205 111 personnes qui sont devenues de nouveaux Canadiens. Les cérémonies de citoyenneté représentent une occasion unique d'honorer les nouveaux arrivants de même que leurs amis et les membres de leur famille. CIC a pour responsabilité d'organiser, en octobre, la Semaine de la citoyenneté au Canada pour faire connaître les effets positifs qu'ont les nouveaux arrivants sur le Canada. À cette occasion, plusieurs cérémonies de citoyenneté spéciales ont lieu partout au pays. En 2000-2001, plus de 7 000 nouveaux Canadiens ont été accueillis dans le cadre de cette campagne. De plus, le Certificat du mérite civique honore chaque année environ 20 particuliers ou organismes qui ont aidé de nouveaux arrivants à s'intégrer à la société canadienne[37]. Les prix sont remis pendant la Semaine de la citoyenneté. Le Certificat du mérite civique est l'une des principales contributions du Ministère à l'Année internationale des volontaires[38].

En 2000-2001, CIC a lancé deux nouvelles campagnes de promotion visant à faire mieux accepter la diversité et les nouveaux arrivants. « Le Canada, un pays pour nous tous! » a été lancée le 1er juillet 2000 afin d'aider les immigrants à se sentir chez eux et de faire connaître des façons d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer. Des messages spéciaux ont été intégrés aux allocutions présentées par la ministre et par les juges de la citoyenneté pendant les cérémonies de citoyenneté et d'autres événements nationaux et internationaux. Des produits promotionnels ont été élaborés et distribués largement dans tout le pays, surtout aux professeurs et aux leaders de groupes de jeunes. CIC a aussi élaboré un document intitulé *L'appartenance : Guide d'activités pédagogiques*. Près de 50 000 guides ont été remis à des organisations de jeunes, des écoles et des organisations de prestation de services. La campagne promotionnelle « Bienvenue chez vous » a été lancée en mars 2000 dans le cadre des projets du millénaire. L'objectif de la campagne était de demander aux enfants d'écrire un message de bienvenue aux nouveaux arrivants. Ils ont répondu en grand nombre, envoyant des messages touchants. À partir des quelque mille messages qu'ont envoyé les enfants, nous avons préparé en 2000-2001 un livret intitulé *Articles souvenirs de Bienvenue chez vous* qui sera distribué aux nouveaux Canadiens. Tout au long de la campagne, près de 250 000 affiches promotionnelles ont été distribuées.

37 Pour plus de renseignements sur le Certificat du mérite civique, voir http://www.cic.gc.ca/francais/citoyen/certificat.html Pour des renseignements sur les récipiendaires de 2000, voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/00/0016-f.html

38 Pour plus de renseignements sur l'Année internationale des volontaires, voir http://www.iyvcanada.org/

Gestion de l'accès au Canada par une stratégie juste et efficace en matière d'exécution de la loi

L'accès au Canada est géré au moyen d'activités ministérielles qui contribuent à la protection de la société canadienne : interception des personnes qui tentent d'entrer au Canada sans les documents voulus; rapport sur des personnes qui enfreignent la *Loi sur l'immigration* et, au besoin, détention de ces personnes; et renvoi des gens qui n'ont pas le droit légal de rester au Canada, surtout s'ils représentent un danger pour la société canadienne.

Lorsqu'on s'assure que seules les personnes qui devraient entrer ou rester au Canada peuvent le faire, nous protégeons la santé et la sécurité de la société canadienne, tout en améliorant les avantages des programmes d'immigration et de citoyenneté en rehaussant l'intégrité de ces derniers. En exerçant un contrôle efficace, CIC est en mesure de faciliter la sélection, l'admission et l'intégration des personnes qui peuvent apporter une contribution importante au Canada.

Manifestation	Mesures
Activités du Ministère qui contribuent à la protection de la société canadienne	☑ Méthode améliorée pour faire face à l'arrivée massive d'immigrants clandestins ☑ Capacité accrue de CIC de réduire au minimum les risques pour la société canadienne
Interception de personnes cherchant à entrer au Canada sans les documents voulus	☑ Amélioration des méthodes de CIC pour l'interception des migrants non munis des documents voulus mesurée par le nombre d'interceptions et le nombre d'arrivées de migrants non munis des documents voulus dans les aéroports canadiens ❑ Élaboration d'un document d'identité plus sécuritaire pour les résidents permanents
Rapports sur les contrevenants à la *Loi sur l'immigration* et, au besoin, détention	
Renvoi des personnes qui n'ont pas le droit légal de demeurer au Canada, surtout de celles qui constituent une menace pour la société canadienne	

Ressources utilisées

Dépenses prévues	172 353 000 $
Total des autorisations	*168 387 573 $*
Dépenses réelles 2000–2001	**150 795 548 $**

Explication des écarts – Le total des autorisations est de 4 millions de dollars inférieur aux dépenses prévues en raison surtout du report à 2001-2002 des ressources accordées pour l'arrivée des réfugiés de la mer s'élevant à 10 millions de dollars. Il est partiellement contrebalancé par les ressources supplémentaires allouées à la modernisation de la frontière et aux postes législatifs reliés au coût accru du régime d'avantages sociaux des employés.

Des ressources supplémentaires de 17,5 millions de dollars ont été reportées principalement en raison de la non-utilisation des 7,9 millions de dollars accordés pour l'arrivée de réfugiés de la mer et d'autres fonds. Ce montant vient grossir les sommes reportées au budget de fonctionnement de 2001-2002. Les fonds alloués à CIC pour les clandestins de la mer devaient servir uniquement à cette fin. Les sommes inutilisées n'ont pu être réaffectées aux autres initiatives de CIC.

Résultats obtenus

Activités du Ministère qui contribuent à la protection de la société canadienne

Même si bon nombre des activités entreprises pour gérer l'accès au Canada visent, du moins en partie, la protection de la société canadienne, il y a des questions de portée générale qui ne sont pas entièrement couvertes par l'engagement d'intercepter, d'identifier, de détenir ou de renvoyer des personnes qui pourraient constituer une menace.

Mentionnons l'élaboration d'options législatives ou stratégiques, y compris des peines supplémentaires et la saisie de biens à l'intention des personnes qui s'adonnent à des activités d'introduction de clandestins ou qui en tirent un profit. Ces options ont été élaborées et intégrées au projet de loi C-11, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés proposée. Si le Parlement devait adopter le projet de loi C-11, on prévoit que ces peines additionnelles dissuaderaient grandement les activités d'introduction de clandestins visant le Canada.

La négociation réussie, cette année, de la Convention des Nations Unies sur la criminalité transcontinentale organisée[39] et ses protocoles sur le trafic de migrants et la traite de personnes constituent des réalisations importantes. C'est CIC qui a coordonné la prise de position du Canada concernant le protocole sur l'introduction clandestine de migrants et qui, conjointement avec Condition féminine Canada, a coordonné la prise de position du Canada relativement au protocole sur le trafic de migrants. CIC a animé les négociations sur les deux protocoles lors de la séance de l'ONU et a présidé le sous-comité du groupe de Lyon du G-8 pour déterminer la position du G-8 à l'égard des protocoles. Des négociations se sont conclues avec succès à la

39 Pour plus de renseignements au sujet de la Convention des Nations Unies sur la criminalité transcontinentale organisée, voir http://www.odccp.org/palermo/convmain.html

fin d'octobre 2000 : le Canada a été l'un des 77 États qui ont signé les trois instruments à la cérémonie organisée par l'ONU en décembre 2000. Avec l'entrée en vigueur de ces ententes, prévue pour la fin de 2001, la communauté mondiale sera dotée des outils et des cadres internationaux nécessaires pour s'attaquer plus efficacement au trafic de migrants et à la traite de personnes, ainsi qu'à la participation du crime organisé à ces activités.

Parmi les efforts déployés pour mieux gérer l'accès au Canada se trouve la nouvelle initiative Vision de la frontière, qui a été créée dans le cadre de la stratégie Canada–États-Unis pour la gestion de la frontière. Depuis la signature du protocole d'entente sur l'échange de renseignements en juillet 1999, les groupes de travail ont procédé à un échange de renseignements sur des questions de migration clandestine, notamment des informations sur des terroristes connus ou des personnes suspectes pour assurer leur détection rapide. Les deux pays se sont fait part de leurs pratiques exemplaires et ont effectué une analyse comparative de leurs exigences sur le plan de la loi et de la sécurité. Ces relations de travail étroites aideront grandement à améliorer la coopération mutuelle et à améliorer la gestion de la frontière canado-américaine.

Une autre initiative qui a des répercussions générales est la production d'une carte d'identité plus sécuritaire pour les résidents permanents du Canada. Même si la conception de la carte est terminée, que les dispositifs de sécurité ont été examinés et approuvés et qu'un processus de demande de proposition permettant de choisir une entreprise qui produira la carte est terminé, la mise en œuvre de ce projet a été retardée en attendant le règlement des questions financières.

CIC a élaboré d'autres politiques afin de protéger la santé des Canadiens. Comme première étape, on a créé au Ministère une unité qui deviendra le centre des activités de surveillance médicale reliées aux immigrants. Nous avons apporté des améliorations aux services de surveillance médicale, notamment les suivantes : nous avons conçu, pour les arrivants, un document d'information sur les exigences liées à la surveillance médicale dans lequel ils peuvent trouver le nom des personnes-ressources au sein des organismes provinciaux et territoriaux responsables de la santé publique; nous travaillons avec les provinces pour réduire le nombre de ces personnes-ressources; nous mettons à jour les connaissances des employés de CIC sur leurs responsabilités en matière de surveillance médicale.

Outre ces efforts, un projet pilote lié à l'examen médical des revendicateurs du statut de réfugié a été créé. Depuis toujours, les revendicateurs du statut de réfugié au Canada doivent subir un examen médical de l'immigration dans les 60 jours suivant leur arrivée. On se demandait toutefois si les revendicateurs du statut de réfugié respectaient ce délai. CIC a élaboré un projet pilote d'examen médical pour le Québec que les intéressés doivent subir dans les sept jours suivant leur entrée au pays. Après une analyse préliminaire, ce projet pilote semble s'être traduit par une amélioration considérable du respect des exigences. Le succès rapide de l'examen médical de l'immigration au Québec indique que le projet pilote pourrait servir de modèle pour l'introduction d'une telle mesure dans d'autres provinces. Le Ministère projette d'étendre le projet pilote au Sud de l'Ontario.

Il a également procédé à l'embauche de médecins, autant à l'échelon supérieur de l'organisation qu'au niveau des programmes, pour régler les problèmes administratifs et de dotation. Nos effectifs se sont également enrichis de juristes pour la prestation d'avis médico-légaux. Parallèlement à ces activités, CIC travaille, en collaboration avec Santé Canada, à la mise en place d'un système de contrôle médical fondé sur la preuve, clairement défini et justifié par une évaluation. La mise en place de ces mesures répond aux questions soulevées par le Vérificateur général dans son rapport de mai 2000 sur l'exécution du programme d'immigration du Canada à l'étranger.

Interception de personnes cherchant à entrer au Canada sans les documents voulus

Dans le cadre d'une initiative pangouvernementale visant à améliorer l'intégrité des programmes dans tout le gouvernement, CIC a reçu un financement pour intensifier les activités dont le but est d'intercepter les personnes qui cherchent à entrer au Canada sans être munies des documents voulus. Ainsi, le Ministère a pu déployer 12 autres agents de contrôle de l'immigration (ACI) à l'étranger et intensifier ses activités d'exécution de la loi dans les principaux aéroports internationaux du Canada, en partie grâce au déploiement des équipes d'intervention au débarquement. Ces équipes ont contribué à améliorer la capacité d'établir des liens entre les passagers non munis des documents voulus et les compagnies aériennes qui les ont transportés, ce qui a permis de mieux surveiller la circulation prévue de voyageurs provenant des compagnies aériennes. Non seulement ces agents ont accru notre présence sur les principaux réseaux de passage de clandestins, mais ils ont augmenté notre capacité d'échange d'informations avec nos partenaires pour appuyer nos efforts d'interception à l'échelle internationale.

Les ACI ont permis d'augmenter de 909 personnes le nombre de voyageurs interceptés qui n'étaient pas munis des documents voulus, pour un total de 6 271 interceptions en 2000. Pendant ce temps, grâce à ces efforts et à bien d'autres, le nombre de personnes se présentant dans les aéroports canadiens non munies des documents voulus a diminué de 235 pour s'établir à 4 403 personnes cette même année.

L'an dernier, CIC a également signé un protocole d'entente pour la mise en commun de renseignements avec le Royaume-Uni et il mène actuellement avec ce pays des négociations sur un protocole d'entente ayant trait aux activités d'interception. De même, une entente sur l'interception a été signée avec les Pays-Bas, tandis que se poursuivent les négociations sur un protocole d'entente pour l'échange de renseignements. À la lumière des dernières indications selon lesquelles le nombre de personnes non munies des documents voulus qui tentent de voyager monte en flèche, ces efforts deviennent d'autant plus importants. Les partenariats internationaux de ce genre permettront au Canada de faire un travail plus efficace grâce à la mise en commun des connaissances. De plus, la collaboration d'autres pays à l'interception des voyageurs non munis des documents voulus contribue à une réduction générale de leur nombre.

Rapports sur les contrevenants à la *Loi sur l'immigration* et, au besoin, détention

Les agents d'immigration aux points d'entrée (PDE) et les bureaux intérieurs rédigent des rapports pour signaler les personnes qui enfreignent la *Loi sur l'immigration*. Au cours de l'exercice 2000-2001, plus de 51 000 rapports ont été rédigés dans des PDE, et un peu moins de 1 900 ont débouché sur une enquête. Les agents adressent les cas les plus sérieux aux services d'enquête, tout en se tournant vers d'autres options comme l'exercice de leur pouvoir discrétionnaire pour laisser entrer les personnes ou leur permettre de quitter le Canada, dans les cas d'infractions moins graves.

Dans le cas d'une infraction perpétrée au Canada, les agents d'immigration ont signalé au moyen de rapports qu'environ 26 000 personnes enfreignaient la loi. En général, seuls les cas les plus graves, comme les criminels, font l'objet d'une enquête. Au cours du dernier exercice, 2 400 cas ont fait l'objet d'une enquête, y compris un petit pourcentage de résidents permanents.

Tant dans les PDE que dans les bureaux intérieurs, il est possible de détenir une personne, surtout lorsqu'elle a fait l'objet d'un rapport écrit. Il faut utiliser la détention de façon sélective, sachant que le fait de priver quelqu'un de sa liberté est très sérieux, que le coût de la détention est élevé et que nos processus de détermination du statut de réfugié et autres processus judiciaires peuvent prendre du temps. Le Ministère utilise les

pouvoirs de détention que lui attribue la loi surtout pour assurer la sécurité du public, pour garantir la comparution de l'intéressé devant les instances de l'immigration et pour garantir le renvoi de certaines personnes du Canada. Lorsque la sécurité n'est pas un enjeu, les agents doivent envisager des solutions de rechange, comme l'imposition de conditions, d'un cautionnement en espèces ou d'une garantie de bonne exécution, ou encore, le recours à un programme de gestion du risque avec des tiers.

En 2000-2001, le nombre de personnes détenues a augmenté de 7 p. 100 par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 8 786[40]. De ce nombre, on estime que 2 900 personnes ont été détenues pour protéger la population. C'est dans cette catégorie tout particulièrement que des personnes sont parfois détenues plus longtemps (c.-à-d. plus de 60 jours). D'autres facteurs contribuent à une longue période de détention, par exemple les retards dans l'obtention des documents de voyage. Ces retards ont des conséquences financières graves et influent sur la capacité de CIC de détenir des gens jusqu'au moment de leur renvoi, ce qui impose une importante contrainte pour le renvoi.

En 2000, CIC a entrepris un examen national de ses pratiques de détention. Une des principales recommandations était de renforcer la gestion du programme de détention dans toute l'organisation. Ainsi, nous avons créé une direction des détentions à l'administration centrale de même qu'un comité national de gestion des détentions. Les objectifs de ces nouvelles structures organisationnelles sont de promouvoir l'uniformité nationale, d'offrir une orientation stratégique, d'élaborer et d'appliquer des normes et des principes nationaux quant au traitement des personnes détenues et d'offrir un soutien aux régions.

Renvoi des personnes qui n'ont pas le droit légal de demeurer au Canada, surtout de celles qui constituent une menace pour la société canadienne

Le renvoi des criminels, surtout ceux qui représentent un danger pour la société canadienne (c.-à-d. ceux qui ont été reconnus coupables d'infractions graves impliquant des armes, de la drogue et de la violence) a préséance sur tous les autres renvois. Comme les criminels sont souvent peu coopératifs et qu'il faut les escorter pendant leur renvoi, il faut en général consacrer plus de ressources à ces cas qu'aux autres.

Les renvois ont augmenté de façon constante au cours des dernières années. Les 8 636 personnes renvoyées en 2000[41] représentent une augmentation de 3,7 p. 100 par rapport à 1999 et de 48 p. 100 par rapport aux 5 849 personnes renvoyées en 1995.

Des ressources supplémentaires ont été accordées aux investigations et aux renvois, ce qui englobe le financement fourni à la Direction de l'investigation et des renvois pour qu'elle prépare une stratégie internationale de renvoi. CIC travaille à une démarche coordonnée à laquelle participe le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et d'autres ministères en vue d'améliorer la collaboration avec d'autres pays pour qu'ils délivrent des documents de voyage et acceptent de reprendre leurs citoyens.

CIC a continué de chercher des façons d'accroître la collaboration avec les pays d'optique commune qui font face à des problèmes de renvoi semblables. Par le truchement de tribunes internationales comme les Consultations intergouvernementales sur les politiques d'accueil et de migration des réfugiés (CIG), le Groupe de travail de l'Association du transport aérien international et les conférences des quatre nations, le

40 Le nombre de jours de détention total s'est élevé à 136 380.

41 Dont 5 755 étaient des revendicateurs du statut de réfugié déboutés et 2 881 n'avaient pas revendiqué le statut de réfugié. Ces chiffres comprennent 1 701criminels qui représentent 20 p. 100 de tous les renvois.

Canada a pu discuter de sujets d'intérêt commun, notamment des façons de réduire les obstacles aux renvois. Le Canada a assuré récemment la présidence du Groupe de travail des CIG sur le retour et tiendra une conférence internationale sur le retour et la détention à l'automne 2002.

De plus, les ententes bilatérales de renvoi avec certains pays fournissent un cadre permettant d'effectuer les renvois. Ce cadre a été renforcé par la signature d'un accord de renvoi avec le Portugal en 2000. Actuellement, huit ententes de renvoi sont en cours de négociation.

Programme sur les crimes de guerre

Cette année, 42 personnes ont été renvoyées du Canada dans le cadre du Programme sur les crimes de guerre. Le Canada a également refusé l'entrée à 644 personnes accusées de crime de guerre. En vertu du programme, le ministère de la Justice et la GRC continuent d'enquêter sur des dossiers relatifs à la Seconde Guerre mondiale. Le 2 mars 2001, le gouvernement avait réussi à présenter à la cour fédérale son sixième cas de révocation de la citoyenneté relié à la Seconde Guerre mondiale. Le gouvernement du Canada attribue ces succès à l'approche que CIC mène sur trois fronts pour traiter des crimes de guerre modernes et des crimes de guerre contre l'humanité : empêcher les suspects d'entrer au Canada; s'assurer que les criminels retrouvés dans notre pays ne bénéficient pas de la protection accordée aux réfugiés de bonne foi et renvoyer promptement ces personnes hors de nos frontières.

Orientation et gestion ministérielles efficaces

En plus des activités entreprises pour favoriser directement l'obtention des résultats stratégiques souhaités par CIC, il existe des services ministériels d'égale importance qui appuient et facilitent les réalisations de tout le Ministère. Les services ministériels aident à garantir que CIC reste une organisation souple et bien gérée, qui cherche à répondre aux besoins de la société canadienne. Les activités ministérielles appuient les progrès concernant tous les objectifs du Ministère grâce à une gestion efficace des questions horizontales et de l'infrastructure ministérielle.

Ressources utilisées

Dépenses prévues	94 517 000 $
Total des autorisations	*145 597 534 $*
Dépenses réelles 2000-2001	**140 962 684 $**

Explication des écarts – Le total des autorisations dépasse les dépenses prévues de 51,1 millions de dollars. Des autorisations supplémentaires de 28,5 millions de dollars ont été accordées pour appuyer la réforme législative, de 10,1 millions de dollars pour le report du budget de fonctionnement, de 8,4 millions de dollars pour les conventions collectives, de 0,7 million de dollars pour la radiation de la dette et de 3,4 millions de dollars pour les postes législatifs et autres rajustements. Les postes législatifs comprennent le remboursement des droits exigés pour l'établissement qui ont été versés au cours de l'exercice précédent et le coût accru des régimes d'avantages sociaux des employés.

Les ressources de 4,6 millions de dollars demeurées inutilisées serviront surtout à augmenter le report à l'exercice 2001-2002.

Ensemble exhaustif de mesures comprenant des modifications législatives, administratives et stratégiques adopté par le truchement de consultations, et précision des grandes orientations de la réforme législative

En premier lieu, parmi les initiatives entreprises en vue d'une orientation et d'une gestion ministérielle efficaces, on retrouve le renouvellement du fondement législatif de CIC. Depuis 1996, CIC s'efforce de moderniser son programme d'immigration au moyen d'un vaste ensemble de modifications législatives, administratives et stratégiques. Le 21 février 2001, la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a déposé le projet de loi C-11, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés proposée, devant la Chambre des communes. Le projet de loi est passé en deuxième lecture le 27 février, et a ensuite été transmis au Comité permanent de la Chambre sur la citoyenneté et l'immigration pour qu'il procède à d'importantes consultations publiques à l'échelle du pays. Le 13 juin 2001, le projet de loi C-11 est passé en troisième lecture devant la Chambre des communes, et la première lecture au Sénat a eu lieu le 14 juin. On prévoit également la mise en œuvre de réformes législatives et non réglementaires liées au projet de loi.

Cette nouvelle loi répond à un évident besoin de réforme. La *Loi sur l'immigration* (1978) actuelle a été modifiée plus de 30 fois et est par conséquent extrêmement complexe, rigide et difficile à comprendre. Les réalités mondiales et nationales ont de plus subi d'importants changements depuis 1978 – importantes pressions de la part des réfugiés, menaces posées par le trafic de migrants et la traite de personnes, et mondialisation de l'économie exigeant une main-d'œuvre dynamique, scolarisée et qualifiée[42].

Le projet de loi C-11 représente le point culminant de quatre années d'engagement du public et des intervenants. Le gouvernement a consulté les provinces et les territoires, les groupes non gouvernementaux, des avocats, des responsables de l'exécution de la loi, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et des particuliers.

La réforme des mesures législatives concernant l'immigration et les réfugiés permettra au Canada de réagir de façon dynamique à la prompte évolution du contexte. Elle constitue une démarche souple, globale et équilibrée, et donne accès à un système plus rapide encadré d'un processus équitable. Cette réforme appuie donc les intérêts économiques des Canadiens, leurs valeurs sociales et humanitaires de même que l'ouverture envers les nouveaux venus tout en nous prémunissant contre les abus potentiels.

Même si des mesures législatives visant à renouveler la *Loi sur la citoyenneté* ont également été présentées en 2000, elles sont mortes au feuilleton en raison du déclenchement des élections, en octobre. Ces mesures législatives sont néanmoins essentielles à la modernisation des lois du Ministère et au fondement de sa politique; leur adoption constitue un défi qu'il faudra relever en 2001-2002.

Services à la clientèle améliorés

L'obtention de tous les résultats stratégiques visés par le Ministère est étroitement liée à la qualité du service offert. Si le Canada n'est pas en mesure d'attirer le type de personnes dont il a besoin, les avantages économiques et sociaux de la migration ne seront pas optimaux, et les gens ne seront pas attirés au

42 Pour répondre à ces nouvelles réalités, le Groupe consultatif sur la révision de la législation (comité composé de trois spécialistes) a été mis sur pied en 1996, et a déposé un rapport en janvier 1998. Le gouvernement a déposé un livre blanc en janvier 1999 après d'intenses consultations. De nouvelles consultations ont débouché sur le projet de loi C-31 qui proposait de corriger bon nombre des lacunes de la loi actuelle. Le projet de loi a été déposé devant le Parlement en avril 2000 et a passé en deuxième lecture devant la Chambre des communes, mais le processus législatif n'a pas été complété avant le déclenchement des élections en octobre 2000. On a de plus commencé à rédiger un règlement et un mode de mise en œuvre pour appuyer le projet de loi C-31. Le projet de loi C-11 intègre un certain nombre d'améliorations fondées sur la réaction des Canadiens au projet de loi C-31.

Canada. Il faut donc que des services de qualité soient offerts avec célérité. Sans la prestation de services rapides et attentifs aux réfugiés, le Canada ne pourra pas respecter son engagement humanitaire à protéger les personnes qui ont besoin d'aide. De même, la qualité des services liés à l'établissement et à la citoyenneté est essentielle pour favoriser une intégration réussie. Enfin, les activités d'exécution de la loi et de contrôle mises en place pour gérer l'accès au Canada doivent, pour être efficaces, mettre de l'avant les intérêts du client et être axées sur le citoyen. Ce sont les raisons pour lesquelles le service à la clientèle faisait partie des grandes priorités ministérielles en 2000-2001.

Après le lancement fructueux de l'initiative sur le service à la clientèle à CIC, on a demandé au Ministère, le 30 juin 2000, de devenir un ministère phare pour l'Initiative d'amélioration des services du Conseil du Trésor du Canada[43].

Jusqu'à présent, l'initiative à CIC s'est concentrée sur les trois questions suivantes :

- étudier les solutions opérationnelles pour l'avenir du réseau ministériel à l'étranger par le truchement d'un projet pilote d'envergure;
- améliorer le service à la clientèle grâce à l'élaboration de certaines normes de service et de cadres et de mécanismes pour mesurer la satisfaction des clients;
- appuyer et mettre en œuvre plusieurs initiatives à court et à long termes afin d'améliorer l'accès aux services et l'assurance de la qualité et pour réduire le temps de traitement.

Pour améliorer la transparence et l'efficacité de nos processus de sélection à l'étranger, un projet pilote a été mis en place en octobre 2000 afin d'évaluer la mesure dans laquelle le processus de sélection des immigrants à l'étranger pourrait être centralisé[44]. Le projet pilote a également été utilisé comme banc d'essai pour les normes de service, les processus d'assurance de la qualité, le remaniement de la catégorie de la famille et l'utilisation de dossiers d'immigration numériques. L'évaluation du projet pilote doit être terminée en octobre 2001, et l'analyse de rentabilisation, en décembre 2001. Le moment auquel les recommandations du projet pilote seront mises en œuvre dépendra de la disponibilité des fonds.

En plus du travail sur les normes de service à l'étranger effectué dans le cadre du projet pilote, d'autres normes sont élaborées et mises à l'essai pour divers services dans certaines régions du Canada, notamment : les demandes de visiteur, les demandes de droit d'établissement, les octrois et preuves de citoyenneté, les deuxièmes interrogatoires à l'aéroport et l'amélioration du délai de réponse aux déclarations de députés et de sénateurs.

Au Canada, les clients peuvent communiquer avec CIC par Internet, par le Télécentre de CIC et en personne, dans les centres de citoyenneté et d'immigration. En 2000-2001, on a effectué des sondages sur la satisfaction des clients pour la première fois pour chacun de ces modes d'accès. Un projet pilote de carte de commentaires, conçu selon les spécifications de l'outil commun de mesure du Secrétariat du Conseil du Trésor, a été lancé dans les points d'entrée du Québec et de la Colombie-Britannique et dans les centres de citoyenneté et d'immigration. Dès août 2001, l'évaluation des résultats de ces sondages était terminée, et des recommandations visant à tenir compte des opinions des clients de CIC étaient formulées. Ces résultats constitueront le premier repère pour la participation de CIC à l'initiative d'amélioration des services, surtout en ce qui a trait à l'engagement d'obtenir d'ici 2004 une amélioration de 10 p. 100 du service.

---

43 Pour plus de renseignements sur le cadre stratégique pour l'amélioration de la prestation des services au gouvernement du Canada, voir http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/sipubs/si_as/pfsi_f.html

44 Des mises à jour sur le Projet pilote de centralisation à l'étranger se trouvent à l'adresse suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/demande/pilote-mise.html

En plus de ces efforts, au cours de la dernière année, CIC a continué d'améliorer les services offerts par voie électronique et élabore actuellement une infrastructure critique pour apporter d'autres améliorations par le truchement du Système mondial de gestion des cas, qui devrait être en exploitation en 2004-2005.

Le projet Gouvernement en direct (GED)[45] de CIC vient enrichir le site Internet du gouvernement fédéral du Canada. Le site donne accès à une mine de renseignements sur les questions d'immigration et de citoyenneté, à des publications de CIC et à la version imprimable des trousses de demande d'immigration. Dans le cadre de notre engagement à fournir des services à la clientèle en direct, nous permettons maintenant aux clients de procéder à leur changement d'adresse à partir du site de CIC. Nous avons également veillé à ce que notre adresse URL respecte la politique canadienne sur les langues officielles. Nous prévoyons apporter d'autres modifications dans le cadre de nos initiatives sur le GED. Le document sur la stratégie et les projets du GED est terminé et a été présenté au Secrétariat du Conseil du Trésor à l'automne 2000. Ces efforts et ceux à venir visent à rendre CIC plus accessible pour les clients, les intervenants et la population. Ils sont essentiels tant à la prestation de services ministériels qu'aux relations de CIC avec les Canadiens intéressés aux questions d'immigration et de citoyenneté et ils se fondent sur un système efficace de technologie de l'information (TI).

Conscient du besoin d'améliorer l'infrastructure des TI à CIC pour faciliter le GED et tout le travail ministériel, le Ministère a obtenu une approbation pour mettre en œuvre le Système mondial de gestion des cas (SMGC) sur une période de cinq ans. Les progrès entourant le projet du SMGC se poursuivent avec la décision d'acheter un outil commercial de gestion des cas qui réduira de façon importante les risques et augmentera les chances de succès du projet.

Capacité stratégique accrue, y compris la création d'une unité de l'analyse comparative entre les sexes

Afin d'appuyer les priorités ministérielles en matière de recherche et l'élargissement du programme gouvernemental, CIC a continué d'accroître sa capacité en matière d'orientations stratégiques en multipliant ses liens horizontaux avec les principaux partenaires, en recourant aux réseaux pour élaborer des politiques plus éclairées et en créant une unité chargée de mener des analyses comparatives entre les sexes.

Dans le but d'éliminer les obstacles à l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants, CIC collabore avec DRHC et Patrimoine canadien à la détermination et à la mise en œuvre de stratégies horizontales qui sont essentielles à cet égard. En coopérant de plus près, CIC et les autres ministères concernés seront mieux en mesure de cerner les questions de politique communes. En particulier, ce travail aidera les nouveaux arrivants à s'intégrer plus rapidement au marché du travail canadien et à la société en général, ce qui optimisera leur contribution potentielle au développement économique et socio-culturel du Canada.

Les immigrants sont essentiels pour la main-d'œuvre et la croissance de la population. Ainsi, la question de l'immigration est indispensable à l'atteinte des grands objectifs stratégiques du gouvernement. Par conséquent, CIC joue un rôle clé dans la réussite des programmes de compétence et d'innovation du gouvernement, de même que dans d'autres dossiers horizontaux comme la reconnaissance des diplômes, la sécurité publique et le développement du marché du travail.

CIC a intensifié sa participation au Projet de recherche sur les politiques (PRP)[46], tout particulièrement en ce qui a trait à la cohésion sociale, au développement durable et aux liens nord-américains, notamment en organisant un atelier sur l'immigration, la diversité ethnique

45 Voir http://www.gol-ged.gc.ca/

46 Pour plus de renseignements sur le Projet de recherche sur les politiques, voir http://policyresearch.schoolnet.ca/

et la cohésion sociale. Sur le plan international, CIC a été l'un des principaux ministères à représenter le Canada devant le comité de l'ONU pour la prévention de la torture en novembre 2000.

L'unité de l'analyse comparative entre les sexes a été mise sur pied en avril 2000, et son mandat est d'établir au sein de CIC la capacité interne d'effectuer sur les politiques, les programmes et les lois des analyses comparatives entre les sexes. L'unité agit également comme centre d'information, d'aide et d'analyse en ce qui a trait aux questions liées au sexe et à la diversité. Conformément au volet de son mandat visant à accroître la capacité interne, l'unité a élaboré des outils d'analyse et de formation en collaboration avec Condition féminine Canada. L'unité a travaillé avec le secteur des services afin d'entreprendre un examen du projet de loi C-11. Une étude semblable sera effectuée lors de l'élaboration du règlement d'application connexe et de la rédaction d'un questionnaire d'évaluation sur l'incidence de ce règlement.

Collaboration intergouvernementale plus efficace à l'ECUS, et engagement à conclure des ententes bilatérales

L'immigration est un domaine de compétence partagée, et le Ministère s'engage à consulter les provinces au sujet de l'établissement des niveaux d'immigration et sur les modifications aux programmes et aux politiques qui auront des répercussions sur les provinces et les territoires. Ces consultations prennent principalement la forme de tribunes multilatérales et de rencontres bilatérales avec les partenaires ayant signé des ententes fédérales-provinciales-territoriales sur l'immigration.

Au cours de l'exercice 2000-2001, une plus grande collaboration fédérale-provinciale-territoriale s'est manifestée par :

- d'importantes consultations entreprises avec les provinces et les territoires concernant l'élaboration du projet de loi C-11. Un libellé particulier a été proposé et intégré au projet de loi dans les articles 8, 9 et 10 pour mettre clairement en évidence l'engagement des parties fédérales-provinciales-territoriales à collaborer et à se consulter davantage et pour respecter les compétences actuelles établies en vertu de l'Accord Canada-Québec;
- la signature d'accords bilatéraux avec l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon[47];
- la tenue de deux rencontres multilatérales entre les sous-ministres adjoints;
- la tenue de rencontres régulières des groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux portant entre autres sur la réforme législative, l'établissement et l'intégration, l'immigration des gens d'affaires et l'accès aux professions et aux métiers, entre autres, et qui étayent l'élaboration de politiques ministérielles.

Élaboration de programmes et de politiques appuyée par les activités de collecte de données, de recherche et d'examen de CIC

En 2000-2001, le personnel de CIC a terminé plusieurs projets qui appuyaient l'objectif d'élaborer des programmes et des politiques bien documentés et réalisés en collaboration avec les provinces et les territoires. Notons, par exemple, l'achèvement d'une nouvelle base de données qui permet au Ministère de compter le nombre de personnes faisant partie de trois grands programmes de résidents temporaires, admises au Canada ou y résidant. Pour la première fois, le Ministère peut estimer le nombre de personnes (plutôt que le nombre de documents délivrés) qui sont venues au Canada comme étudiants étrangers,

47 Pour plus de renseignements sur l'Accord en matière d'immigration entre le Canada et le Yukon, voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/01/0109-f.html
Pour plus de renseignements sur l'Accord en matière d'immigration intervenu entre le Canada et l'Île-du-Prince-Édouard, voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/01/0113-f.html

travailleurs étrangers et revendicateurs du statut de réfugié. Ces données permettent l'analyse des répercussions de ces programmes et une meilleure compréhension de la contribution des résidents temporaires à l'économie et au marché du travail, ou des répercussions sur certaines villes ou provinces et certains territoires des résidents temporaires faisant partie de ces catégories.

D'autres activités permettent d'appuyer l'élaboration de politiques : recherche sur le rendement économique des revendicateurs du statut de réfugié dont l'intégration est réussie, avant et après l'obtention du droit d'établissement. Ces personnes ont souvent recours à l'aide sociale au cours de leurs premières années au Canada, et cette recherche a permis de mieux comprendre la transition entre l'aide sociale et les gains d'emploi comme source principale de revenu[48].

Le besoin d'élaborer une politique horizontale a d'ailleurs été mis en relief durant les activités du projet Metropolis, une tribune internationale de recherche et de politique sur la migration et la diversité et leurs effets sur les grandes villes. Les conférences nationales et internationales et la série de conversations multidisciplinaires organisées par les responsables du projet examinent l'avenir des politiques d'immigration. En 2000-2001, l'équipe du projet Metropolis a organisé à Vancouver la cinquième conférence internationale annuelle de Metropolis. Un nombre record de délégués s'y sont rendus et ont donné au projet ses orientations futures : un élargissement de la portée du projet dans les domaines de la politique internationale, des communautés transnationales, du crime international comme le trafic de migrants et la traite de personnes et des liens entre le multiculturalisme et les institutions des démocraties libérales[49].

Poursuite des activités de recherche d'intérêt commun avec les provinces et les territoires en vue d'améliorer la compréhension du processus d'intégration et d'établissement, dans le cadre du rôle permanent du gouvernement fédéral en matière de recherche

En consultation avec les provinces et les territoires, on a établi, à l'aide des données du recensement, une série de 13 profils d'importants centres urbains. Ces profils représentent jusqu'à maintenant l'analyse la plus approfondie de la population des centres urbains née à l'étranger, et permet une comparaison des caractéristiques et du rendement des immigrants de fraîche date et de ceux arrivés précédemment. Les profils sont utilisés par les fournisseurs de services et les provinces qui, grâce à eux, comprennent mieux la clientèle et les répercussions des immigrants sur leurs collectivités.

Les provinces et les territoires, de même que d'autres ministères fédéraux, ont été consultés au sujet de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada pour faire en sorte qu'elle réponde à leurs besoins particuliers. CIC a fait d'importants investissements au cours de l'exercice 2000-2001 afin d'optimiser le nombre d'immigrants disposés à participer à l'enquête. Résultat : Statistique Canada a pu commencer la première vague d'entrevues en avril 2001. L'enquête fournira pour la première fois depuis plus de 25 ans des renseignements nationaux sur l'expérience d'établissement des immigrants y compris l'accès qu'ils ont à l'ensemble des services financés par les divers ordres de gouvernement et l'utilisation qu'ils en font[50].

48 Pour plus de renseignements sur la recherche stratégique, consultez le site : http://www.cic.gc.ca/français/res/recherche/qui-sommes-nous.html

49 Metropolis tient à jour un large réseau de sites Web auquel on peut avoir accès à l'adresse suivante : www.metropolis.net

50 Des exemples de rapports faisant partie des profils des régions métropolitaines se trouvent à l'adresse suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/res/recherche/rapports-c.html

Efficacité, intégrité et résultats améliorés du programme d'activités du Ministère grâce à la mise en œuvre des conclusions et des recommandations issues des vérifications, des examens et des évaluations

L'exercice 2000-2001 a été, sur le plan des activités de vérification et d'évaluation, marqué par la transition. Un petit nombre de projets en suspens ont été terminés, mais la plus grande partie de l'énergie a été consacrée à entreprendre un certain nombre de vérifications et d'examens critiques. Parmi les projets terminés, notons un examen du traitement centralisé des cas dans trois missions étrangères visant à renseigner les responsables du nouveau projet pilote de centralisation à l'étranger sur les avantages des divers types de traitement et sur les exigences relatives à la saisie de données afin de comparer et d'évaluer les options. Le Programme canadien sur les crimes de guerre a été examiné avant son évaluation qui sera effectuée en 2001-2002. L'examen indique que, même si le Programme a permis, dans des bureaux à l'étranger ou dans des points d'entrée, de refuser l'admission au Canada de personnes soupçonnées d'être des criminels de guerre, il s'est révélé moins efficace dans le renvoi des suspects qui sont déjà au Canada en raison de complexités juridiques.

Des projets entrepris en 2000-2001 mettent tout particulièrement l'accent sur l'intégrité du programme des activités du Ministère. Mentionnons notamment l'opération de vérification visant à s'assurer que le Ministère se conforme à la politique sur la sécurité gouvernementale du Conseil du Trésor[51] et un examen de l'initiative de « gestion des deniers publics », grâce à laquelle des établissements financiers désignés au nom de CIC recueillent les frais de traitement des demandes d'immigration et de citoyenneté. Au cours du dernier exercice, on a également élaboré un cadre d'évaluation de l'utilisation des 48,6 millions de dollars attribués à CIC dans le cadre de l'initiative « Intégrité du programme ». Le cadre sera terminé et mis en œuvre en 2001-2002. Il permettra l'évaluation de l'efficacité de ces fonds à respecter les objectifs originaux établis par CIC, axés en grande partie sur les activités d'exécution de la loi[52].

Élaboration d'une stratégie de mesure du rendement

En 2000-2001, après avoir mené des consultations dans tout le Ministère et auprès des principaux intervenants de l'extérieur comme le Secrétariat du Conseil du Trésor, CIC a élaboré une stratégie de mesure du rendement. La stratégie consiste en une démarche intégrée relative à la mesure du rendement pour toutes les activités ministérielles. Elle met fortement l'accent sur l'élaboration de renseignements sur les dépenses et les résultats, tout en établissant un lien entre cette information et les renseignements financiers, et utilise ces résultats pour faciliter la prise de décisions, l'élaboration de politiques et l'amélioration de la reddition de comptes et l'établissement de rapports. Sa mise en œuvre dépendra des ressources disponibles pour améliorer la qualité des renseignements accessibles et pour élaborer une capacité analytique dans tout le Ministère.

51 Des renseignements concernant la politique sur la sécurité se trouvent à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/gospubs/tbm_12a/chapt1-1_f.html

52 Pour plus de renseignements sur la Division de la recherche et de l'examen stratégiques, voir http://www.cic.gc.ca/francais/res/examen/qui-sommes-nous.html

Reddition de comptes améliorée — Une gestion moderne

CIC est l'un des 15 ministères qui participent au projet pilote sur la modernisation de la fonction de contrôleur[53]. L'initiative de modernisation de la gestion a été lancée par CIC en août 2000 dans le but d'améliorer les pratiques de gestion et la prise de décisions à tous les niveaux et dans tous les secteurs du Ministère. Ces améliorations visent en particulier les capacités de CIC dans sept éléments essentiels de la fonction de contrôleur moderne : leadership stratégique, gens motivés, valeurs et éthique communes, information intégrée sur le rendement, gestion des risques évoluée, gérance rigoureuse, responsabilisation distincte.

On a réalisé des progrès au chapitre de certains de ces éléments. On a entre autres terminé le rapport sur la vérification de la capacité, élaboré un cadre sur les valeurs et l'éthique à CIC et le plan d'action connexe, et mis sur pied le Bureau de gestion moderne qui assurera le soutien stratégique à la modernisation de la fonction de contrôleur au Ministère. Même si ces efforts sont tout récents, on croit qu'ils aideront le Ministère à observer les sept principes de la fonction moderne de contrôleur et, par conséquent, à améliorer la reddition de comptes à l'échelle de CIC.

Élaboration continue du système sur les crimes de guerre contemporains et du système national de gestion des cas pour appuyer la réalisation des priorités ministérielles

Le gouvernement a mis sur pied un Programme canadien sur les crimes de guerre pour empêcher que des personnes soupçonnées d'avoir participé à des crimes de guerre ou à des crimes contre l'humanité puissent entrer au Canada, pour faire en sorte que les personnes de cette catégorie qui se trouvent déjà au Canada n'aient pas droit à la protection accordée aux immigrants et aux réfugiés de bonne foi, et pour permettre l'investigation, les poursuites ou l'extradition, au besoin, ou le renvoi de ces personnes du Canada dans les plus brefs délais. Pour soutenir ce programme, CIC a mis en place une infrastructure de technologie de l'information appropriée et créé le système sur les crimes de guerre contemporains dans le but de répondre aux exigences des agents d'immigration sur le terrain, au Canada et à l'étranger, en ce qui a trait à l'information et à la recherche. Le système fournit efficacement aux décideurs l'accès à l'information nécessaire et améliore la capacité de CIC de réduire au minimum les risques pour la société canadienne.

En même temps, CIC a poursuivi l'élaboration du Système national de gestion des cas (SNGC) grâce auquel il peut suivre le cheminement des dossiers critiques et répondre aux besoins des programmes de CIC concernant les criminels de guerre et l'exécution de la loi. Grâce au SNGC, tous les bureaux du pays ont accès à une base de données nationale centralisée. Le système a été installé à Toronto, à Montréal et dans la région de l'Atlantique au cours du dernier exercice. D'autres installations s'y ajouteront si les différentes exigences concurrentes du Ministère le permettent[54].

53 Pour plus d'information sur la modernisation de la fonction de contrôleur, visitez le site suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/contenu.asp

54 On obtiendra plus d'information sur le Programme canadien sur les crimes de guerre à l'adresse suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/01/0115-f.html

Mise en œuvre de la Stratégie de l'information financière, modifications du Système intégré des finances et du matériel, et élaboration de politiques et de pratiques nouvelles en matière de reddition de comptes

Pendant l'exercice 2000-2001, on a mis en place des mesures pour préparer le Ministère à la mise en œuvre de la Stratégie de l'information financière (SIF) à l'échelle du gouvernement qui a eu lieu le 1er avril 2001[55]. Il y avait plusieurs défis à relever, entre autres pour préparer CIC aux volets techniques de la mise en œuvre de la stratégie, et pour veiller à ce que les informations de nature financière du Ministère correspondent aux informations détenues par le Receveur général du Canada. On a modifié le Système intégré des finances et du matériel (SIFM) pour préparer la mise en œuvre de la SIF. Il a fallu installer des interfaces de communication et d'échange d'informations de nature financière avec les systèmes centraux du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, en plus de modifier et d'intégrer le système de gestion des salaires et la comptabilité du SIFM. On a aussi adopté de nouvelles politiques au chapitre de la comptabilité, comme en témoignent les nouvelles politiques financières et le nouveau manuel de codage financier. On a aussi fourni aux employés des finances et de l'administration qui en avaient besoin des cours sur la comptabilité d'exercice. Au bout du compte, CIC a réussi à présenter au Receveur général du Canada des informations financières correspondant assez bien à celles qu'il détient.

Meilleure connaissance et plus grande sensibilisation des gestionnaires à propos des priorités et des enjeux stratégiques du gouvernement et de CIC; stratégie ministérielle sur la gestion des ressources humaines (planification de la carrière et de la relève, recrutement, formation et compétence de la main-d'œuvre)

Pour que les gestionnaires connaissent mieux les priorités et les enjeux stratégiques du gouvernement et de CIC et qu'ils y soient plus sensibles, on a créé un programme de leadership ministériel. Ce dernier s'adresse à tous les niveaux de gestion et vise à faire connaître l'orientation stratégique du Ministère, ses valeurs, son éthique et ses dirigeants. La gestion de nos ressources humaines suppose aussi l'élaboration continue de stratégies de recrutement et de maintien en effectif, ce que des études démographiques viennent justifier. Par exemple, dans le cadre d'une activité du Réseau des jeunes de CIC, on a élaboré le profil de la prochaine génération des employés de CIC. Après cette étude, CIC a créé un programme d'avancement professionnel pour les minorités visibles dans le but d'encourager les membres de ces minorités et d'augmenter leur nombre au sein de la direction. Le Ministère a aussi entrepris une étude démographique intitulée « À vous la parole, c'est notre avenir! ». L'objectif de cette étude est de recueillir des informations complètes sur l'ensemble de l'effectif de façon à soutenir la planification des ressources humaines futures, à aider le Ministère et les organismes centraux à renouveler la fonction publique et à faire en sorte que le Ministère réponde aux exigences relatives à l'équité en matière d'emploi inscrites dans la loi.

55 La SIF est une initiative approuvée par le Conseil du Trésor. Elle a comme but d'améliorer la gestion financière et la comptabilité dans les ministères et les organismes. Les principaux éléments de cette stratégie sont, entre autres, le passage à la comptabilité d'exercice, la mise en place d'un nouveau plan comptable pour les rapports dans l'ensemble du gouvernement, l'amélioration de la prise de décisions grâce à des investissements dans les secteurs clés et la modernisation des systèmes centraux d'information.

Définition des problèmes touchant le Ministère et les lieux de travail, recherche de solutions et plus grande sensibilisation à ces problèmes et aux solutions grâce au partage horizontal des pratiques exemplaires et d'information à l'échelle des gestionnaires, et établissement des besoins en nouveaux outils de gestion ou en outils améliorés, y compris les dernières technologies

Le Ministère a profité du processus de planification du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) pour s'attaquer aux problèmes liés aux lieux de travail[56]. Grâce à la participation directe des employés, on a dressé des plans pour les unités organisationnelles et pour les secteurs. Le plan d'action ministériel relatif au SAFF s'ajoute aux initiatives qui en découlent en proposant des activités à l'échelle du Ministère. Ces activités visent les cinq défis que la direction doit relever : veiller à ce que la direction donne suite aux résultats du sondage; éliminer la discrimination et le harcèlement; assurer la rétention et le perfectionnement du personnel; améliorer les communications internes; améliorer les pratiques de gestion. En assurant la reddition de comptes relativement au suivi des résultats du sondage dans le processus d'accords de gestion des sous-ministres, on garantit la poursuite des progrès.

On a aussi élaboré un Programme de rétroaction au départ des employés pour que le Ministère puisse plus facilement cerner les pratiques organisationnelles ou de gestion qui, de l'avis des employés, nuisent à la réussite des stratégies de maintien en effectif. CIC a aussi revu sa politique sur le télétravail dans le but d'instaurer un meilleur équilibre entre le travail et la vie personnelle et de fournir aux employés l'occasion d'envisager le travail à domicile comme solution viable. En même temps, on a produit des guides et des programmes de formation, des politiques et des mandats en matière de santé et de sécurité au travail visant l'ensemble des employés.

Meilleure compréhension du public au sujet du mandat, des politiques et des programmes du Ministère

Par ses activités de communication, le Ministère veut répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes qui désirent plus d'informations sur les questions relatives à la citoyenneté et à l'immigration. Cela se traduit par une production volumineuse de documents imprimés et de pages Web qui expliquent nos programmes législatifs à l'intention de publics divers[57]. Le document intitulé *Les artisans de notre patrimoine*[58] a été publié avec l'aide de plusieurs sociétés canadiennes dans le but de faire mieux connaître le rôle de l'immigration dans le développement du Canada et de suivre l'évolution de la citoyenneté canadienne. CIC a aussi collaboré avec le Bureau d'information du Canada à la production d'une brochure sur les services gouvernementaux, dans laquelle on trouve des informations sur la contribution de l'immigration à l'atteinte des objectifs économiques et sociaux de notre pays. À l'échelle locale, de nombreuses activités de sensibilisation offertes par la collectivité permettent à des publics divers de mieux comprendre les activités et les politiques de CIC.

Reconnaissant l'importance d'avoir un site Web efficace, CIC a fait un sondage auprès de ses usagers. Il a pu ainsi obtenir de bonnes suggestions et apporter des modifications à son site Internet dans le but de le rendre plus convivial et plus efficace. On a de plus respecté au complet les directives concernant la présentation et l'utilisation uniformes, ce qui facilite la navigation à l'échelle du gouvernement.

Meilleure coordination des communications avec les clients, les autres ministères et les partenaires à l'échelle locale, régionale et internationale

L'an dernier, le Ministère a collaboré avec diverses collectivités et participé à des

56 Voir le site http://www.survey-sondage.gc.ca/index.html .

57 Pour plus d'information, veuillez consulter le site suivant : http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/politique/loi-imm.html

58 Pour plus d'information sur ce document, veuillez consulter le site suivant : http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/patrimoine/index.html

Les projets du millénaire de CIC

Les projets du millénaire ont permis d'élaborer trois initiatives qui touchent l'histoire, la jeunesse et les partenariats et tiennent compte des objectifs du Bureau du Canada pour le millénaire[59]. Les projets consistent en une exposition, intitulée « Porte d'entrée au Canada », où des murales qui dépeignent les différents modes de transport utilisés par les nouveaux arrivants au Canada décorent les murs de huit des aéroports internationaux du pays; un ouvrage sur *Le rôle des transports dans l'immigration au Canada de 1900 à 2000*; et un site Web pour la jeunesse, Youthfluence.com/Jeunefluence.com, « espace civique » bilingue sur Internet à l'intention des jeunes du Canada qui veulent comprendre le fonctionnement du gouvernement et participer un peu plus au processus de prise de décisions du gouvernement.

événements spéciaux, par exemple les opérations Enfant-Retour ou les journées des services de police. On a aussi poursuivi le travail sur les communications et la consultation des Canadiennes et des Canadiens à propos des questions relatives à la citoyenneté et à l'immigration. Ce travail suppose de répondre aux questions et aux demandes d'information du public dans les plus brefs délais. Le rendement de CIC à ce chapitre prouve que nous respectons les normes de services et que nous avons amélioré d'autres aspects du service à la clientèle.

Comme on le voit tout au long du présent rapport, le Ministère tient à augmenter l'efficacité de son programme de réfugiés et à faciliter l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants en collaborant avec d'autres ministères, les partenaires fédéraux, provinciaux ou territoriaux, l'OIM et les ONG du Canada et de l'étranger. Le Ministère collabore en outre avec les Nations Unies, les États-Unis et d'autres partenaires internationaux et fédéraux sur les questions relatives à la protection de la société canadienne.

Respect grandissant du délai de réponse aux demandes produites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

Pendant l'exercice 2000-2001, le nombre de demandes d'information présentées à CIC en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* a augmenté de 22 p. 100, et il a grimpé de 21 p. 100 dans le cas de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, par rapport à l'année précédente.

CIC respecte de mieux en mieux les exigences législatives touchant le délai de réponse à ces demandes. Le taux général de respect du délai de réponse aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* est passé de 75 p. 100 en 1999-2000 à 81 p. 100 en 2000-2001. Puisque les responsabilités touchant la réponse aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sont partagées, le Ministère n'assure pas, pour l'instant, le suivi des données nationales relatives à cet indicateur de rendement. On s'efforce actuellement de mettre sur pied les bases de données grâce auxquelles CIC pourra le faire à l'avenir.

Meilleure connaissance des employés au sujet des orientations stratégiques du Ministère et plus grande participation de leur part à l'élaboration de ces orientations

On a préparé un site Web sur l'orientation des employés et une vidéo d'information à l'intention des nouveaux employés pour les aider à mieux comprendre la fonction publique en général, ainsi que l'histoire et les programmes de CIC et les principaux défis qu'il doit relever en particulier.

59 Ces objectifs sont les suivants : célébrer l'histoire du Canada; encourager les Canadiennes, les Canadiens et tous les étrangers à visiter notre pays; amener les jeunes du Canada à travailler davantage au bien-être de leur collectivité; respecter l'environnement et soutenir le développement durable; poursuivre l'innovation et les progrès technologiques pertinents axés sur les jeunes et les collectivités. Pour obtenir plus d'information sur les projets du millénaire, veuillez consulter le site suivant : http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/01/0105-f.html

Informations sur le Ministère

Aux termes de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, le Parlement du Canada et les assemblées législatives des provinces partagent le pouvoir législatif en matière d'immigration, la législation fédérale ayant prépondérance en cas de conflit. Le paragraphe 91(25) de la Loi confère également au Parlement la compétence exclusive en ce qui concerne la « naturalisation et les étrangers ».

Le 23 juin 1994, le Parlement créait le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (en vertu de la *Loi sur le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration*) et confiait à son ministre les pouvoirs et fonctions sur toute question relative à la citoyenneté ou à l'immigration relevant de sa compétence.

Citoyenneté et Immigration Canada est responsable de l'application de la *Loi sur la citoyenneté* ainsi que de la *Loi sur l'immigration*. Il est également chargé d'appliquer les règlements adoptés en vertu de ces lois, dont le *Règlement sur la citoyenneté, 1993*, le *Règlement sur les prix à payer – Loi sur l'immigration*, le *Règlement sur les catégories d'immigrants précisées pour des motifs d'ordre humanitaire* et le *Règlement sur l'immigration, 1978*.

L'objectif du programme de citoyenneté et d'immigration est de faire en sorte que l'arrivée de personnes au Canada et l'appartenance à la société canadienne soient favorables aux intérêts sociaux et économiques du Canada tout en protégeant la santé et la sécurité des Canadiens. Les politiques et les programmes de citoyenneté et d'immigration doivent être gérés conformément aux capacités et aux besoins internes du Canada ainsi qu'à ses responsabilités et à ses engagements internationaux.

La mission de Citoyenneté et Immigration Canada est de bâtir un Canada plus fort en

- tirant le plus grand profit possible des mouvements de personnes dans le monde;
- protégeant les réfugiés au pays et à l'étranger;
- soutenant l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants;
- gérant l'accès au Canada.

Les secteurs d'activité de CIC forment un continuum commençant à la sélection initiale des immigrants, des réfugiés ou des visiteurs et se terminant par l'octroi de la citoyenneté.

Partie III : Rapport d'ensemble

Résultats des initiatives législatives et réglementaires

Objectif de l'initiative législative ou réglementaire	Résultats escomptés	Résultats obtenus
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et son Règlement : On a proposé une nouvelle législation cadre qui touche à presque tous les éléments principaux du programme d'immigration. Un règlement est en cours de rédaction pour l'application des principes énoncés dans la loi.	• Plus grande transparence législative • Accroissement de l'intégrité de la législation sur l'immigration • Programme d'immigration pour la catégorie de la famille dont l'orientation et les exigences sont plus contemporaines • Sélection d'immigrants qui sont plus en mesure de contribuer à l'économie canadienne • Examen plus rapide et plus efficace des revendications du statut de réfugié • Processus décisionnels et exécution de programme rentables, efficaces et cohérents	Le projet de loi C-11 est adopté en première lecture au Sénat.
Règlement sur l'immigration – Prorogation du règlement sur les catégories désignées pour motifs humanitaires : On prévoit reporter au 31 décembre 2002 la date à laquelle le règlement sur les catégories désignées pour des motifs humanitaires expirera, et modifier l'Annexe des pays sources pour y ajouter le nom d'un nouveau pays, le Sierra Leone, et en effacer deux, ceux de la Bosnie-Herzégovine et de la Croatie. En prorogeant le règlement de 18 mois, on cherche à éviter qu'il expire avant qu'une nouvelle loi entre en vigueur.	• Réaction plus rapide du Canada dans les dossiers concernant les réfugiés • Souplesse dans la façon de répondre aux besoins dans un monde en constante évolution • Équilibre entre l'accès au programme humanitaire du Canada et les capacités de réétablissement au Canada	Le *Règlement sur les catégories d'immigrants précisées pour des motifs d'ordre humanitaire* est entré en vigueur le 29 juin 2001.

Stratégie de développement durable (1997-2000)

CIC a présenté une première stratégie de développement durable au Parlement le 10 décembre 1997. On y définissait quatre priorités stratégiques fondées sur les objectifs des secteurs d'activité du Ministère :

- maximiser les avantages que le mouvement international des personnes offre au Canada, sur le plan social et économique, et protéger les réfugiés ainsi que les personnes ayant besoin d'une aide humanitaire;
- définir l'appartenance à la société canadienne, mettre en valeur le rôle de la citoyenneté canadienne et favoriser l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants;
- préserver l'intégrité des programmes du Canada en matière de citoyenneté, d'immigration et de protection des réfugiés, tout en protégeant la santé de la population canadienne et en assurant sa sécurité et son bien-être;
- favoriser l'efficacité de l'organisation et aider le Ministère à s'adapter à un milieu en mutation en gérant les ressources, l'information et les partenariats.

Pendant l'exercice 2000-2001, les efforts de CIC ont visé la consolidation de son système de gestion environnementale, une meilleure intégration de la dimension du développement durable dans ses politiques et ses programmes, et l'amélioration de la planification, des rapports et de la mesure du rendement. Le graphique ci-dessous expose en détail les progrès réalisés par CIC dans l'atteinte de ces objectifs particuliers.

CIC reconnaît que l'avènement du développement durable nécessite un processus continu d'apprentissage, de mise à profit de l'expérience et d'adoption de mesures correctives pour obtenir les résultats escomptés. Bien que CIC ait réalisé des progrès dans bien des aspects des engagements relatifs à la stratégie originale, il n'a pas réussi à répondre à toutes les attentes en raison de ses ressources limitées, des exigences opérationnelles concurrentes et de la charge de travail[60]. La seconde Stratégie de développement durable (2001-2003) de CIC s'inspire de la première, précise ses engagements et propose un plan plus ciblé pour l'atteinte de ses objectifs.

60 On trouvera une analyse plus détaillée des progrès de CIC, des résultats de l'évaluation et des leçons tirées dans sa seconde stratégie de développement durable (2001-2003) à l'adresse suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/politique/sdd/sdd-2001.html#evaluation.

1 Système de gestion de l'environnement			
RPP 2000-2001 Cibles et échéances	**Résultats prévus**	**Résultats obtenus en 2000-2001**	**Mesures de suivi (au besoin)**
Aider le gouvernement à respecter son engagement à réduire la production de déchets	Meilleure sensibilisation aux pratiques écologiques, meilleures connaissances à cet égard et adoption des pratiques	Les diverses activités organisées par CIC dans le cadre de la Semaine de l'environnement, de même que les messages électroniques envoyés au personnel, ont augmenté la sensibilisation et les connaissances. Entre autres activités, mentionnons : un présentoir de brochures sur l'environnement produites par Ressources naturelles Canada, Environnement Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; un présentoir des produits environnementaux d'un magasin local; la vente d'arbres du millénaire grâce à la Fondation canadienne de l'arbre	Il faut encourager les employés de CIC, au moyen de courriels, à soutenir les efforts de réduction des déchets du gouvernement.
Veiller à ce que la consommation de carburant et les émissions de gaz soient le plus faibles possible	Pratiques énergétiques efficaces	On a encouragé les gestionnaires régionaux de parcs de véhicules à comparer leurs propres pratiques et les directives de la politique ministérielle sur les parcs de véhicules.	Un processus de contrôle sera mis en place en 2001-2002 pour assurer une gestion efficace des parcs de véhicules.
Augmenter l'utilisation moyenne annuelle de chaque véhicule	Réduire au minimum l'achat de nouveaux véhicules, ainsi que le nombre de véhicules nécessaires pour accomplir le travail	La capacité de CIC d'effectuer des enquêtes en vue de l'exécution de la loi et de renvois exigeait l'achat de véhicules supplémentaires.	On passera en revue les besoins et les pratiques opérationnels des parcs de véhicules régionaux pendant l'exercice 2001-2002, pour faire le suivi de l'utilisation des véhicules.
En 2001-2002, élaborer une politique sur les achats qui tienne compte de considérations environnementales, des pratiques de gestion, des rapports à présenter et des responsabilités	Intégration de considérations environnementales dans la politique sur les achats	CIC n'a pas élaboré de nouvelle politique sur les achats en 2000-2001 en raison du manque de ressources et des autres priorités opérationnelles.	CIC a l'intention de mettre à jour sa politique actuelle sur les achats pendant l'exercice 2001-2002, en intégrant les initiatives d'achats verts actuellement en cours dans les autres ministères.
Diffuser un guide sur les achats verts aux acheteurs d'ici décembre 2000	Meilleure sensibilisation aux questions environnementales	CIC n'a pas diffusé de guide sur les achats verts en raison du manque de ressources et des autres priorités opérationnelles.	Le Réseau des achats verts de TPSGC a été mis sur pied en mai 2001. On a ensuite encouragé les employés de CIC qui ont un pouvoir délégué en matière d'achat à utiliser cet outil électronique.
Élaborer un plan d'action pendant l'exercice 2000-2001 pour encourager nos partenaires dans la gestion du matériel et des installations à jouer un rôle de leader au moment d'intégrer des spécifications environnementales dans les offres permanentes, les baux et les autres transactions nécessaires à ces activités	Communication de l'importance des considérations environnementales par rapport aux opérations ministérielles	Pendant l'exercice 2000-2001, CIC a participé activement aux travaux du Comité de la mesure de la performance des opérations durables du gouvernement, qui cherchait à concevoir des outils, des mesures et des spécifications environnementales communes facilitant les achats verts et la gestion des installations.	CIC continuera de soutenir les travaux interministériels qui visent l'élaboration d'un plan d'action ciblé.

2. Au-delà du virage écologique — Intégration de la dimension du développement			
RPP 2000-2001 Cibles et échéances	**Résultats prévus**	**Résultats obtenus en 2000-2001**	**Mesures de suivi (au besoin)**
Consulter les provinces, les territoires et les groupes d'intérêt au sujet de l'adoption de nouveaux critères de sélection des immigrants travailleurs qualifiés	Attirer des immigrants hautement qualifiés, y compris des professionnels du domaine environnemental	Pendant l'exercice 2000-2001, CIC a consulté les provinces, les territoires et d'autres intervenants au sujet des propositions de révision des critères de sélection des travailleurs qualifiés. Cela a débouché sur l'élaboration d'un modèle qui met l'accent sur les compétences générales et transférables plutôt que sur des emplois particuliers.	Le règlement sur les critères de sélection révisés touchant les travailleurs qualifiés sera intégré à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (projet de loi C-11) proposée.
Mettre en place un site Internet sur le développement durable à CIC d'ici décembre 2000	Augmenter la sensibilisation des partenaires clés, des intervenants et des nouveaux arrivants en ce qui a trait aux enjeux et aux objectifs du développement durable	Le site Internet de CIC comprend maintenant une section sur le développement durable[61].	L'information affichée sur le site sera mise à jour au besoin.
Évaluation environnementale stratégique	Les mémoires présentés au Cabinet comprendront une évaluation des retombées sur l'environnement.	CIC étudie des modèles pour l'élaboration d'une directive du Cabinet sur les évaluations environnementales stratégiques.	Dans le cadre de sa SDD 2001-2003, CIC s'est engagé à produire des documents et à fournir une formation aux conseillers en politique pour qu'ils procèdent aux évaluations environnementales stratégiques et mesurent les répercussions sur l'environnement des politiques et des programmes proposés, y compris les mémoires au Cabinet.

61 Voir le site http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/politique/sdd/index.html

3. Planification, présentation de rapports et mesures du rendement			
RPP 2000-2001 Cibles et échéances	**Résultats prévus**	**Résultats obtenus en 2000-2001**	**Mesures de suivi (au besoin)**
Intégrer les mises à jour apportées à la SDD et les processus de présentation des rapports dans la planification annuelle des activités et les rapports sur le rendement	Améliorer la gestion de la SDD de CIC	La présentation de rapports sur la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la SDD de CIC est maintenant entièrement intégrée au cycle de planification utilisé pour la préparation du *Rapport sur les plans et les priorités* annuel et du *Rapport ministériel sur le rendement* annuel.	Dans le cadre de sa SDD 2001-2003, CIC s'est engagé à créer un groupe de travail ministériel qui vérifiera le respect des engagements de la SDD et mesurera le rendement de façon continue.
Peaufiner les indicateurs et les mesures de rendement relatifs au développement durable	Cerner les activités mises en place par CIC pour en arriver au développement durable, et améliorer le rendement dans les secteurs qui n'ont pas encore connu de progrès importants	CIC a contribué à l'élaboration d'indicateurs du développement durable en participant aux travaux de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, du groupe de travail sur le Système canadien d'information pour l'environnement et du groupe de travail interministériel sur les dimensions sociale et culturelle du développement durable.	CIC continuera de participer à ces projets à mesure que le travail de perfectionnement des indicateurs du rendement et de la mesure du développement durable progressera.
Faire la promotion de consultations à organiser pendant le printemps et l'été 2000 dans le but d'obtenir des commentaires et des propositions touchant le développement durable	Consultations fournissant aux partenaires clés et aux intervenants l'occasion de faire des commentaires et des suggestions pour contribuer à l'élaboration de la prochaine SDD du Ministère	CIC a demandé aux autres ministères, aux intervenants clés et à des représentants du public d'exprimer leurs commentaires à propos de sa SDD 1997-2000[62].	
Élaborer, d'ici décembre 2000, un plan triennal d'évaluation des répercussions de la politique, qui permettra de cerner les mesures nécessaires pour soutenir la dimension sociale du développement durable	Poursuivre les efforts en vue d'intégrer les éléments environnementaux, économiques et sociaux à l'initiative de développement durable	CIC a produit sa seconde SDD à l'automne 2000. Le document a été déposé au Parlement en février 2001[63].	

62 Pour voir le résumé des consultations, visitez l'adresse suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/politiques/sdd/sdd-comres.html.

63 Une version électronique est accessible à l'adresse suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/politiques/sdd/sdd-2001.html

Partie IV : Rendement sur le plan financier

Aperçu du rendement sur le plan financier

Cette partie présente un résumé du rendement du Ministère sur le plan financier. Les tableaux qui suivent indiquent les ressources du Ministère qui ont été approuvées par le Parlement ainsi que les dépenses annuelles et les recettes de CIC.

Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés (en millions de dollars)

Autorisations pour 2000-2001
Besoins financiers par autorisation

Crédit		2000-2001		
		Dépenses prévues	Total des autorisations[a]	Réel
1	Dépenses de fonctionnement	445,9	494,3	464,5
2	Pour radier des Comptes du Canada 3 217 dettes envers Sa Majesté la Reine du chef du Canada d'un montant de 706 641 $	–	0,7	0,6
5	Dépenses en capital	10,0	12,6	11,0
10	Subventions et contributions	387,3	381,0	366,4
(S)	Traitements et allocations d'automobile	0,1	0,1	0,1
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35,9	40,3	40,3
(S)	Remboursement de montants préalablement crédités aux recettes	–	20,3	20,3
(S)	Versements faits à des agences de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	–	0,2	0,2
(S)	Montants adjugés par les tribunaux	–	0,1	0,1
(S)	Affectation des produits de la disposition de biens excédentaires de la Couronne	–	0,1	0,1
Total pour le Ministère		**879,2**	**949,7**	**903,6**

a Pour l'explication des écarts, voir p. 6.

Tableau 2 : Comparaison du total des autorisations prévues et des dépenses réelles (en millions de dollars)

Le tableau suivant indique en détail la répartition du total des autorisations prévues, des autorisations (en italiques) et des dépenses réelles (lignes ombrées) pour 2000-2001, par résultat stratégique et selon le genre de dépenses. Pour obtenir l'explication des écarts, voir Rendement selon le résultat stratégique à partir de la p. 9.

Résultats stratégiques	ETP[a]	Fonctionnement[b]	Radiation de créances[c]	Immobilisations	Subventions et contributions	Total des dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	Total des dépenses nettes
Maximiser les avantages des migrations internationales	1 216	130,2	-	-	-	130,2	-	130,2
		160,8	-	-	-	*160,8*	-	*160,8*
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	108	68,1	-	-	93,6	161,7	-	161,7
		63,3	-	-	*82,1*	*145,4*	-	*145,4*
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	418	26,7	-	-	293,7	320,4	-	320,4
		35,2	-	-	*294,4*	*329,6*	-	*329,6*
Gérer l'accès au Canada	1 241	172,4	-	-	-	172,4	-	172,4
		162,1	-	*1,7*	*4,5*	*168,3*	-	*168,3*
Fournir des services ministériels	908	84,5	-	10,0	-	94,5	-	94,5
		134,0	*0,7*	*10,9*	-	*145,6*	-	*145,6*
Totaux	3 891	481,9	-	10,0	387,3	879,2	-	879,2
		555,4	*0,7*	*12,6*	*381,0*	*949,7*	-	*949,7*

Autres recettes et dépenses	
Recettes non disponibles	(349,1)
	(349,1)
Coût des services obtenus d'autres ministères	189,3
	189,3
Coût net du programme	719,4
	789,9

a L'équivalent temps plein (ETP) est une unité de mesure de l'utilisation des ressources humaines établie en fonction des niveaux moyens d'emploi. Il est calculé en fonction de la durée de travail hebdomadaire d'un employé, obtenue en calculant le nombre des heures assignées par rapport au nombre prévu d'heures de travail.

b Les dépenses de fonctionnement comprennent les crédits législatifs indiqués dans le tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés.

c Radiation de prêts aux immigrants non remboursés, conformément à l'article 25 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Tableau 2 : Comparaison du total des autorisations prévues et des dépenses réelles (en millions de dollars)

Le tableau suivant indique en détail la répartition du total des autorisations prévues, des autorisations (en italiques) et des dépenses réelles (lignes ombrées) pour 2000-2001, par résultat stratégique et selon le genre de dépenses. Pour obtenir l'explication des écarts, voir Rendement selon le résultat stratégique à partir de la p. 9.

Résultats stratégiques	ETP[a]	Fonctionnement[b]	Radiation de créances[c]	Immobilisations	Subventions et contributions	Total des dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	Total des dépenses nettes
Maximiser les avantages des migrations internationales	1 216	130,2	-	-	-	130,2	-	130,2
		160,8	-	-	-	*160,8*	-	*160,8*
		158,1	-	-	-	**158,1**	-	**158,1**
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	108	68,1	-	-	93,6	161,7	-	161,7
		63,3	-	-	*82,1*	*145,4*	-	*145,4*
		57,0	-	-	**68,9**	**125,9**	-	**125,9**
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	418	26,7	-	-	293,7	320,4	-	320,4
		35,2	-	-	*294,4*	*329,6*	-	*329,6*
		34,8	-	-	**293,0**	**327,8**	-	**327,8**
Gérer l'accès au Canada	1 241	172,4	-	-	-	172,4	-	172,4
		162,1	-	*1,7*	*4,5*	*168,3*	-	*168,3*
		145,4	-	**0,9**	**4,5**	**150,8**	-	**150,8**
Fournir des services ministériels	908	84,5	-	10,0	-	94,5	-	94,5
		134,0	*0,7*	*10,9*	-	*145,6*	-	*145,6*
		130,3	**0,6**	**10,1**	-	**141,0**	-	**141,0**
Totaux	3 891	481,9	-	10,0	387,3	879,2	-	879,2
		555,4	*0,7*	*12,6*	*381,0*	*949,7*	-	*949,7*
		525,6	**0,6**	**11,0**	**366,4**	**903,6**	-	**903,6**
Autres recettes et dépenses								
Recettes non disponibles								(349,1)
								(349,1)
								(502,2)
Coût des services obtenus d'autres ministères								189,3
								189,3
								191,8
Coût net du programme								719,4
								789,9
								593,2

a L'équivalent temps plein (ETP) est une unité de mesure de l'utilisation des ressources humaines établie en fonction des niveaux moyens d'emploi. Il est calculé en fonction de la durée de travail hebdomadaire d'un employé, obtenue en calculant le nombre des heures assignées par rapport au nombre prévu d'heures de travail.

b Les dépenses de fonctionnement comprennent les crédits législatifs indiqués dans le tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés.

c Radiation de prêts aux immigrants non remboursés, conformément à l'article 25 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Tableau 3 : Comparaison chronologique des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles (en millions de dollars)

Le tableau suivant donne un aperçu chronologique des dépenses par résultat stratégique. Il comprend également une comparaison entre les dépenses totales prévues pour 2000-2001 et les dépenses réelles figurant dans les Comptes publics.

Résultats stratégiques	Réel 1998-1999	Réel 1999-2000	2000-2001 Dépenses prévues	2000-2001 Total des autorisations	2000-2001 Réel[a]
Dépenses budgétaires					
Maximiser les avantages des migrations internationales	108,7	116,4	130,2	160,8	158,1
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	73,5	150,8	161,7	145,4	125,9
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	278,4	314,0	320,4	329,6	327,8
Gérer l'accès au Canada	81,1	123,5	172,4	168,3	150,8
Fournir des services ministériels	162,8	151,1	94,5	145,6	141,0
Total – Budget	**704,5**	**855,8**	**879,2**	**949,7**	**903,6**
Dépenses non budgétaires					
Établissement – Programme de prêts aux immigrants[b]	(1,4)	(6,9)	-	-	(4,1)

a Pour l'explication des écarts, voir p. 6.

b Les montants relatifs aux prêts représentent les sommes avancées (prêts accordés) moins les sommes reçues (prêts remboursés). Les chiffres entre parenthèses (indiquant des valeurs négatives) signalent que les sommes reçues ont dépassé les sommes déboursées.

Tableau 4 : Recettes non disponibles (en millions de dollars)

Résultats stratégiques	Réel 1998-1999	Réel 1999-2000	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réel
Maximiser les avantages des migrations internationales				
Recouvrement des coûts de l'immigration	213,4	244,3	158,5	280,5
Droits exigés pour l'établissement	100,5	126,7	131,0	166,9
Maintenir la tradition humanitaire du Canada				
Recouvrement des coûts de l'immigration	9,6	8,5	6,6	9,8
Droits exigés pour l'établissement[a]	17,2	18,1	0,0	0,0
Intérêts – Programme de prêts aux immigrants	0,6	0,8	0,6	0,9
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants				
Recouvrement des coûts de la citoyenneté	18,9	21,0	19,9	23,4
Droits exigés pour la citoyenneté	14,3	13,7	22,4	14,7
Gérer l'accès au Canada				
Recouvrement des coûts de l'immigration	6,4	5,9	5,1	7,0
Obligations des transporteurs	4,2	4,6	5,0	2,8
Total des recettes non disponibles	**385,1**	**443,6**	**349,1**	**506,0**

a Le droit exigé pour l'établissement a été adopté dans le budget de février 1995. Le 28 février 2000, il a été éliminé pour les réfugiés.

Tableau 5 : Paiements de transfert par résultat stratégique (en millions de dollars)

Résultats stratégiques	Réel 1998-1999	Réel 1999-2000	2000-2001 Dépenses prévues	2000-2001 Total des autorisations	2000-2001 Réel
Subventions					
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants					
Subventions pour l'Accord Canada-Québec	101,4	102,9	99,3	104,1	104,1
Subventions aux provinces	0,1	51,4	0,0	0,0	0,0
Total des subventions	**101,5**	**154,3**	**99,3**	**104,1**	**104,1**
Contributions					
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants					
Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants	28,5	32,2	16,0	40,2	39,8
Programme d'accueil	2,7	2,4	2,8	2,7	2,7
Cours de langue pour les immigrants au Canada	119,0	95,6	102,3	94,6	93,6
Contributions versées aux provinces	0,0	0,0	73,3	52,8	52,8
Maintenir la tradition humanitaire du Canada					
Programme d'aide au réétablissement	42,3	80,9	91,6	80,1	67,8
Organisation internationale pour les migrations	1,5	1,1	2,0	2,0	1,1
Gérer l'accès au Canada					
Entente avec la Colombie-Britannique au sujet des mineurs non accompagnés[a]	0,0	0,0	0,0	4,5	4,5
Total des contributions	**194,0**	**212,2**	**288,0**	**276,9**	**262,3**
Total des paiements de transfert	**295,5**	**366,5**	**387,3**	**381,0**	**366,4**

Le Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants offre des fonds pour des services comme l'orientation, les conseils paraprofessionnels, la traduction et la recherche d'un emploi.

Le programme des Cours de langue pour les immigrants au Canada offre des fonds pour des cours de base dans une langue officielle à des immigrants adultes afin de faciliter leur intégration sociale, culturelle, économique et politique.

Les subventions versées en vertu de l'Accord Canada-Québec et les contributions versées aux provinces permettent de reconnaître l'importance des services de réétablissement et de répondre à la nécessité croissante d'aider les immigrants à s'intégrer.

Les fonds du Programme d'accueil servent à jumeler des bénévoles canadiens (particuliers et groupes) à des nouveaux arrivants pour faciliter leur établissement et leur intégration.

Le Programme d'aide au réétablissement, auparavant connu comme le Programme d'aide à l'adaptation, permet d'aider au paiement d'un logement temporaire, de vêtements, d'articles ménagers et de frais de subsistance jusqu'à concurrence d'un an pour des réfugiés au sens de la Convention qui sont dans le besoin.

a Financement des frais extraordinaires engagés par la province pour les soins spéciaux des mineurs non accompagnés arrivés en Colombie-Britannique par bateau en 1999.

Tableau 6 : Prêts, investissements et avances

Prêts aux immigrants	Réel 1998-1999 (milliers $)	Nombre de prêts 1998-1999	Réel 1999-2000 (milliers $)	Nombre de prêts 1999-2000	Réel 2000-2001 (milliers $)	Nombre de prêts 2000-2001
Prêts de transport, d'admissibilité et au titre du droit exigé pour l'établissement[a]	16 042	6 087	14 232	6 778	12 324	5 051
Prêts d'aide à l'installation	1 092	4 646	1 064	1 930	1 581	2 834
Total	**17 134**	**10 733**	**15 296**	**8 908**	**13 905**	**7 885**

a Le droit exigé pour l'établissement a été adopté dans le budget de février 1995. Le 28 février 2000, il a été éliminé pour les réfugiés.

Tableau 7 : Éléments de passif éventuels (en millions de dollars)

Éléments de passif éventuels[a]	31 mars 1999	31 mars 2000	31 mars 2001
1. Réclamations relatives à deux personnes visées par des mesures d'expulsion qui ont été reconnues coupables ou accusées de meurtre	10,0	10,0	10,0
2. Affaires découlant de l'application de la *Loi sur l'immigration*	3,7	7,7	23,0
Total	**13,7**	**17,7**	**33,0**

a Ces affaires étant actuellement devant les tribunaux, le Ministère ne peut pas donner de détails à leur sujet. Il faut toutefois les considérer comme des éléments de passif éventuels de la Couronne et ils sont donc présentés pour fins d'information.

Annexes

Annexe 1 : Graphiques

Graphique 1 : Demandes d'accès à l'information, de 1997-1998 à 2000-2001

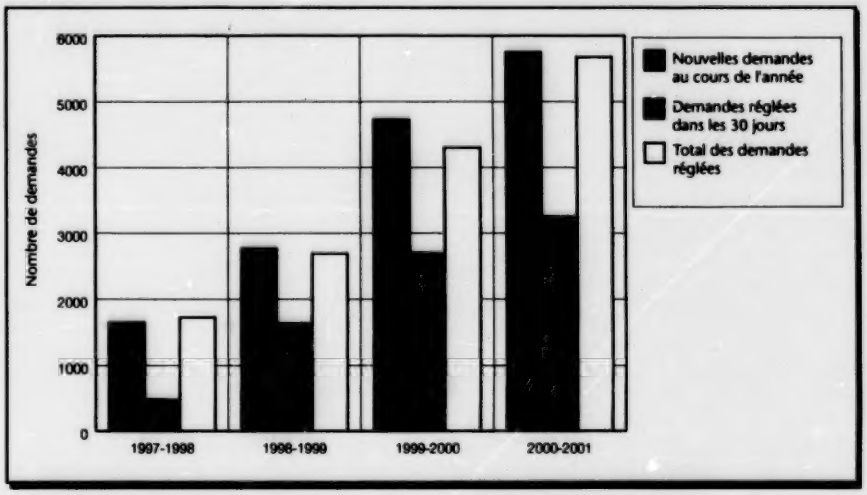

Graphique 2 : Demandes de protection des renseignements personnels, 1997-1998 à 2000-2001

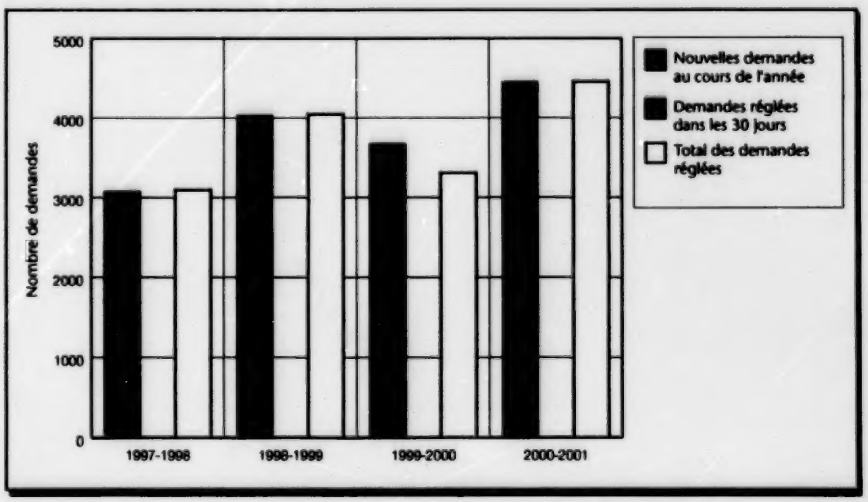

Annexe 2 : Organigramme de CIC

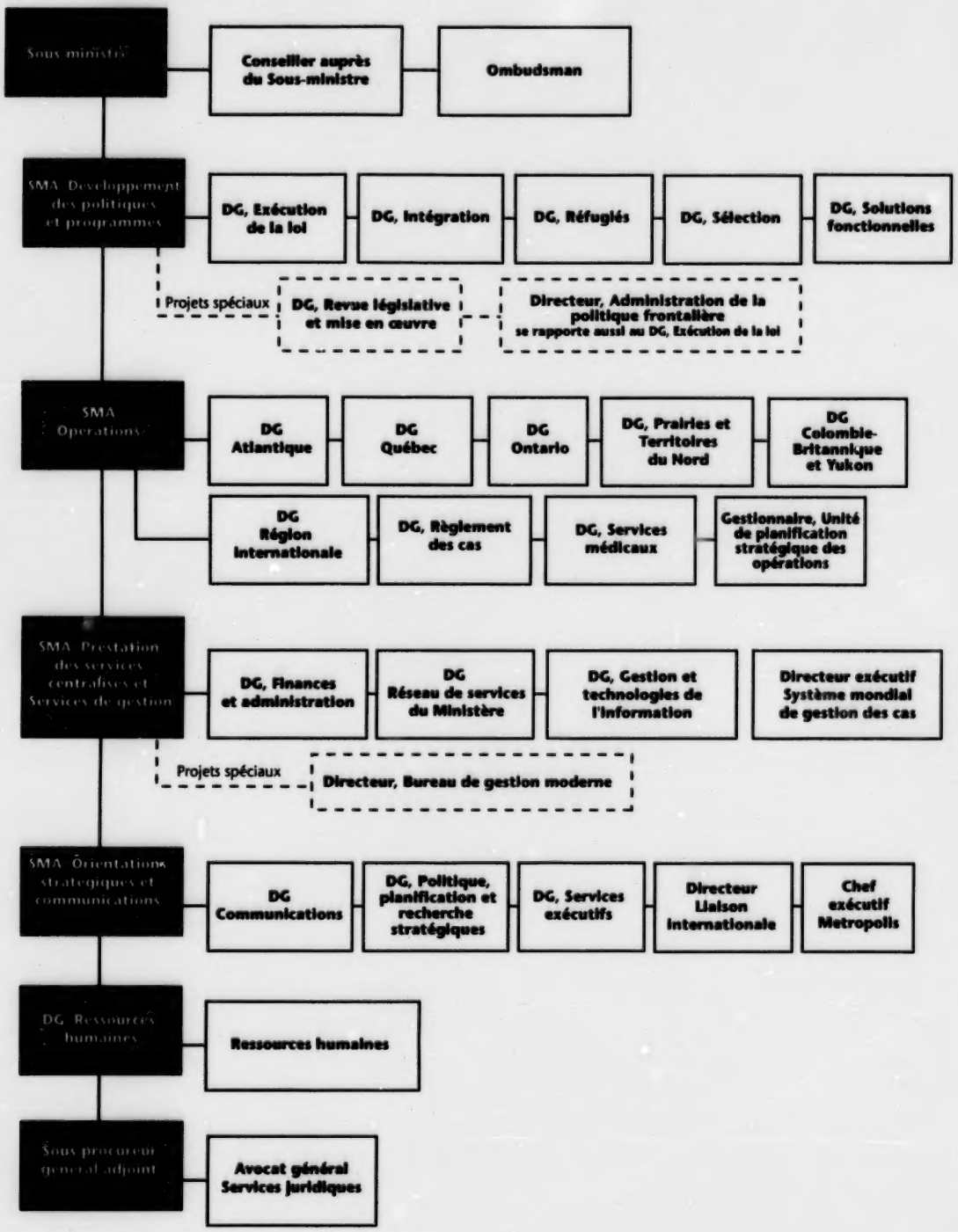

Index

A

accès à l'information, 40, 43, 57
accès aux professions et aux métiers, 37
arrivées, 7, 27
assurance de la qualité, 25, 26, 35

C

citoyenneté, 3-7, 9, 11, 12, 22, 23, 25-27, 32, 34-36, 39, 42-44, 46, 54
clandestins de la mer, 6, 18, 28
Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), 17, 20
communications, 42, 43
contributions, 6, 15, 21, 24-26, 51, 55
Convention des Nations Unies sur la criminalité transcontinentale organisée, 28
crime organisé, 29
crimes de guerre, 32, 39, 40

D

Développement des ressources humaines Canada (DRHC), 15, 16, 25,36
développement durable, 36, 43, 46, 48, 49
droit exigé pour l'établissement, 54, 56

E

économie, 5, 6, 10, 15, 16, 34, 38, 45, 49
enfants, 11, 13, 19, 26
Entente-cadre sur l'union sociale, 6
États-Unis, 29, 43
étudiants, 3, 7, 9-11, 15, 37
étudiants étrangers, 9-11, 15, 37

F

famille, 3, 4, 9-11, 13, 17, 19, 24-26, 35, 45

G

gérer l'accès au Canada, 6, 28, 29, 35, 53-55
Gouvernement en direct (GED), 36

H

Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 34

I

intégration, 6, 9, 10, 13, 19, 22-26, 35-38, 43, 44, 46-48, 52-55
investisseurs, 9-11, 14, 15

K

Kosovo, 6, 18

L

législation, 34, 44, 45
Loi sur la citoyenneté, 3, 25, 34, 44
Loi sur la citoyenneté au Canada, 11, 23
Loi sur l'immigration, 3, 9, 11, 13, 15, 18, 19, 27, 28, 30, 34, 44, 45, 48, 56
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, 3, 11, 13, 15, 19, 28, 34, 45, 48

M

maintenir la tradition humanitaire du Canada, 6, 52-55
migration clandestine, 29
ministère de la Justice, 32
ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), 31
mondialisation, 5, 34

N

Nations Unies, 28, 34, 43

O

Organisation internationale pour les migrations (OIM), 24, 43

P

paiements de transfert, 55
Parlement, 3, 11, 12, 20, 25, 28, 34, 44, 46, 49, 51
partenaires, 3, 17, 19, 20, 23-25, 30, 36, 37, 42, 43, 47-49
personnes à charge, 11, 13, 19
plan d'immigration, 11, 12
priorités gouvernementales, 6
Programme d'accueil, 24, 55
Programme d'aide au réétablissement (PAR), 21, 55
Programme de prêts aux immigrants, 54
Programme de réétablissement des réfugiés, 9, 17, 18
projet de loi C-11, 3, 13, 14, 16, 18-20, 28, 34, 37, 45, 48
projet de loi C-16, 25
projet de loi C-31, 34
Projet pilote sur la protection d'urgence, 19
promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants, 52, 53
provinces, 6, 12, 14, 15, 23-25, 29, 34, 37, 38, 44, 48, 55

R

Rapport sur les plans et les priorités (RPP), 47-49
réétablissement, 9, 17-21, 25, 45, 55
réforme législative, 4, 6, 11, 33, 34, 37
réfugiés, 3, 4, 6, 9-11, 13, 15, 17-21, 25, 26, 28, 31, 32, 34, 35, 40, 43-46, 48, 54-56
réfugiés au sens de la Convention, 17, 20, 55
résidents permanents, 5, 9, 13, 22, 23, 25, 27, 29, 30
ressources humaines, 41, 52

S

Santé Canada, 29
Secrétariat du Conseil du Trésor, 35, 36, 39
sécurité, 3-5, 19, 27, 29, 31, 36, 39, 42, 44, 46
service à la clientèle, 3, 4, 25, 34, 35, 43
Stratégie de l'information financière (SIF), 41
subventions, 51, 52, 55
Système mondial de gestion des cas (SMGC), 36

T

territoires, 12, 14, 23-25, 34, 37, 38, 48
travailleurs qualifiés, 10, 13, 14, 48
travailleurs temporaires, 9-11, 16

V

visiteurs, 3, 7, 9-11, 15, 16, 44